

“L'exigence n'a pas de raison d'être, elle est au-dessus de toutes les raisons”

Miguel de Unamuno

Sommaire

3	Qu'appelle-t-on un contexte ? <i>Raymond Boudon</i>
27	Processus entrepreneuriaux dans l'industrie des biotechs Notes de séminaire <i>Alvaro Pina-Stranger</i>
35	La rubrique du chercheur geek <i>Cécile Chamaret & Julie Bastianutti</i>
37	Les partenariats public-privé en développement durable. À propos de <i>Public-Private Partnerships for Sustainable Development: Emergence, Influence and Legitimacy</i> <i>Fabien Villacampa</i>
43	Les valeurs publiques — débats et réflexions Notes de colloque <i>Julie Bastianutti & Marie Le Pellec</i>
53	La démocratie du carbone À propos de <i>Carbon Democracy</i> de Timothy Mitchell <i>Michel Callon</i>
71	Hannah Arendt et l'économie Notes de séminaire <i>Marlyse Pouchol</i>
75	Evariste, ou l'éclatante lumière dans l'effroi de la tempête, enveloppée à jamais de ténèbres <i>Hervé Dumez</i>
79	Origène, ou l'homme-livre <i>Hervé Dumez</i>

Raymond Boudon revisite la question, centrale dans nos recherches, du contexte. Il en souligne la dimension résolument théorique pour préciser les conditions d'une analyse contextuelle.

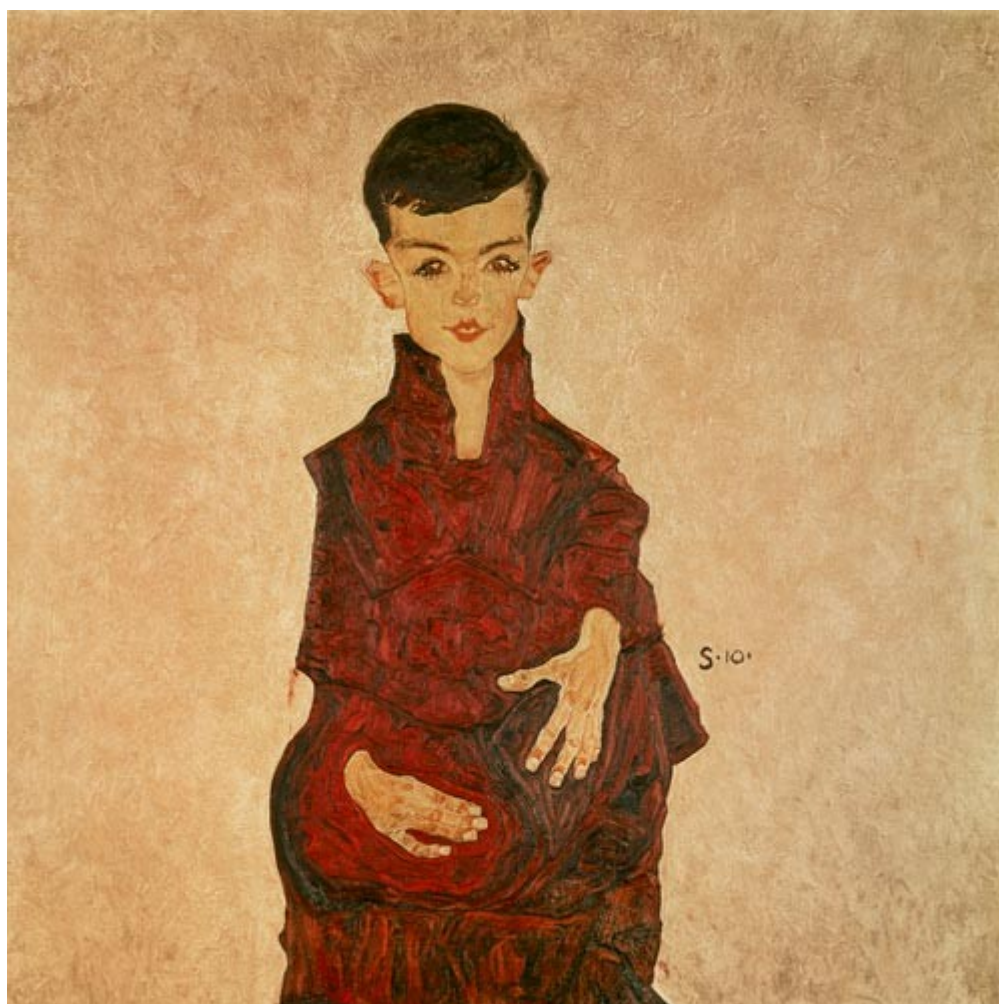
*Deux livres font l'objet d'une recension dans ce numéro. Celui de Timothy Mitchell, *Carbon Democracy*, examinant les liens entre le pouvoir politique moderne et la géophysique du pétrole, qu'expose et discute Michel Callon. Un autre, consacré au rôle des partenariats public-privé dans le développement durable, dont rend compte Fabien Villacampa.*

Trois manifestations scientifiques donnent lieu à présentation. Dans un séminaire du Centre de Sociologie des Organisations, Alvaro Pina-Stranger a fait part de ses recherches sur les processus entrepreneuriaux dans le secteur des biotechs. L'AIMAP (Association Internationale de Recherche en Management Public) a tenu son colloque autour des valeurs publiques. Julie Bastianutti et Marie Le Pellec en résument les débats. Marlyse Pouchol a traité dans les « après-midi de philosophie et d'économie » de Phare-Paris 1, le thème « Hannah Arendt et l'économie ».

La rubrique geek, co-assurée cette fois-ci par Julie Bastianutti et Cécile Chamaret, quitte sa place habituelle pour s'étoffer exceptionnellement et nous expliquer comment créer un modèle de document de thèse sous Word.

Trois visionnaires tourmentés, dans leur soif d'exigence enfants éternels, visitent de leur présence ce numéro. L'un, Evariste Galois, révolutionna les mathématiques à 17 ans. Depuis que l'écriture existe, Origène, quant à lui, est probablement celui qui composa le plus grand nombre de livres et il est également le créateur de l'herméneutique. Egon Schiele, provocateur d'une extrême délicatesse parfois, explora de nouvelles voies picturales. Ich, ewiges Kind est le titre d'un recueil de poèmes qu'il composa. D'octobre 2012 à janvier 2013, le musée Guggenheim de Bilbao (ville natale de Miguel de Unamuno) a consacré une exposition à son œuvre.

Hervé DUMEZ



Herbert Rainer à 6 ans, 1910

Qu'appelle-t-on un contexte ?

Raymond Boudon

Institut de France, Académie des sciences morales et politiques

Ce qu'est et ce que n'est pas un contexte

La notion de « contexte » ne doit pas être considérée comme visant à décrire l'environnement social d'un acteur social.

Comme Popper l'a montré, la physique ne se serait jamais développée si son but avait été descriptif. L'explication est le but ultime de toute science, la description n'étant qu'une étape intermédiaire en vue de cet objectif final. Mais l'explication implique la simplification. Durkheim (1987/1886, p. 212) a écrit : « *L'abstraction est un procédé légitime de la science* ». La notion de contexte illustre ce point : elle relève de l'abstraction.

L'analyse contextuelle doit satisfaire à un certain nombre de conditions.

La première est que le contexte doit prendre la forme d'un ensemble d'affirmations empiriquement acceptables. Exemple : dans les *Formes élémentaires de la vie religieuse* de Durkheim (1979/1912), les premiers Australiens vivent dans un contexte qui ignore notre vision scientifique moderne de ce qu'il faut faire pour produire de bonnes récoltes.

Par contre, un contexte doit exclure toute affirmation introduisant des données non observables, du type : ces sujets sont exposés à des effets de socialisation qui les inclinent vers un certain type d'action. En clair, l'évocation d'états dispositionnels doit être exclue de la teneur d'un contexte, sauf s'ils portent sur des données empiriquement observables ou sur des données psychologiques non susceptibles de controverse du type : « Les Australiens de Durkheim n'ont aucune notion de la biologie moderne » ; « Ils cherchent à survivre » ; « Dès lors, ils cherchent à s'assurer des récoltes abondantes ou un taux élevé de reproduction du bétail ». Toutes ces propositions ne soulèvent pas de controverse. C'est la deuxième condition qu'exige la notion de contexte.

Une troisième caractéristique de la notion de contexte est que ce dernier doit être conçu comme dépendant du problème que le sociologue cherche à résoudre. En d'autres termes, un contexte n'est pas donné une fois pour toutes. Il dépend des faits macroscopiques que le sociologue veut expliquer. Pour en revenir à l'exemple de Durkheim, l'énigme qu'il vise à résoudre consiste à mettre en évidence les raisons pour lesquelles les premiers Australiens croient que les rituels de pluie sont efficaces, alors qu'ils ne le sont pas. Dépendants du problème, les éléments du contexte pertinents sont ceux qui contribuent à donner naissance à une solution convaincante de l'énigme. À nouveau, ces éléments doivent être empiriquement observables. Les identifier est une question non de technique, mais d'imagination scientifique.

CE TEXTE EST LA
TRANSPOSITION D'UN
ARTICLE À PARAÎTRE
EN 2014 COMME
INTRODUCTION À UN
NUMÉRO SPÉCIAL,
« ON CONTEXT » DU
KÖLNER ZEITSCHRIFT
FÜR SOZIOLOGIE UND
SOZIALPSYCHOLOGIE.
RAYMOND BOUDON A
BIEN VOULU
ACCEPTER LA
PROPOSITION DU
LIBELLIO D'EN
PUBLIER UNE
VERSION EN
FRANÇAIS, ET NOUS
L'EN REMERCIONS
VIVEMENT. LA
TRADUCTION A ÉTÉ
FAITE PAR HERVÉ
DUMÉZ ET REVUE ET
AMENDÉE PAR
L'AUTEUR.

Cet exemple porte sur un fait surprenant. Comme on le verra, il illustre de manière éloquente ce que nous avons dit précédemment du contexte : Durkheim a brillamment résolu l'énigme pour laquelle ses concurrents avaient été incapables d'imaginer une solution parce qu'il a identifié les éléments pertinents du contexte de ses premiers Australiens.

Wittgenstein (2001) a été tellement déconcerté par cette énigme qu'il a proposé de la résoudre en avançant l'hypothèse que les premiers australiens ne croiraient pas en réalité en l'efficacité de leurs rituels de pluie. Pour lui, ces rituels auraient une fonction *expressive* et non *instrumentale*. Ils viseraient à exprimer un souhait (*äußern einen Wunsch*).

Malheureusement pour Wittgenstein, on ne peut accepter cette solution brillante. Comme Horton (1993) l'a montré dans son étude sur des Africains noirs anglophones, ces derniers affirment toujours que, s'ils ne pratiquent pas leurs rituels, jamais ils n'atteindront le but souhaité, une bonne récolte ou un bon taux de reproduction du bétail. Ils sont par ailleurs bien conscients du fait que des pratiques instrumentales efficaces sont également requises. Horton présente un second argument qui permet d'écarter définitivement l'hypothèse de Wittgenstein : quand ils se convertissent au christianisme, les Africains qui ont quitté leur village pour s'installer en ville expliquent qu'ils sont heureux de s'être convertis dans la mesure où le christianisme met en avant la promesse d'une vie meilleure. Par contre, le christianisme a un défaut majeur à leurs yeux : à la différence des croyances animistes, il n'aide pas à résoudre les problèmes de la vie quotidienne, ce que fait la religion animiste traditionnelle, essentiellement par les rituels. L'explication de Wittgenstein ne tient donc pas.

À ce point, je voudrais ajouter une remarque sur mes motivations théoriques dans cet article. Je suis conscient du fait que, ces dernières années, le développement des méthodes statistiques et de simulation a rendu les analyses contextuelles plus faciles et plus sophistiquées. Ces méthodes ont même sans doute contribué à faire de la question macro-micro une question théorique majeure. Néanmoins, je laisserai de côté ces questions méthodologiques pour me concentrer sur les questions épistémologiques soulevées par la notion de contexte.

Cet article est né d'une réflexion : la question de l'articulation macro-micro est présente depuis toujours dans l'analyse sociologique. Outre Durkheim et Weber, la plupart des sociologues contemporains tirent la force de leurs analyses du fait qu'ils ont résolu cette question de la bonne manière. Pour cette raison, j'ai choisi des exemples empruntés à la sociologie classique et contemporaine où des hypothèses micro sur les comportements et leur contexte permettent de résoudre de manière satisfaisante des questions macro. D'autres exemples portent sur des cas pour lesquels l'articulation micro-macro reste non résolue, comme dans la contribution de Bruno Frey (1997), ou résolue d'une manière discutable, comme dans celle de Daniel Kahneman (2011).

Bronner (2009 ; 2013) a montré qu'un certain nombre de fausses croyances peuvent être expliquées en évitant d'évoquer l'existence occulte de certains biais, une notion favorite de bien des sociologues et psychologues, mais qui soulève des questions épineuses. Un exemple. Quand on leur demande pourquoi un nombre croissant d'éléphants naissent sans défenses, la plupart des gens donnent une réponse « lamarckienne » : « parce que les défenses ne servent à rien. » Peu de personnes donnent en revanche la bonne réponse, la réponse « darwinienne » : les éléphants nés sans défenses ont plus de chance de survivre dans un monde où les éléphants sont tués par des chasseurs pour leurs défenses. L'idée que la pensée rapide (*fast thinking*,

dans les termes de Kahneman : la pensée de tous les jours) est exposée à des biais que la pensée scientifique (*slow thinking*) évite est peu éclairante. Les gens donnent la réponse qui leur apparaît comme la plus simple. Bien plus, ils ne savent pas que les éléphants peuvent naître sans défenses, dans la mesure où les images leur montrent généralement des éléphants avec défenses.

La notion de biais n'est pas le fait de Kahneman. Les psychologues cognitivistes l'utilisent depuis toujours. Dans une expérience célèbre, on explique aux gens que l'on va jouer à pile ou face avec une pièce particulière. La probabilité que pile tombe est de 80% et par suite celle de face de 20%. À chaque coup, il faut prévoir lequel de pile ou face va sortir. Là encore, les sujets donnent la réponse la plus simple : ils imitent la pièce et parient pile dans 80% des cas et face dans 20% des cas. Cette réponse est en fait médiocre : choisir pile à tous les coups serait un meilleur choix. Cette expérience montre-t-elle que la « pensée rapide » est soumise à des biais ? Certes la plupart des sujets se trompent¹. Mais avons-nous réellement besoin d'évoquer l'existence d'un biais occulte qui obscurcirait la pensée ordinaire ?

Puis-je ajouter à ce point que j'ai choisi une accumulation d'exemples concrets dans cet article dans la mesure où mon goût pour les exemples est l'autre face de ma détestation des considérations verbeuses générales qui me paraissent caractériser bien des écrits relevant de la philosophie des sciences sociales et plus généralement les livres traitant de l'éternelle question : « Qu'est-ce que la sociologie ? »

L'exemple de Durkheim

Les abstractions sont de peu d'utilité quand on a à faire face à une question épistémologique majeure du type : « Qu'est-ce qu'un contexte ? ».

Reprenons l'exemple de Durkheim sous sa forme développée. L'explication de Durkheim à l'énigme précédemment évoquée est l'un de ses apports les plus remarquables à la sociologie. *Les Formes élémentaires* proposent un autre exemple où Durkheim se demande pourquoi la notion d'âme est plus résistante que celle de Dieu. Les études empiriques, telles que celles menées par Inglehart (1998), confirment cette intuition, qui a été exprimée sous une forme lapidaire par Isaac B. Singer, prix Nobel de littérature 1978 : « *Ce n'est pas l'Âme qui n'existe pas, mais Dieu* ».

Si l'on suit Durkheim, les premiers habitants de l'Australie considèrent les rituels de pluie comme instrumentaux au sens où ils sont censés provoquer la pluie sans laquelle les cultures ne peuvent pas pousser. Cet aspect *instrumental* des rituels ne pose pas véritablement de problème. L'énigme provient du fait que les sociétés archaïques croient que les rituels ont le pouvoir de faire tomber la pluie alors qu'objectivement ils ne l'ont pas. Quand les « primitifs », comme les dénomme la pensée du XIX^e siècle, cultivent des plantes, ils se servent d'un savoir-faire qui se transmet de génération en génération. Mais ils ont également besoin de savoir pourquoi les plantes poussent abondamment ou non. Or ceci ne peut pas être déterminé empiriquement.

Dans la mesure où la théorie biologique moderne ne fait pas partie de leur contexte, ils dérivent leur théorie biologique de l'interprétation religieuse du monde, considérée comme légitime dans leur société. Les rituels magiques sont donc des procédures techniques dérivées de cette théorie religieuse du monde, exactement comme nous déduisons de la science des applications techniques. Mais les techniques magiques ne sont pas fiables. Cela signifie-t-il, comme le pensait Lévy-Bruhl (1960/1922), que les Australiens de Durkheim suivent des règles d'inférence différentes des nôtres ?

1. La probabilité de gagner en utilisant la réponse simple est $0,8 \times 0,8 + 0,2 \times 0,2 = 0,68$; alors que la probabilité de gagner en prédisant pile à chaque coup est : $1 \times 0,8 + 0 \times 0,2 = 0,8$.

Non. Les Australiens de Durkheim, non seulement ne supportent pas la contradiction, mais la traitent comme le font les scientifiques modernes, en inventant des hypothèses auxiliaires. Depuis la thèse de Duhem-Quine, nous savons que, quand une théorie échoue à expliquer certaines données, la réaction normale de tout scientifique consiste à inventer des hypothèses auxiliaires plutôt qu'à rejeter la théorie. Comme il ne sait pas *a priori* quel élément de la théorie pourrait être faux, il lui semble raisonnable de supposer qu'une hypothèse auxiliaire puisse réconcilier la théorie avec les données. L'histoire des sciences montre que les choses se passent bien ainsi. C'est aussi ce que fait le magicien. Dans le cas où le rituel magique ne conduit pas au résultat escompté, il introduit l'hypothèse qu'il n'a pas été effectué exactement comme il devait l'être.

Durkheim soulève ici une objection. Si le rituel est accompli de manière aléatoire, le taux d'échec devrait être élevé. Mais, comme il est effectué à la saison des pluies, la corrélation entre le rituel et l'arrivée de la pluie n'est en fait pas si mauvaise.

Dès lors, l'explication donnée par Durkheim apparaît supérieure aux explications rivales données par Lévy-Bruhl ou Wittgenstein. Elle explique mieux, par exemple, non seulement la diffusion de la croyance en l'efficacité des rituels de pluie dans nombre de sociétés traditionnelles, mais d'autres faits surprenants, comme le fait que les rituels magiques aient été plus fréquents aux XVI^e et XVII^e siècles, dans l'Europe de la Renaissance et de l'Âge classique, qu'aux XIII^e ou au XIV^e siècles. Ils sont aussi plus fréquents dans les régions européennes les plus avancées. Ils sont plus fréquents en Allemagne du Sud qu'en Espagne, en Italie du Nord qu'en Italie du Sud.

Ces énigmes comparatives, que les historiens ont mis en évidence bien après Durkheim, s'expliquent fort bien dans le cadre de la théorie durkheimienne des croyances, alors que les théories d'inspiration lévy-bruhlienne ou wittgensteinienne restent muettes devant ces données (Boudon, 2007).

La thèse centrale de Durkheim est finalement que les premiers Australiens sont rationnels au même sens que le sont les scientifiques d'aujourd'hui : ils usent des mêmes règles d'inférence, mais ne disposent pas du même corpus de connaissances (la biologie moderne leur est inconnue). C'est cette différence de contexte entre eux et nous qui explique que nous ayons du mal à saisir les raisons de leur comportement, et que nous soyons tentés, soit comme Wittgenstein de penser qu'ils ne croient pas réellement en l'efficacité de leurs rituels, soit comme Lévy-Bruhl et des anthropologues contemporains, qu'ils suivent des règles d'inférence différentes des nôtres (Sanchez, 2007). La première réponse est par exemple celle de P. Veyne (1983), la seconde celle de beaucoup d'anthropologues.

Exemples empruntés à Weber

Deux exemples empruntés à Weber ont l'avantage de confirmer que Durkheim et Weber partagent la même conception de la notion de contexte et, au-delà, de ce qu'est une explication des actions et des croyances, c'est-à-dire finalement de ce qu'est une explication des phénomènes sociaux.

On considère souvent que Durkheim et Weber offrent des vues contrastées, voire contradictoires, de la sociologie. Weber serait tourné vers l'individu, considérant que les actions individuelles sont la cause de tout phénomène social : elles sont en effet, selon son expression, les « atomes » qui expliquent les phénomènes sociaux (Weber, 1920 ; 1922). À l'opposé, Durkheim défendrait une vue holistique des sociétés. La société serait première, l'individu second. Mais pour peu que l'on examine ce que

Durkheim fait, plutôt que ce qu'il dit, il est assez facile de montrer que lui et Weber abordent leurs sujets de la même manière.

Sur les croyances magiques

Nous avons l'impression que les membres des sociétés traditionnelles sont rationnels quand ils frottent deux morceaux de bois pour faire du feu, et irrationnels quand ils dansent pour faire tomber la pluie (Weber, 1980/1922). Le contexte explique cette mauvaise appréhension : un moderne sait que l'énergie cinétique peut être transformée en énergie thermique. Dès lors, la manière de faire du feu du primitif ne le surprend pas, alors que la danse de pluie le déconcerte. Le primitif, quant à lui, n'a aucune raison de faire la différence entre les deux. Tous deux se fondent en effet sur des théories en lesquelles ils croient, alors que les modernes voient de la magie dans l'une des deux.

Les paysans romains contre le monothéisme, les fonctionnaires et les officiers, pour

Pourquoi, se demande Weber, les fonctionnaires et officiers romains ont-ils été attirés par le monothéisme, le culte de Mithra notamment, alors que les paysans ont été très hostiles à ces religions et sont restés très attachés au polythéisme ? Le mot *paganus* signifie « paysan ». Leur rejet du monothéisme fit qu'il prit aussi le sens de « païen ».

Weber explique que les paysans ont eu du mal à accepter le monothéisme dans la mesure où les phénomènes naturels qui constituent une dimension essentielle de leur vie quotidienne ne leur apparaissaient pas compatibles avec la vision d'un ordre des choses déterminé par une Volonté unique, cette dernière supposant à leurs yeux un degré minimal de cohérence et de prédictibilité. Cette analyse explique l'apparition d'une cohorte impressionnante de saints dans les premiers siècles du christianisme. Grâce à ces saints, le christianisme a repris des couleurs polythéistes, Dieu leur ayant délégué ses pouvoirs.

Les fonctionnaires de l'empire et les officiers vivaient dans un tout autre contexte. Le monothéisme, celui de Mithra puis celui du christianisme, leur paraissait proposer une image symbolique satisfaisante du fonctionnement de l'empire qu'ils servaient : une Volonté unique au sommet, supposée mettre en œuvre des normes et des valeurs universelles, assistée par un corps de serviteurs recrutés à l'aide de procédures impersonnelles donc « justes », une foule de croyants étant supposée se comporter en accord avec les règles prescrites par la Volonté unique.

Des exemples contemporains

Le premier est emprunté à Lazarsfeld (2011). Son enquête sur la réception de l'émission de radio où Orson Welles annonça le débarquement d'extraterrestres sur la terre fit apparaître une corrélation entre le niveau d'éducation et l'incrédulité. Plus les individus étaient éduqués, moins ils ont cru à l'émission. Mais Lazarsfeld a aussi relevé un nombre important de « cas déviants ». Des catégories caractérisées par un faible niveau de formation, les plombiers et les réparateurs auto notamment, se sont révélés plus sceptiques que les répondants de même niveau d'éducation.

Selon Lazarsfeld, ces cas déviants s'expliquent par le fait que, si elles n'ont pas un niveau d'éducation élevé, ces catégories ont l'habitude de procéder à des diagnostics complexes. Ils doivent reconstruire des processus peu visibles à partir de données lacunaires. Quand une baignoire est bouchée, le plombier doit récolter une série d'indices pour savoir d'où vient exactement le problème. Bref, les plombiers et les



Maisons avec du linge
à sécher, 1917

réparateurs auto se meuvent dans un contexte différent des autres catégories à faible niveau d'éducation.

Autre exemple : celui d'une étude de Bruno Frey (1997) qui a beaucoup retenu l'attention des économistes. Étudiant les implantations de sites de déchets nucléaires, il constate en Allemagne et en Suisse un même phénomène curieux : les populations sont plus enclines à accepter un site de stockage de déchets nucléaires dans leur environnement si *on ne leur propose pas* de compensation pour les dédommager du risque encouru que si on leur propose une compensation.

Pour un économiste classique, il y a là un redoutable paradoxe, puisque les personnes interrogées paraissent méconnaître leur intérêt. Du coup, Bruno Frey imagine l'existence de déterminants psychologiques jusqu'ici inexplorés, *i.e.* de biais, qui expliqueraient cette déviation du comportement par rapport aux postulats de la théorie économique.

En réalité, il y a là un effet de contexte : si l'on me propose une compensation financière, j'ai l'impression que je risque de me « faire avoir » ; si l'on ne m'en propose pas, j'ai le sentiment qu'on m'invite à rendre un service important à la communauté. La prise de conscience des différences de contexte créées par les deux questions dissipe une énigme qui fait sursauter tout économiste.

Les conséquences théoriques de cet exemple sont importantes. Comme les précédents, il montre que, pour autant que l'on trouve une explication en termes de contexte, on peut se passer des notions de biais, de *cadre* ou de *cadrage*. Karl Popper (1976) pensait lui aussi que, si les sciences sociales abandonnaient les notions de cadre et de cadrage, elles s'en porteraient beaucoup mieux. Je ne veux pas m'étendre sur ce sujet, que j'ai traité ailleurs (Boudon, 2011 ; 2013). Je me contente de regretter que ce texte fondamental de Popper soit aussi peu pris en compte.

Dans son dernier livre, le Prix Nobel d'économie, Daniel Kahneman, soutient sur la foi d'une série d'expériences brillantes que la pensée humaine serait binaire. La pensée ordinaire serait contaminée par toutes sortes de biais, alors que ces biais disparaîtraient dans le cas du raisonnement scientifique : une thèse audacieuse, mais dégageant un certain parfum métaphysique.

Incidemment, l'un des apports majeurs de Durkheim dans *Les Formes élémentaires* est précisément à l'opposé : la pensée religieuse préfigure la pensée scientifique. Les historiens des sciences modernes confirment cette thèse : Albert le Grand, Buridan et Guillaume d'Occam se sont élevés contre les explications de nombre de faits proposées par les scolastiques. Ces derniers se sont notamment longtemps interrogés sur le principe qui fait qu'une flèche continue de voler une fois l'impulsion initiale reçue ou pourquoi un voilier continue de glisser sur son erre une fois le vent tombé. Il fallut beaucoup de temps, et attendre pratiquement Newton, pour que s'imposât le principe d'inertie.

J'évoque ces références historiques pour suggérer que les explications scientifiques en sciences sociales sont souvent aujourd'hui enfermées dans des paradigmes étroits qu'un raisonnement en termes de contexte peut contribuer à ouvrir. L'exemple de la conversion au monothéisme des fonctionnaires et officiers de l'empire romain alors que les paysans restaient attachés au polythéisme, illustre bien ce point.

Deux autres exemples

Hilton Root (1994) se demande pourquoi les manifestations de rue contre le prix du pain sont au XVIII^e siècle rares à Londres et fréquentes à Paris, alors que le prix du pain apparaît plus favorable aux consommateurs à Paris. La raison du phénomène est qu'en France le pouvoir politique est concentré entre les mains des fonctionnaires et que les parisiens le savent, alors qu'en Angleterre le pouvoir est aux mains du parlement où dominent les grands propriétaires terriens. Dès lors, une protestation publique a peu de chance de changer quoi que ce soit, et le peuple de Londres le sait. Les institutions des deux pays engendrent des contextes différents, qui suscitent l'apparition d'effets macroscopiques opposés.

J'ai moi-même montré que les protestations de rue étaient plus fréquentes en France du fait de la concentration du pouvoir au niveau de l'exécutif (Boudon, 2011 ; 2013). Cette différence entre la France et ses voisins explique que l'expression « le pouvoir de la rue » soit intraduisible en anglais ou en allemand.

Les croyances représentationnelles et les actions qui en découlent sont-elles toujours fondées sur le contexte ?

La rationalité peut être dépendante ou indépendante de tout contexte (*context-dependent* ou *context-free*). Une croyance scientifique vise à se libérer du contexte. Les individus appartenant à un contexte particulier peuvent avoir de solides raisons de croire en une théorie, alors que des individus appartenant à un autre contexte peuvent avoir de solides raisons de la rejeter. Les danses de pluie sont considérées comme efficaces dans certaines sociétés, ce qui n'est pas le cas dans les sociétés modernes.

Autrement dit, le système de raisons fondant une croyance dans l'esprit d'un acteur social peut être fort ou faible, dépendant du contexte ou non :

1. Il peut être indépendant du contexte et fort, comme c'est le cas des croyances scientifiques.
2. Il peut être indépendant du contexte et faible. Pareto (1968/1917) propose un exemple illustratif de ce cas. Il lui a été inspiré par les socialistes de son temps : « Ce qui n'est pas naturel est mauvais, or la propriété privée n'est pas naturelle, donc elle est mauvaise. » Le syllogisme est formellement impeccable, mais « naturel » est pris au sens de « en accord avec les sentiments et les goûts des êtres humains » dans la majeure et comme « non artificiel » dans la mineure. Le syllogisme est donc truqué, mais il conserve malgré cela une certaine force de conviction².
3. Il peut être dépendant du contexte et fort comme dans le cas de la croyance en l'efficacité des danses de pluie (Durkheim).
4. Il peut être dépendant du contexte et faible comme quand les fonctionnaires concluent sur la foi de raisons faibles que seules les agences d'État peuvent servir l'intérêt public : un sujet abondamment développé par Tocqueville et Weber.

2. Un exemple de ce que Pareto appelle « dérivation », c'est-à-dire un raisonnement truqué. La validité logique de ce type de raisonnement est nulle, mais il recèle une force psychologique réelle. Cette théorie reste importante pour nous. Elle fournit une clé de la vie politique. Le discours politique est le plus souvent un festival de « dérivations ».

Système des raisons	Fort	Faible
Dépendant du contexte	Les danses de pluie	La foi des fonctionnaires en l'efficacité de l'État
Indépendant du contexte	Le principe d'inertie	La propriété n'est pas naturelle

Principes

À ce stade, il convient d'aborder un point important. Tout argument, et ceci concerne aussi bien les théories relevant des sciences de la nature que des sciences humaines et sociales, repose sur des principes qui, par nature, ne peuvent pas être *démontrés* mais uniquement *testés*. Simmel a écrit que l'on ne

peut discuter un argumentaire qu'à partir du deuxième maillon de la chaîne. Les principes sont testés par une procédure bayésienne : quand une théorie reposant sur certains principes apparaît comme susceptible d'expliquer un nombre croissant de faits, notre confiance dans cette théorie s'accroît normalement. Mais, dans la mesure où l'application de cette procédure bayésienne prend du temps, des théories reposant sur des principes alternatifs peuvent en profiter pour fleurir.

Ceci explique par exemple la résilience des théories opposées à la théorie néo-darwinienne de l'évolution. Dans la mesure où le nombre de données concernant l'évolution expliquées par la théorie néo-darwinienne augmente lentement, cette situation offre l'opportunité pour des théories alternatives, comme aujourd'hui la théorie de *l'Intelligent Design*, d'être bien reçues par ceux qui sont réticents face à la théorie matérialiste de la vie proposée par Darwin (Boudon, 2013).

Comment expliquer que des gens vivant au XXI^e siècle prennent les enseignements de la Bible au sens littéral en dépit de l'accumulation de données archéologiques et historiques ? Ceci ne peut s'expliquer que si les sociologues sont conscients du fait que :

1. les théories reposent sur des principes,
2. les principes ne peuvent pas être démontrés, mais seulement testés empiriquement,
3. la confiance dans les principes s'accroît ou décroît selon le théorème de Bayes,
4. l'application de la procédure bayésienne peut prendre beaucoup de temps,
5. entre temps, des théories reposant sur des principes alternatifs peuvent s'épanouir sur le marché des idées.

En d'autres termes, les points 1 à 5 expliquent que certaines questions puissent donner naissance à deux contextes, comme dans le cas de l'opposition entre darwiniens et anti darwiniens. Sur d'autres questions, les 5 principes peuvent conduire à un plus grand nombre de contextes diversifiés.

L'histoire des sciences confirme que le processus bayésien est fréquemment très long. Il y a toujours des antidarwiniens convaincus. La théorie du glissement des plaques continentales de Wegener a mis un siècle à s'imposer à l'intérieur de la communauté scientifique. Le principe d'inertie était présent à l'état latent dans les critiques de Buridan à l'endroit des scolastiques. Il n'est devenu une vérité incontestée qu'avec Newton.

La littérature sociologique cherchant à expliquer pourquoi, au XXI^e siècle, certains prennent toujours à la lettre les enseignements de la Bible, est pauvre. Certaines explications rappellent les théories faibles qui imputent les croyances en l'efficacité des rituels de pluie à la présence chez le sujet d'une « mentalité primitive » conjecturale : elles attribuent les croyances étranges qu'elles prétendent expliquer à une ignorance des principes de base de l'inférence logique. Or les enquêtes condamnent impitoyablement cette théorie. Elles montrent en effet que les personnes

munies d'un haut niveau d'éducation ne sont pas rares parmi ceux qui croient à la vérité littérale de la Bible.

D'autres sociologues expliquent ce phénomène en en faisant un effet de la socialisation. Mais, on l'a vu, la notion même de socialisation est logiquement suspecte. D'abord parce qu'elle induit des explications faciles et tautologiques : *i.e.* des explications qui n'en sont pas, et aussi parce que les études empiriques contredisent l'idée d'un effet mécanique de la socialisation. Comme Simmel l'a relevé, une éducation autoritaire peut faire éclore une personnalité libérale ou autoritaire, de même qu'une éducation libérale peut faire éclore une personnalité libérale ou autoritaire. La forte influence du béhaviorisme aux États-Unis avait incité Theodor Adorno à poser l'hypothèse que les sympathies profascistes étaient le fait de personnalités autoritaires. Cette hypothèse ne s'est jamais imposée.

Une analyse contextuelle respectant les règles associées à la notion de contexte qu'on a présentées au début de cet article est la seule qui fournisse une explication satisfaisant aux critères ordinaires auxquels doit se soumettre toute analyse authentiquement scientifique.

Puis-je ajouter que ce sont ces phénomènes énigmatiques de la résilience de croyances que l'on pensait incompatibles avec la modernité qui ont motivé l'argumentation développée dans cet article. Je dois avouer aussi que je ne me doutais pas, en commençant ma recherche, qu'il me faudrait développer une aussi longue chaîne d'arguments pour répondre à la question.

Les croyances morales sont-elles toujours contextuelles ?

Tous les exemples examinés jusqu'ici concernent des croyances représentationnelles. Une question complémentaire est de savoir si l'analyse contextuelle peut être appliquée avec succès aux croyances normatives (comme : « ce type d'impôt est juste ») et plus généralement aux croyances axiologiques (comme : « Mozart est un plus grand compositeur que Salieri »).

Si je traite ici surtout des *croyances* sociales et non des *actions* sociales, c'est pour une raison simple, à savoir que les actions sont guidées par des croyances. Même une affirmation comme « Il faut regarder à gauche et à droite avant de traverser une rue » repose sur des croyances : « Il est préférable d'éviter un accident », « Les voitures sont dangereuses pour les piétons ». Dans un cas comme celui-là, les croyances ne demandent pas d'explication. La Théorie du Choix Rationnel est bien adaptée à ce genre de cas. Elle l'est moins dès lors que les croyances sous-jacentes à l'action représentent un défi pour le sociologue. Les croyances religieuses sont sans doute celles qui opposent le plus grand défi au sociologue. C'est pourquoi plusieurs des exemples proposés ici à la réflexion du lecteur ont trait à l'explication de croyances religieuses.

La Théorie du Choix Rationnel n'est guère outillée pour expliquer des croyances énigmatiques, comme on l'a vu dans le cas de l'enquête de Bruno Frey sur l'acceptation ou le refus par le citoyen des déchets nucléaires. Elle se contente d'évoquer l'existence de *frames*. C'est pourquoi elle a un impact limité en sociologie et en science politique, et quasiment aucun en anthropologie (Boudon, 2003).

Le seul domaine dans lequel elle a été mobilisée spontanément est la géopolitique, dans la mesure où les acteurs de base (les « atomes », dirait Max Weber) sont dans ce cas des gouvernements guidés par un objectif simple, du moins à énoncer : imaginer les moyens de répondre aux défis soulevés par les autres gouvernements. La rationalité pour ainsi dire naturelle de la géopolitique est la rationalité

instrumentale. Ce n'est le cas ni de la sociologie, ni de l'anthropologie, ni de la science politique, ni de l'histoire.

À la question de savoir si l'analyse contextuelle peut être appliquée à des raisons normatives et axiologiques, on peut répondre positivement pour les raisons suivantes :

1. Des théories peuvent être construites sur des questions prescriptives et axiologiques, aussi bien que descriptives. De plus, les théories normatives, morales, prescriptives ou axiologiques peuvent être dans de nombreux cas caractérisées de manière non ambiguë, de même que les théories descriptives, comme plus ou moins fortes ou faibles, en les comparant les unes aux autres.
2. Les acteurs sociaux ont tendance à adopter les théories qu'ils estiment les plus fortes.
3. Ils ont tendance à adopter une affirmation morale, prescriptive ou établissant une valeur et à développer le sentiment selon lequel « X est bon, mauvais, légitime, etc. » quand ceci leur paraît fondé sur des raisons valables.
4. Ces raisons peuvent être dépendantes ou indépendantes du contexte.

La tradition wébérienne-durkheimienne reconnaît pleinement la validité de la distinction introduite au point 4. Les croyances scientifiques tendent à être indépendantes du contexte. De la même manière, la croyance selon laquelle un régime démocratique est davantage susceptible de respecter la dignité des personnes qu'un régime autoritaire est communément considérée comme indépendante du contexte. Clairement, les citoyens des sociétés démocratiques ne pensent pas que les régimes démocratiques soient préférables aux régimes autoritaires simplement parce qu'ils ont été socialisés dans de tels régimes et qu'ils auraient donc contracté un biais, un *cadre*, un *habitus* les amenant à en juger ainsi, mais parce qu'ils perçoivent cette impression comme fondée.

De la même manière je ne pense pas que le théorème de Pythagore est vrai simplement parce que j'ai été socialisé à penser de cette façon, mais parce que je sais qu'en insistant peut-être un peu ou en me faisant aider je pourrais retrouver les raisons pour lesquelles il est vrai. Mais les croyances normatives ou axiologiques peuvent être dépendantes du contexte tout comme les croyances représentationnelles. La croyance selon laquelle les danses de pluie sont efficaces l'est, de même que celle qui veut que la peine de mort soit une punition légitime.

Ma thèse est que la perspective contextuelle est utile pour expliquer les croyances normatives et axiologiques que la recherche empirique récolte à un rythme soutenu, et aussi pour expliquer les phénomènes de consensus qui sont observés dans les sociétés sur de nombreux sujets, ou encore pour expliquer les changements dans le temps des sentiments moraux et, en général, des sentiments axiologiques collectifs. Quelques exemples illustreront cette thèse dans les pages qui suivent.

Mentionnons ici une objection à laquelle il est difficile d'échapper. Dans la mesure où aucune affirmation sur le devoir-être ne peut être déduite de l'être, il est communément admis que les théories normatives et les théories axiologiques en général sont d'une nature différente des théories représentationnelles. Pourtant, comme les affirmations sur l'être, les affirmations sur le devoir-être peuvent être plus ou moins fortes ou faibles.

Ainsi, pour prendre un exemple trivial, sous des conditions générales, les gens tiennent les feux rouges pour une bonne chose, tout désagréables qu'ils soient. Le jugement de valeur « les feux sont une bonne chose » est la conclusion d'un

raisonnement valide fondé sur la proposition empirique indiscutable selon laquelle la circulation est plus fluide quand il y a des feux que quand il n'y en a pas.

Quoiqu'élémentaire, cet exemple est emblématique de nombre d'arguments normatifs. Il montre que ce type d'argument peut être aussi convaincant qu'un argument descriptif. C'est le cas quand l'argument implique des propositions empiriques qui peuvent être testées et des jugements axiologiques sur lesquels on peut se mettre d'accord, comme « les embouteillages sont à éviter ». L'exemple montre aussi qu'une proposition portant sur le devoir-être peut être déduite d'affirmations portant sur l'être, pour autant que la série de propositions menant à la conclusion sur le devoir-être inclue au moins une affirmation portant sur le devoir-être.

Max Weber a bien vu le point très important selon lequel, à la différence de ce qui se passe dans l'exemple des feux de circulation, on ne peut pas toujours considérer les affirmations axiologiques comme la conclusion de propositions instrumentales.

En créant le concept de *rationalité axiologique*, il a probablement voulu insister sur le fait que les acteurs peuvent avoir dans certaines circonstances des raisons subjectivement fortes et objectivement valides de croire que « X est bon ou mauvais, légitime ou illégitime, juste ou injuste, etc. », sans que ces raisons appartiennent à la catégorie de l'instrumental. Ce faisant, il a introduit une idée puissante, cruciale pour notre compréhension des sentiments axiologiques en général, moraux et normatifs en particulier. Elle fournit un instrument indispensable pour expliquer les processus sociaux au cours desquels une évaluation morale est élaborée.

Une fois conçue de manière correcte, la notion de rationalité axiologique est indispensable, comme je le suggère plus loin, pour expliquer les changements dans le temps des sentiments moraux : pourquoi, par exemple, considérons-nous certains types de punition comme illégitimes, alors qu'ils ont été considérés dans le passé comme légitimes et normaux ? Pourquoi la peine de mort a-t-elle été abolie dans un nombre croissant de pays, alors qu'elle ne l'est toujours pas dans d'autres ?

La rationalité axiologique

Je définirais la rationalité axiologique de la manière suivante. Supposons qu'un ensemble de propositions conduise à une conclusion normative ou axiologique donnée, et que cet ensemble soit constitué de propositions empiriques et axiologiques acceptables et mutuellement compatibles. Alors, si un acteur ne dispose pas d'un ensemble alternatif de propositions empiriques et axiologiques acceptables et mutuellement compatibles, il sera pour lui *axiologiquement rationnel* de supposer que la conclusion normative ou axiologique donnée par le premier ensemble est juste.

En résumé, je définirais un sentiment comme axiologiquement rationnel si le sujet le considère comme dérivé d'arguments acceptables et mutuellement compatibles, qui peuvent être mais pas nécessairement, du type instrumental, et si aucun autre ensemble d'arguments n'est disponible, qui serait dans son esprit aussi solide et conduirait à une conclusion différente.

Autrement dit, je propose de définir la rationalité axiologique comme une forme de la rationalité cognitive caractérisée par le fait qu'elle traite d'arguments au sein desquels une proposition au moins est axiologique, une conclusion portant sur le devoir-être ne pouvant pas être dérivée de propositions qui porteraient *toutes* sur l'être. Quant à la *rationalité cognitive*, genre dont la rationalité axiologique est une espèce, on peut la définir comme la rationalité qui conclut que « X est vrai, juste, légitime, approprié, etc. » sur la base de raisons fortes et mutuellement compatibles.

Ainsi, la *rationalité cognitive* est le genre qui couvre les trois espèces que sont la rationalité instrumentale, la rationalité descriptive et la rationalité axiologique. La rationalité instrumentale est celle qui conclut sur la base de raisons fortes et mutuellement compatibles que X est un moyen adapté à l'objectif O. La *rationalité descriptive* conclut sur la base de raisons fortes et mutuellement compatibles par exemple que le poids de l'air est la cause du degré atteint par le baromètre. Elle est la forme de rationalité propre à la science. La *rationalité axiologique* conclut sur la base de raisons fortes et mutuellement compatibles que X est bon, légitime, etc.

L'une des causes de l'isolement des sciences humaines et sociales les unes par rapport aux autres est que chacune tente de s'appuyer exclusivement sur l'une des formes de la rationalité. Ainsi, les sociologues tendent à se partager en deux camps, ceux qui prétendent s'en tenir à la Théorie du Choix Rationnel et ceux qui voient l'être humain comme déterminé par des forces rationnelles. Les économistes ne connaissent en général que la rationalité instrumentale, comme on l'a vu dans l'exemple de Bruno Frey.

Une illustration de la rationalité axiologique

Bien que Weber soit probablement le premier auteur à avoir conceptualisé la rationalité axiologique, il n'est pas le seul à l'avoir maniée en pratique, comme un exemple tiré d'Adam Smith, parmi d'autres possibles, peut le montrer.

Cet exemple illustre le fait que la rationalité axiologique est plus concrète et plus utile pour les sciences sociales que les maximes générales de *La raison pratique* de Kant.

Dans *La Richesse des nations*, Adam Smith (1976/1776) se demande pourquoi ses contemporains ont un sentiment collectif fort concernant la justice salariale. En particulier, les anglais du XVIII^e siècle partagent le sentiment que les mineurs doivent être mieux payés que les soldats. Quelles sont les causes de ce consensus ? La réponse donnée par Adam Smith consiste à montrer que ce sentiment est fondé sur des raisons subjectivement fortes et objectivement valides, qui peuvent être reconstruites de la façon suivante.

Un salaire est la récompense d'une contribution. Une récompense égale doit correspondre à des contributions égales. Plusieurs éléments entrent dans la valeur d'une contribution, tel que l'investissement requis pour donner naissance au type de compétence nécessaire à la production de la contribution et les risques impliqués par la contribution. L'investissement est comparable dans le cas du mineur et du soldat. Former un mineur ou un soldat exige à peu près la même durée. Les risques sont similaires dans les deux cas. Les deux métiers impliquent un risque élevé d'être blessé ou tué. Néanmoins, il existe d'importantes différences entre les deux. Les soldats occupent une fonction essentielle dans toute société. Ils contribuent à la survie de la nation. Les mineurs remplissent une activité économique parmi d'autres. Du coup, la mort des uns et des autres n'a pas la même signification sociale. La mort des mineurs relève de la catégorie de *l'accident*, celle du soldat sur le champ de bataille de celle du *sacrifice*. Du fait de cette différence dans la signification sociale entre leurs métiers, le soldat a droit à des récompenses symboliques, voire à la gloire s'il a participé à une bataille victorieuse, ou à des funérailles nationales s'il a été tué dans l'exercice de ses fonctions. Le mineur n'a pas droit à ces récompenses symboliques. Comme l'investissement en formation est le même, que les risques sont comparables, et que le soldat a droit à des récompenses symboliques qui ne peuvent échoir au mineur, il est légitime que le mineur soit mieux payé que le soldat pour compenser ce déséquilibre. Ce système de raisons est responsable du sentiment collectif fortement partagé par la

plupart des gens, selon lequel les mineurs doivent être mieux payés que les soldats ; selon Adam Smith : ils vivent dans deux contextes différents.

Il est opportun de faire deux remarques ici. La première est que l'ensemble des raisons données ci-dessus apparaît convaincant dans le contexte du XVIII^e siècle. Dans un contexte hypothétique d'innovation technologique dans lequel les mineurs se feraient aider de robots qu'ils commanderaient depuis la surface à l'aide d'ordinateurs, le système de raisons précédent ne fonctionnerait plus. Les mineurs ne connaîtraient plus le même risque, mais ils auraient besoin d'un temps de formation plus long et de compétences plus élevées que leurs collègues du XVIII^e siècle.

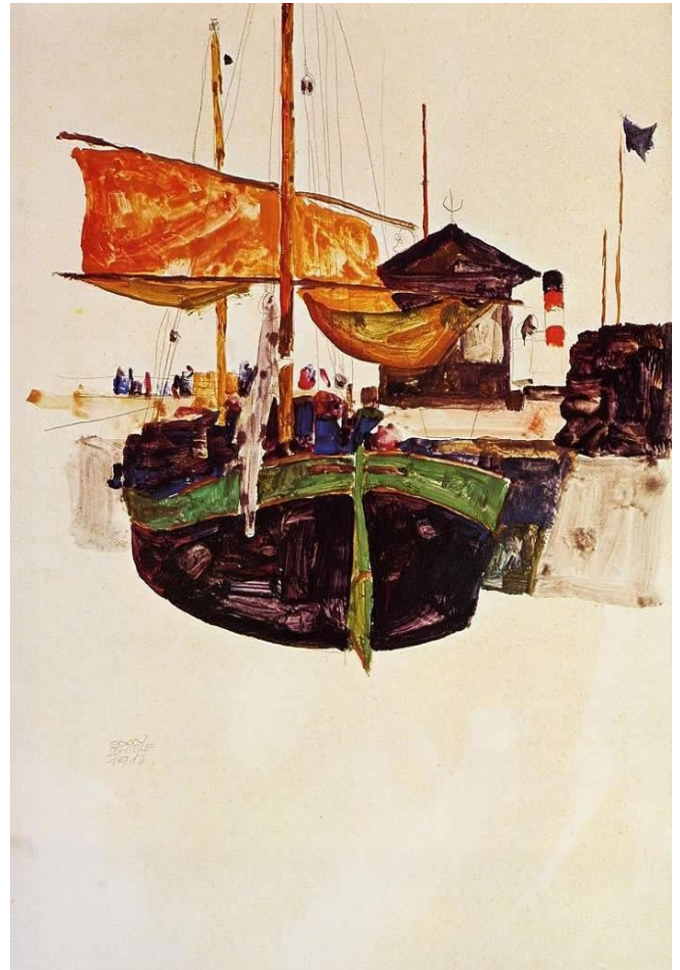
Seconde remarque : les raisons fondant les sentiments moraux sont généralement *métaconscientes* – elles sont bien là, mais ne deviennent conscientes que quand un individu se demande, ou quand d'autres lui demandent, pourquoi il opine de telle ou telle manière. Car un acteur social est normalement plus attentif au but qu'il poursuit qu'aux motivations qui l'y portent. Il vit *consciemment* son action orientée vers un but, et *métaconsciemment* ses motivations.

Ces deux remarques sont importantes. Elles expliquent le fait que nous puissions avoir des sentiments négatifs quand nous observons des croyances normatives ou axiologiques relevant de contextes auxquels nous n'appartenons pas. Elles expliquent aussi les changements dans le temps de notre sensibilité morale puisque les différentes générations vivent dans différents contextes.

Les leçons à tirer de l'exemple de Smith

L'exemple de Smith comporte plusieurs leçons. On peut imaginer des systèmes de raisons différents de celui qu'il a présenté. Par exemple, on peut faire remarquer que les soldats sont souvent séparés de leurs familles et devraient donc en être dédommagés. Il est possible que cet argument ait été présent dans certains esprits. Aurait-il été suffisant pour créer le consensus largement partagé qui impressionna Smith ? En pratique, une confirmation empirique est impossible. On peut juste affirmer que les raisons données par Smith sont claires, facilement acceptables par tout le monde et compatibles entre elles. La cristallisation du consensus du fait de ce système de raisons apparaît donc particulièrement compréhensible.

Le philosophe et sociologue Max Scheler (1966/1916) a développé une théorie intuitionniste des valeurs qui est en opposition profonde avec l'approche de Smith. Il a cependant le grand mérite d'avoir compris l'importance de l'analyse de Smith pour l'explication des valeurs collectives axiologiques et normatives, une analyse qu'il qualifie correctement de *judicatoire* (*urteilsartig*). Il a bien vu le cœur de son analyse des sentiments moraux, puisqu'il en fait la conséquence d'un système d'arguments que les membres du groupe perçoivent plus ou moins implicitement comme valides.



Navires dans le port de Trieste, 1908

Il est d'ailleurs à noter que, si peu de sociologues contemporains considèrent Smith comme un père fondateur de leur discipline, ce n'est pas le cas de Parsons qui a pleinement reconnu son importance pour la sociologie (Parsons *et al.*, 1961). Bien que *La Richesse des nations* soit une source essentielle pour la Théorie du Choix Rationnel, elle contient en même temps, dans nombre de passages, tel celui auquel je me suis référé ici, une critique puissante des limites de la *rationalité instrumentale* et la proposition de dépasser ses limites en faisant dériver les sentiments normatifs de processus guidés par la *rationalité axiologique*.

On peut facilement illustrer la théorie judicatoire des sentiments de Smith à l'aide d'exemples empruntés à des auteurs contemporains. C'est le cas de Michael Walzer (1983), qui propose plusieurs analyses des sentiments moraux s'inscrivant dans la lignée de Smith. Il se demande par exemple : pourquoi considérons-nous la conscription comme légitime dans le cas des soldats, mais pas dans le cas des mineurs ? La réponse, là aussi, est que la tâche du soldat est vitale pour la nation, alors que celle du mineur relève d'une activité économique parmi d'autres. Si la conscription était utilisée dans le cas des mineurs, elle pourrait l'être dans toutes les autres formes d'activité économique, ce qui conduirait à un régime incompatible avec la démocratie libérale. Les régimes totalitaires se sont effectivement illustrés par l'usage de la conscription dans l'organisation des activités minières et autres activités économiques.

J'ajouterai de même qu'on considère comme légitime d'utiliser les soldats pour traiter les ordures en cas de grève prolongée des services de ramassage, mais que cela serait considéré comme illégitime en temps normal. Des raisons fortes probablement largement partagées fondent ici un sentiment moral collectif.

Dans ces exemples, comme dans celui de Smith, les sentiments moraux collectifs sont ancrés dans des raisons subjectivement fortes et objectivement valides. On peut les qualifier de *transsubjectives* dans la mesure où la plupart des gens les considéreraient probablement comme fortes.

Pour utiliser le vocabulaire de Smith, le « spectateur impartial » les accepterait. Le type-idéal du spectateur impartial décrit l'individu qui n'est pas directement impliqué dans ses intérêts par une question, mais qui a tout de même une opinion solide sur la réponse qu'il faut lui donner. Ceux qui ne sont ni soldats ni mineurs et ne comptent pas de soldats et mineurs parmi leurs proches ou leurs amis sont dans la position du spectateur impartial. Or ils considèrent fermement pour la plupart que les mineurs doivent être mieux payés que les soldats.

L'analyse de Smith propose donc une théorie générale des sentiments normatifs en suggérant que ces derniers sont bien fondés sur des raisons, et des raisons qui ne sont pas nécessairement instrumentales. Le sentiment que les mineurs doivent être mieux payés que les soldats est collectif et fort parce qu'il est fondé sur des raisons fortes présentes dans les esprits individuels. Le sentiment collectif en question n'est pas un sentiment au sens idiosyncrasique du mot. Il illustre plutôt un type de sentiment qu'un acteur social ne peut éprouver que s'il a en même temps l'impression que l'Autre Généralisé (*the Generalized Other*, selon l'expression de George Mead) éprouverait la même chose que lui. Quoiqu'affectif, ce sentiment est associé à un système de raisons présent dans les esprits individuels, bien que d'une manière à demi articulée.

La théorie judicatoire des sentiments axiologiques illustrée par l'exemple de Smith présente une propriété importante, celle de dépasser l'opposition binaire entre affectivité et rationalité : j'ai le sentiment fort qu'un état de choses est juste ou

injuste, légitime ou illégitime, parce que j'ai de fortes raisons de le croire ainsi. La théorie suggère également que les états moraux du soi dépendent de la manière dont le soi perçoit les états d'esprit des autres : je ne peux considérer une raison comme valide sans avoir le sentiment que d'autres partageraient la même opinion.

Cette approche offre de plus une réponse analytique à la célèbre question de Durkheim sur le fait de savoir pourquoi tout être humain perçoit ses sentiments moraux comme contraignants. On voit que les affirmations individuelles mobilisées dans l'argument de Smith ont en commun d'être *subjectivement fortes* – contraignantes au sens de Durkheim – parce qu'elles sont *objectivement valides*. Certaines de ces affirmations sont empiriques. Par exemple : « Il faut autant de temps pour former un mineur que pour former un soldat », « les deux types d'occupation sont exposés à des risques mortels ». Ces affirmations ne soulèvent aucune objection. Il en va de même de l'affirmation selon laquelle renforcer la sécurité d'une nation est une fonction sociale essentielle, alors que l'activité minière est une activité économique particulière. Certaines propositions trouvent leur source dans une théorie sociologique familière : la théorie de l'échange social établit à bon droit que les gens espèrent que la rémunération qu'ils reçoivent reflète la contribution qu'ils fournissent. Certaines affirmations expriment des observations sociologiques familières : le fait que la mort ne soit pas perçue comme ayant la même signification quand elle résulte d'un sacrifice ou d'un accident, ou que la rémunération symbolique peut être utilisée pour les soldats mais pas pour les mineurs. Ces propositions sont toutes facilement acceptables. Pour cette raison, la plupart des gens perçoivent l'argumentaire de Smith comme fort. Et c'est parce qu'il est fort qu'il est *contraignant*.

Habermas (1987/1981) a suggéré que la production dans l'esprit des gens de raisons justifiant une conclusion normative peut être facilitée par un mode de communication obéissant à des règles d'impartialité. Certes, mais la communication ne peut pas à elle seule rendre les raisons valides. Sur ce point, Durkheim (1979/1912, p. 624) est plus clairvoyant : « *Le concept qui, primitivement, est tenu pour vrai parce qu'il est collectif tend à ne devenir collectif qu'à condition d'être tenu pour vrai : nous lui demandons ses titres avant de lui accorder notre créance* ». Pour lui, le consensus est dans le long terme le produit de la vérité, plutôt que la vérité n'est le produit du consensus en matière de croyances aussi bien représentationnelles que normatives et axiologiques.

Par vérité, j'entends ici : les conclusions ancrées dans un système de raisons qu'un individu considère comme plus fort qu'aucun autre système de raisons alternatif conduisant à des conclusions opposées. Durkheim aurait probablement rejeté la conception conventionnaliste des jugements moraux, prescriptifs et axiologiques qu'implique la *rationalité communicationnelle* de Habermas.

L'évolution morale : une idée obsolète ?

L'évolution des normes, valeurs et institutions est un problème classique des sciences sociales depuis Durkheim (1893), Parsons (1961), Hayek (1974) ou Eisenstadt (2002). L'analyse contextuelle a le pouvoir de rendre cette évolution morale intelligible. Aucun des auteurs cités ne s'est appuyé sur l'idée insoutenable de l'existence de lois du développement historique.

Comme Pareto l'a fait remarquer, quand une idée est discréditée, c'est l'idée opposée qui tend à s'installer. Ceci est illustré par le cas de l'évolutionnisme. Dès que les théories évolutionnistes issues du XIX^e siècle ont été discréditées, l'idée que les

notions d'évolution et de progrès étaient obsolètes s'est imposée comme une évidence. Les penseurs dits post-modernes ont eu tendance à adhérer à une version absolue du relativisme, qui tient la notion de progrès pour une pure illusion.

Cette thèse radicale est si peu acceptable qu'elle a produit une réaction en retour. Finalement, l'idée qu'il y aurait des lois de l'histoire est une thèse plus ou moins permanente de la philosophie et des sciences sociales depuis Hegel, Comte, puis Spencer, les néo-hégéliens comme Kojève (1947)³ après la Seconde Guerre Mondiale, et plus près de nous Fukuyama (1992), qui a vu la chute du mur de Berlin comme la fin de l'histoire.

Pour les philosophes et sociologues post-modernes, la notion de progrès s'est trouvée irréversiblement discréditée, comme celle de vérité et d'objectivité. La sociologie post-moderne aurait montré que de telles notions ne recouvrent que des illusions. Mais cette vue est elle-même auto-contradictoire dans la mesure où la sociologie post-moderne a, elle aussi et à son insu, découvert une loi : celle selon laquelle le progrès serait une illusion condamnée de manière irréversible.

Ce scepticisme dogmatique n'a heureusement pas convaincu tous les chercheurs. Mais les chercheurs contemporains en sciences sociales se contentent souvent de considérer des évolutions particulières qu'ils analysent comme contingentes. Ainsi, nombre de textes décrivent les changements des normes sexuelles entre la modernité et la post-modernité, mais peu se soucient d'expliquer pourquoi ces changements donnent le sentiment d'être irréversibles.

Par contraste, Weber a bien vu que le désenchantement du monde était irréversible et a essayé d'expliquer pourquoi. Alors qu'il parvient à expliquer les données témoignant d'une évolution irréversible, la plupart des sociologues contemporains se contentent de décrire le *changement social*, la notion d'évolution étant généralement considérée aujourd'hui comme obsolète. Pourtant, l'irréversibilité est bien le trait qui distingue *l'évolution* du simple *changement*.

À nouveau, l'analyse contextuelle au sens défini au début de cet article est plus performante. Durkheim, Weber et leurs successeurs proposent une alternative à la fois aux théories évolutionnistes et aux relativistes post-modernes. Alors que Durkheim, comme Weber, reconnaît la paramétrisation par le contexte social des raisons que les individus adoptent, tous deux insistent sur le fait que le système des raisons peut être indépendant du contexte, y compris à propos des questions normatives et morales. Personne ne doute que la théorie de Lavoisier sur la composition de l'air soit supérieure à celle de Priestley, même si l'on peut comprendre que Priestley était confiant dans sa théorie.

De la même manière, personne ne doute que la théorie de Montesquieu sur la séparation des pouvoirs l'emporte sur celles de Bodin ou de Beccaria, qui prônent la concentration du pouvoir, parce qu'elle rendrait le pouvoir plus efficace et mieux accepté. Les sentiments négatifs des citoyens des pays démocratiques contre les régimes autoritaires ou totalitaires, les protestations que l'on peut observer quand ils ont l'impression que la séparation des pouvoirs a été violée dans leur pays, les manifestations de citoyens en faveur d'une démocratisation dans les pays autoritaires, toutes ces réactions ont leur source dans le fait que les gens ont à l'esprit le système de raisons élaboré par Montesquieu.

D'autres illustrations de la distinction dépendant/independant du contexte peuvent être mentionnées : la valeur du respect dû aux morts est indépendante de tout contexte dans la mesure où elle est la conséquence du principe de la dignité des êtres humains, alors que les normes symboliques exprimant cette valeur sont liées au

3. Kojève a été extrêmement populaire auprès des étudiants français de l'après-guerre, au rang desquels Raymond Aron.

contexte ; la politesse est indépendante du contexte, mais elle s'exprime sous des formes dépendantes du contexte.

Montaigne note que certaines tribus honorent leurs morts en les mangeant pour leur donner la plus belle sépulture, et sont très choquées d'apprendre que d'autres abandonnent les leurs à la vermine. Durkheim (1960/1893) a répondu à la question de savoir pourquoi les sentiments moraux pouvaient être indépendants du contexte : « *L'individualisme, la libre-pensée ne datent ni de la révolution, ni de la réforme, ni de l'antiquité gréco-romaine, ni de la chute des empires orientaux ; ils sont de tous les temps* ». Par « individualisme », il entend ici : le sens que les individus ont de leur dignité et de leurs besoins vitaux ; par « libre-pensée », il entend : leur capacité à évaluer de manière critique en particulier les institutions. En d'autres termes, la dignité des êtres humains est une valeur indépendante du contexte. Cette valeur peut sans doute être malmenée en temps de guerre, quand certaines catégories d'êtres humains sont qualifiées d'ennemis, ou dans les sociétés qui introduisent la notion de citoyens de seconde zone. Mais, même dans ces contextes, la valeur de la dignité de l'être humain reste vivante dans les esprits.

Les croyances morales dépendantes du contexte peuvent, comme les croyances représentationnelles de même statut, être comparées et évaluées. Je peux comprendre que, dans certains contextes, les gens croient en l'efficacité des danses de la pluie. Mais je n'ai pas lieu d'y croire moi-même. Je peux comprendre que l'excision est pratiquée dans certaines sociétés comme conséquence d'un système de croyances. Je n'ai aucune raison de considérer cette pratique comme acceptable et des raisons de penser qu'il faut chercher à y mettre fin. Je peux comprendre que, dans une société en développement, beaucoup préfèrent un régime autoritaire à un régime démocratique. Mais j'ai de fortes raisons de préférer la démocratie. Je peux comprendre que dans certaines sociétés, les voleurs soient condamnés à avoir la main coupée. Mais même des relativistes convaincus ont du mal à trouver cette pratique acceptable. Autrement dit, je me sens autorisé à juger des pratiques en usage dans d'autres contextes. Au fil du temps, le changement moral serait incompréhensible si les systèmes de raisons prévalant dans des contextes variés ne pouvaient pas être comparés entre eux.

L'étude de Inglehart (1998) fournit un matériau très intéressant pour l'étude contextuelle des valeurs du fait qu'elle repose sur un large échantillon géographique, puisqu'elle a porté sur 43 pays, et du fait de l'épaisseur temporelle de l'étude, puisque trois générations successives y ont été étudiées.

En comparant les réponses des plus jeunes et des plus âgés, j'ai montré que les plus jeunes tendaient à avoir une conception rationalisée des valeurs morales (Boudon, 2011). Ils tendent à considérer que le respect des autres est la raison ultime des valeurs morales, que toute règle ne donnant pas l'impression d'être fondée en raison doit être prise avec scepticisme, que l'autorité est légitime mais acceptable uniquement quand elle est rationnelle, que l'autorité traditionnelle ou charismatique doit être regardée avec scepticisme, que toute règle fondée sur la tradition et donnant l'impression de n'être pas fondée en raison est non valide.

Dans l'ensemble, la moralité moderne tend à se réduire à un principe directeur unique : ne doivent être interdites que les formes de comportement ayant un impact négatif sur les autres. À l'inverse, l'interdiction de toute forme de comportement n'impliquant aucun impact négatif sur les autres tend à être tenue pour un tabou : comme une règle tirant son pouvoir de conviction de la seule tradition. Défendre des opinions considérées par d'autres comme choquantes ne peut pas être interdit, car

cela contredit le principe de la liberté d'opinion, elle-même un corollaire du principe du respect de la dignité de tous.

De la même manière, les jeunes ont tendance à avoir une approche de la religion plus rationnelle que les anciens : ils tendent à rejeter les éléments des doctrines religieuses qui ne peuvent pas aisément recevoir une interprétation symbolique. Quand ils croient en Dieu, ils croient beaucoup moins facilement que les anciennes générations en un Dieu personnel et beaucoup moins fréquemment en une vie après la mort. Ils tendent à développer une vue immanente de la religion, dans laquelle, parmi les grandes catégories religieuses, l'Âme apparaît comme plus résiliente que Dieu (comme on l'a vu précédemment).

En ce qui concerne les valeurs politiques, les plus jeunes attendent du personnel politique un plus grand respect des désirs des citoyens, de nouveaux droits protégeant les minorités et respectant le droit de chacun à vivre son identité librement. Pour eux, la démocratie d'opinion devrait corriger les défauts de la démocratie représentative. Toutes choses égales d'ailleurs, les plus jeunes croient beaucoup moins que les problèmes politiques sont susceptibles de solutions simples. Pour cette raison, ils rejettent plus souvent les extrêmes.

Un autre résultat général de ma relecture de l'étude de Inglehart est le fait que l'effet de l'âge s'explique pour une bonne part par l'effet de l'éducation : l'éducation semble être en d'autres termes un vecteur majeur du processus de rationalisation des sociétés qu'évoque Weber. L'étude de Inglehart montre que jeunes et anciennes générations vivent dans des contextes différents. Elle suggère que les valeurs des jeunes expriment un changement de long terme en cours.

Contextualité et relativisme

Ces résultats confirment l'idée que l'on tire souvent une conclusion relativiste inacceptable de ce que les croyances, les actions, les normes, sont la plupart du temps contextuelles. On peut en montrer la fausseté par plusieurs exemples.

Comme on l'a vu, Durkheim défend l'idée que le sens de sa dignité et de ses intérêts vitaux est constitutive de l'être humain en tout temps et en tout contexte et que, selon les paramètres caractérisant chaque société, les êtres humains sont capables d'éprouver, d'exprimer plus ou moins clairement, et de satisfaire de manière plus ou moins adéquate leur dignité et leurs intérêts vitaux. Durkheim développe cette idée dans *La Division sociale du travail*.

Or nombre de commentateurs citent la phrase selon laquelle l'individualisme s'est développé tout au long de l'histoire, en oubliant sa première partie qui énonce que l'individualisme « ne commence nulle part ». Il est exact que dans l'esprit de Durkheim, la complexité croissante de la division de travail, en favorisant une diversification grandissante des rôles sociaux et des qualifications, a contribué à renforcer l'individualisme, ou plus précisément, a donné naissance à des institutions rendant plus aisée l'expression de valeurs individualistes. Il est vrai que le protestantisme porte un témoignage indirect du développement de l'individualisme à la Renaissance : insistant sur la liberté et la responsabilité du croyant dans l'interprétation de l'Écriture, le protestantisme exprime, dans un registre théologique, le fait que le développement de la division du travail a augmenté le sens de leur singularité dans l'esprit des individus.

Ces thèses sont effectivement présentes dans le livre. Mais elles ne constituent qu'une partie de la théorie qui y est développée. Encore une fois, si pour Durkheim l'individualisme se développe tout au long de l'histoire, *il ne commence nulle part*.

Cette formule indique que les individus ont toujours représenté le point de référence à partir duquel la pertinence et la légitimité des normes et institutions peuvent être évaluées et que, dans toutes les sociétés, archaïques aussi bien que modernes, les individus perçoivent les institutions comme plus ou moins acceptables et légitimes. Quant aux critères suivant lesquels elles sont jugées comme plus ou moins acceptables et légitimes, ils sont les mêmes pour toute société : les gens les apprécient ou les rejettent selon qu'ils ont le sentiment qu'elles respectent ou non leur dignité et leurs intérêts vitaux.

Concernant l'« individualisme » au sens où Durkheim utilise ce mot, il signifie que les gens ont le sens de l'égalité de dignité de tous, il suppose qu'un individu particulier aura tendance à considérer une institution comme bonne ou mauvaise selon qu'il a l'impression que tout autre individu aurait lui aussi tendance à la juger telle. On peut vérifier qu'il est difficile d'établir, ou même de croire, qu'une institution soit bonne ou mauvaise si l'on n'a pas l'impression que d'autres auront tendance à en juger de même.

Comme les conflits dans les sciences, les conflits d'opinion sur les problèmes moraux, légaux, ou politiques, opposent aussi des adversaires qui ne partagent pas la même vision. Mais ils pensent tous que leurs raisons sont fondées. Un individu ne peut pas considérer une affirmation comme juste et une institution comme bonne s'il n'a pas le sentiment que d'autres personnes peuvent également trouver que cette affirmation est vraie et que cette institution est bonne. En bref, la demi-phrase « l'individualisme ne commence nulle part » indique que, une fois qu'une institution est proposée ou imposée à une collectivité, tout membre de cette collectivité aura tendance à la considérer comme acceptable ou pas, bonne ou mauvaise, légitime ou illégitime, selon qu'il a ou non l'impression qu'elle tend à être bonne pour chacun, et notamment pour lui.

Le fait que les institutions réelles, dans toutes les sociétés, tendent à être évaluées sur la base de ce principe idéal ne signifie pas que les individus sont autorisés à exprimer cette évaluation, ni qu'ils en sont dans tous les cas explicitement conscients, ni qu'il n'existe pas des conflits d'opinion. Il n'y a pas de doute que certaines sociétés sont plus coercitives que d'autres, ou que les droits des individus sont plus respectés dans certaines sociétés que dans d'autres, ou que la conception que les individus peuvent se faire de leur droit et de leur dignité peut varier d'une société à l'autre. Mais il n'existe pas de société dans laquelle les individus n'ont pas le sentiment de leur dignité et de leurs intérêts vitaux, et de ceux des autres. Il est souhaitable, comme Durkheim le propose, de prendre simultanément ces deux faits en compte : le fait que l'individualisme ne commence nulle part, et le fait qu'il est plus développé dans certaines sociétés que dans d'autres. Cela dit, les individus habitant des contextes différents auront normalement des opinions différentes. La théorie de Durkheim n'exclut pas les conflits d'opinion.

L'intuition de Durkheim confirmée empiriquement

Plusieurs études confirment l'intuition de Durkheim, celle de Popkin (1979) étant particulièrement illustrative. Contre l'idée admise par beaucoup d'anthropologues, il a montré que, dans la société villageoise d'Asie du Sud-Est ou d'Afrique, la règle de l'unanimité est une règle constitutionnelle parce qu'elle est perçue comme celle qui est le plus à même d'engendrer le respect de la dignité et des intérêts vitaux de tous. À l'encontre de cette interprétation, beaucoup d'anthropologues soutiennent que la diffusion de la règle de l'unanimité reflèterait le fait que les individus dans les sociétés



Caporal volontaire,
1916

archaïques n'ont aucun sens de leur singularité et ne se perçoivent que comme les membres d'une collectivité.

Pour Popkin au contraire, la règle de l'unanimité n'a été adoptée que parce que toute autre règle de décision créerait des menaces sur les membres les plus faibles de la société. Les sociétés villageoises de ces régions, explique-t-il, sont des sociétés de petite dimension, fondées sur un système économique de subsistance. Dans de tels contextes, les membres les plus faibles seraient très menacés si des décisions collectives étaient prises sur la base par exemple de la règle majoritaire. Celle-ci ne serait donc pas considérée comme légitime.

L'interprétation de Popkin, par opposition à celle admise par une grande partie de ses collègues anthropologues rappelle que la règle de l'unanimité maximise le pouvoir de chaque individu, dans la mesure où elle lui reconnaît un droit de veto. Du coup, les décisions prennent généralement beaucoup de temps et sont prises dans un climat de confrontation et de conflit institutionnalisé, que le mot *palabre* évoque suffisamment. L'étude de Popkin montre donc de manière convaincante que le sens qu'ont les individus de leur singularité est caractéristique aussi bien des sociétés où la solidarité est *mécanique*, selon le vocabulaire de Durkheim, que de celles où elle est *organique*. L'individualisme rencontre des conditions

plus favorables dans les secondes, c'est-à-dire les sociétés modernes, mais il caractérise aussi bien les premières.

Comme Durkheim, Simmel (1987/1900) estime évident le fait que le virus individualiste était déjà présent aux origines de l'histoire. Il explique que le *Wergeld*, une pratique judiciaire qui liait la sanction au rang social de la victime, ne pouvait qu'être aboli. L'abolition fut irréversible parce qu'elle fit désormais dépendre la sanction de la répréhensibilité du crime, non de la qualité de la victime. L'abolition reconnaissait l'égalité de tous en dignité, soit l'individualisme au sens de Durkheim. Pour Simmel comme pour Durkheim, l'individualisme ne commence nulle part, mais il conduit à la sélection des idées et des institutions et explique que certaines idées et institutions soient adoptées de manière irréversible.

Malheureusement, une tendance ethnocentrique persistante énonce que l'individualisme est un trait culturel distinctif de la société moderne occidentale. Amartya Sen pourtant, comme Adam Smith et Durkheim avant lui, a pourtant bien montré que la première valeur de l'individu, qu'il soit indien ou européen, est le respect de soi-même. Toutes ces analyses montrent la puissance explicative de l'analyse contextuelle.

Expliquer les buts et les objectifs personnels

L'analyse contextuelle peut également expliquer les buts et objectifs qu'essaient d'atteindre les acteurs sociaux. L'une des faiblesses majeures de la Théorie du Choix Rationnel est qu'elle en est incapable. À une exception près : le cas de l'addiction prise au sens large, celle du drogué pour lequel une dose accroît l'intérêt de la suivante, ou du pianiste dont la passion pour son instrument augmente au fur et à mesure qu'il le pratique (Becker, 1996).

Je m'appuierai sur un exemple tiré de ma propre analyse contextuelle des élèves du secondaire (Boudon, 2007/1973). On peut faire l'hypothèse que les élèves déterminent le niveau d'éducation et le niveau social qu'ils se fixent comme objectif en prenant pour référence le type de statut qu'ont atteint les gens avec lesquels ils sont en relation. Ensuite, ils évaluent leur chance d'atteindre au moins ce niveau. Ce modèle contextuel m'a permis de reproduire un nombre important de données statistiques. Le mécanisme postulé explique l'inégalité des chances sur le plan éducationnel et social mieux que l'explication plus populaire en termes de « capital culturel » transmis par les familles. Si l'on pouvait neutraliser ce mécanisme, le poids de l'inégalité des chances serait bien plus fortement réduit que par une réduction du « capital culturel ».

Mais la contextualité est une propriété, non seulement des objets de la recherche, mais de la recherche elle-même. Après d'autres, V. Müller-Benedict (2007), W. Müller (2009) et I. Relikowski *et al.* (2009) ont confirmé la validité du modèle, mais ont dû l'adapter aux nouveaux contextes qu'ils avaient à traiter. Quand j'ai élaboré mon modèle, dans les années 70, l'immigration était encore un phénomène marginal en Europe. Ce n'est clairement plus le cas dans les années 2000. Or I. Relikowski *et al.* montrent par exemple que les processus de décision des immigrants et des natifs quant à l'école et au statut social désiré ne sont pas les mêmes : un autre exemple du pouvoir de l'analyse contextuelle.

On doit bien sûr reconnaître aussi que la sociologie est incapable d'expliquer les choix individuels relatifs au contenu des objectifs poursuivis par l'individu. Certains ont l'impression qu'ils ont une vocation pour les causes humanitaires, d'autres pour les aventures risquées, d'autres pour la délinquance, d'autres pour la révolution et d'autres pour la recherche scientifique. Toute prédiction est impossible en la matière. Mais ce « polythéisme des valeurs » (Weber) caractérise des processus individuels, non l'évaluation des buts et objectifs : se passionner pour une collection de timbres-poste, pour reprendre un exemple de Weber, est moins valorisé que de faire une découverte scientifique ou d'écrire un roman original.

Conclusion

Je voudrais juste mentionner en conclusion une conséquence pratique de la notion d'analyse contextuelle. Les découvertes scientifiques ne sont jamais l'effet de l'application de bonnes techniques, dans les sciences humaines et sociales comme dans les sciences naturelles. Toute énigme scientifique est unique, et requiert pour la résoudre de l'imagination scientifique. L'une des conséquences pratiques de ce constat est que le meilleur moyen d'enseigner la complexité du problème du lien macro-micro consiste à exposer les étudiants à des exemples dans lequel ce problème a été résolu avec succès. Ils apprendront alors que la question du type « Qu'est-ce qu'un contexte ? » n'a pas en réalité de réponse générale, mais uniquement des réponses adaptées aux énigmes macro que le sociologue se propose de dénouer.

Références

- Becker Gary S. (1996) *Accounting for tastes*, Cambridge, Harvard University Press.
- Boudon Raymond (2003) "Beyond rational choice theory", *Annual Review of Sociology*, vol. 29, pp. 1-21.
- Boudon Raymond (2007/1973) *L'Inégalité des chances*, Paris, Hachette/Colin.
- Boudon Raymond (2011) *Croire et savoir*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Boudon Raymond (2013) *Le rouet de Montaigne*, Paris, Hermann.

- Bronner G erald (2009) *La pens ee extr eme*, Paris, Deno el.
- Bronner G erald (2013) *La d emocratie des cr edules*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Durkheim Emile (1960/1893) *De la division du travail social*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Durkheim Emile (1979/1912) *Les Formes  el ementaires de la vie religieuse*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Durkheim  Emile (1987/1886) "Les  tudes de science sociale", in *La science sociale et l'action*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 184-214.
- Eisenstadt Shmuel N. (2002) "The construction of collective identities and the continual construction of primordiality", in Malesevic Sinisa & Haugaard Mark [eds] *Making sense of collectivity. Ethnicity, nationalism and globalization*, London, Pluto Press, pp. 33-87.
- Frey Bruno S. (1997) *Not just for the money: an economic theory of personal motivation*, Cheltenham, Edward Elgar.
- Fukuyama Francis (1992) *The End of History and the Last Man*, New York, Free Press.
- Habermas J urgen (1987) *Th eorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard [trad. fran . de Habermas J urgen (1981) *Theorie des kommunikativen Handelns*, Francfort, Suhrkamp].
- Hayek Friedrich (1974) *The Pretence of Knowledge, lecture*, Nobel Prize.org.
- Horton Robin (1993) *Patterns of Thought in Africa and the West: Essays on Magic, Religion and Science*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Inglehart Ronald F., Bas a nez Miguel & Moreno Alejandro (1998) *Human Values and Beliefs. A Cross-cultural Sourcebook: Political, Religious, Sexual, and Economic Norms in 43 Societies. Findings from the 1990-1993 World Values Survey*, Ann Arbor, The University of Michigan Press.
- Kahneman Daniel (2011) *Thinking fast and slow*, New York, Farrar, Straus and Giroux.
- Koj eve Alexandre (1947) *Introduction   la lecture de Hegel. Le ons sur la Ph enom nologie de l'esprit profess ees de 1933   1939   l' cole des Hautes  tudes*, Paris, Gallimard.
- Lazarsfeld Paul F. (2011) "Statistical analyses of reasons as a research op eration", in Fleck Christian & Stehr Nico [eds], *Paul F. Lazarsfeld: an empirical theory of social action, collected writings*, Oxford, Bardwell, pp. 293-311.
- L vy-Bruhl Lucien (1960/1922) *La Mentalit  primitive*, Paris, Presses Universitaires de France.
- M uller Walter (2009) "Benefits and costs of vocational education and training", in Cherkaoui Mohamed & Hamilton Peter [eds], *Raymond Boudon, A life in Sociology, vol III*, Oxford, The Bardwell Press, pp. 123-148.
- M uller-Benedict Volker (2007) "Wodurch kann die Soziale Ungleichheit des Schulerfolgs am st rksten verringert werden", *K olner Zeitschrift f ur Soziologie*, vol. 59, n  4, pp. 615-639.
- Pareto Vilfredo (1968/1917) *Trait  de sociologie g n rale*, Gen ve, Droz.
- Parsons Talcott, Shils Edward, Naegele Kaspar D. & Pitts Jesse R. [eds] (1961) *Theories of society. Foundations of modern sociological theory*, Glencoe (Ill.), The Free Press.
- Popkin Samuel (1979) *The Rational Peasant. The Political Economy of Rural Society in Vietnam*, Berkeley, University of California Press.
- Popper Karl (1976) "The Myth of the Framework", in Freeman Eugene [ed], *The Abdication of Philosophy: Philosophy and the Public Good*, La Salle (Ill.), Open Court, pp. 23-48.
- Relikowski Ilona, Schneider Thorsten & Blossfeld Hans-Peter (2009) "Primary and secondary effects of social origin in migrant and native families at the transition to the tracked German system", in Cherkaoui Mohamed & Hamilton Peter [eds], *Raymond Boudon, A life in Sociology, vol III*, Oxford, The Bardwell Press, pp. 149-170.
- Root Hilton L. (1994) *The Fountain of Privilege: Political Foundations of Economic Markets in Old Regime France and England*, Berkeley, University of California Press.

- Sanchez Pascal (2007) *La rationalité des croyances magiques*, Paris/Genève, Droz.
- Scheler Max (2007/1921) *Der Formalismus in der Ethik und die Materiale Wertethik*, Boston, Adamant.
- Simmel Georg (1987/1900) *Philosophie de l'argent*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Smith Adam (1976/1776) *An inquiry into the nature and causes of the wealth of nations*, Londres, Strahan et Cadell.
- Veyne Paul (1983) *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*, Paris, Le Seuil.
- Walzer Michael (1983) *Spheres of Justice: A Defense of Pluralism and Equality*, New York, Basic Books.
- Weber Max (1920) Letter to Robert Liefmann of march 9th, 1920, cité (p. 44) in Mommsen Wolfgang (1965) "Max Weber's Political Sociology and his Philosophy of World History", *International Social Science Journal*, vol. 17, n° 1, pp. 23-45.
- Weber Max (1922) *Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*, Tübingen, Mohr.
- Weber Max (1980/1922) *Wirtschaft und Gesellschaft, Grundriß der verstehenden Soziologie, besorgt von Johannes Winckelmann*, Tübingen, Studienausgabe.
- Wittgenstein Ludwig (2001) *Philosophica III. Conférence sur l'éthique. Remarques sur le rameau d'or. Cours sur la liberté de la volonté*, Mauvesin, T.E.R ■



Maison près de la rivière
1914



Edith assise
1918

Processus entrepreneuriaux dans l'industrie des biotechs

Notes de séminaire

Alvaro Pina-Stranger
post doctorant au CSI, Mines ParisTech

LE 30 NOVEMBRE 2012,
DANS LE CADRE DU
SÉMINAIRE DU
CENTRE DE
SOCIOLOGIE DES
ORGANISATIONS,
ALVARO PINA-
STRANGER A
PRÉSENTÉ UNE
RECHERCHE EN
COURS SUR LES
PROCESSUS
ENTREPRENEURIAUX
DANS L'INDUSTRIE
DES BIOTECHS

La recherche présentée ici s'intéresse au transfert technologique dans le domaine des biotechs, c'est-à-dire le passage de la recherche fondamentale vers le privé. Ce passage est assuré par les entrepreneurs, qui s'appuient sur divers types de ressources. Le premier est la recherche académique, surtout dans la première période, celle de la création de l'entreprise. Le second, le capital-risque, traite la ressource « financement » : les capital-risqueurs vont accompagner la création et le développement de l'entreprise. Enfin, le dernier type de ressources est ce que l'on appelle les « big pharmas » qui, achetant les produits de l'entreprise, permettent à celle-ci de vivre.

Comment approcher l'objet ?

Le milieu est hétérogène, complexe, concurrentiel. Comment les entrepreneurs combinent-ils ces différentes ressources dans un tel milieu ? Les relations interpersonnelles sont cruciales. En effet, les entrepreneurs doivent trouver des informations complexes (Powell & Grodal, 2005), dans une situation caractérisée par l'incertitude (Granovetter, 1983 ; Krackhardt, 1992) et ils doivent accéder à l'information, l'évaluer et la contrôler (Lazega, 1992 ; 2002).

Ils ont donc besoin les uns des autres. Le travail n'est pas routinisé et la forme d'organisation est collégiale (Lazega, 2002). Un acteur seul ne peut pas stocker l'ensemble de l'information nécessaire. L'activité doit donc être analysée comme un système d'interdépendance, mais la recherche porte plus précisément sur l'articulation de plusieurs systèmes d'interdépendances. Qu'est-ce que cela signifie ? Souvent, on distingue l'organisationnel et l'inter-organisationnel. Puis on oppose les interdépendances formelle, fonctionnelle, épistémique, aux niveaux intra-organisationnel et inter-organisationnel. Cela donne une typologie en 6 cases :

Type d'interdépendance	Intra-organisationnel	Inter-organisationnel
Formelle	Organigramme	Contrats de R&D
Fonctionnelle	Division sociale du travail	Division inter-organisationnelle du travail
Épistémique	Réseaux de conseil	Réseaux de brevets, publications, licences

*Vers une typologie des
formes d'interdépendance
et leur articulation*

Une précision sur les interdépendances épistémiques. Il faut les voir comme une forme d'indicateur de la manière dont les acteurs construisent et contrôlent les

savoirs. On demande un avis à quelqu'un et on met à l'épreuve son savoir. Autrement dit, les acteurs contrôlent interactivement les savoirs. En même temps, quelqu'un qui en consulte un autre reconnaît le statut d'autorité de celui qu'il consulte. La pertinence du savoir dépend donc des positions des uns et des autres dans le réseau d'échange des savoirs. Méthodologiquement donc, l'échange de conseils est un lieu d'observation des interdépendances épistémiques. On se pose alors les questions suivantes : qui fait autorité ? Qui revendique quel savoir ?

Étudier les réseaux de conseil amène à s'intéresser à la manière dont les acteurs tentent de résoudre les conflits épistémiques. Quels sont les savoirs ? Qui a le droit de savoir ? On s'intéresse aussi à la pertinence ou aux conditions de félicité d'un savoir. Beaucoup d'études ont porté, au niveau intra-organisationnel, sur les leaders d'opinion dans les organisations. On sait que ces leaders ont une autorité scientifique, mais que le niveau hiérarchique auquel ils se trouvent joue un rôle déterminant. Ces

leaders sollicitent peu leurs collègues. Ils ne cherchent l'information qu'au même niveau hiérarchique. En partant de ces résultats, la recherche élargit le champ d'étude à l'inter-organisationnel.

L'enquête a commencé en 2007 et s'est terminée en 2008. Elle a commencé par une immersion dans le milieu, au niveau d'une association professionnelle. Il y a eu des journées d'observation dans des conseils d'administration et des groupes de travail, ainsi que des entretiens face-à-face. L'enquête visait à définir une population et à formuler des hypothèses pour construire un questionnaire.

La population n'a pas été construite par boule de neige, comme c'est souvent le cas. Des critères d'identité suffisamment forts sont apparus dans la phase d'immersion, qui ont

permis de définir la population en amont : travailler dans le domaine des sciences de la vie, avoir procédé à un investissement supérieur à 500K€, dépenser en R&D au moins 15% des charges totales. Un à quatre dirigeants de l'entreprise ont été contactés, les fondateurs, le président ou le directeur général, les directeurs scientifiques, financier, médical ou pharmaceutique. Trois types de relations ont été étudiés : amitié, consultation, discussion. Des logiciels de visualisation ont été mobilisés pour traiter les données (Pajek, Ucinet, Visone, Gephi). Puis des logiciels de modélisation statistique adaptés spécifiquement à l'analyse de réseau. Ces méthodes sont en plein développement. Pourquoi utiliser ces modèles ? Il s'agit de ne pas prendre en compte simplement les caractéristiques des individus, mais aussi les structures dans lesquelles ils sont engagés. On se focalise sur les interdépendances, les sous-structures relationnelles, pas seulement sur les attributs individuels des acteurs.

L'enquête montre un grand désaccord entre les « scientifiques » et les « économistes ». Ce conflit épistémique organise le réseau. La question est : est-ce que l'affiliation à un univers scientifique ou à un univers économique structure les relations ? En testant les variables fonction, origine professionnelle et le statut épistémique, ces paramètres apparaissent bien comme significatifs (Pina-Stranger & Lazega, 2010).



Banlieue
1914

Le projet a alors cherché à explorer l’articulation des interdépendances épistémiques et des interdépendances symboliques ; l’articulation entre les interdépendances physiques et épistémiques ; l’articulation des interdépendances financières et épistémiques. À ce dernier niveau, un exemple de question que l’on peut se poser est : le fait que deux entrepreneurs soient reliés à un même capital-risqueur facilite-t-il la coopération, l’échange de conseils, entre les deux ? Les capital-risqueurs ont été chargés par l’État d’une mission et bénéficient d’incitations fiscales à investir dans l’innovation. Ce modèle a été importé des États-Unis et est très normatif : il affiche une « bonne » façon d’opérer les transferts technologiques, sans que celle-ci soit véritablement discutée. Il s’agit de défendre et améliorer la compétitivité.

Pour approcher la question, la démarche a consisté à regarder, comme il a été dit, si la co-affiliation au même investisseur favorise les échanges entre entrepreneurs. Une autre entrée a procédé par les portefeuilles organisationnels : plus on partage un même espace collaboratif, plus la probabilité d’échange est grande. Mais on peut aller plus loin en se demandant quelles sont les stratégies de construction de l’espace de collaboration élargi. Il faut alors mesurer la taille des portefeuilles qu’on partage (H1). Par contre, on peut se dire que si l’espace est trop large, la probabilité d’échange diminue (H2). On peut se dire aussi que la richesse, la taille financière, joue un rôle (H3). L’engagement financier peut aussi être important (H4). Enfin, il faut étudier les relations d’amitiés et de collaboration, et surtout le mélange des deux (H5).

Une bonne partie des hypothèses mènent à des résultats significatifs.

L’objectif du projet est donc bien d’articuler plusieurs formes d’interdépendances (symbolique, formelle, fonctionnelle, épistémique, structurale). À partir de là, on peut imaginer des chaînes d’action.

Echelle ou espace d’action

Type d’interdépendance	Echelle d’action interindividuelle	Echelle d’action inter-organisationnelle	Espace d’action multiniveaux ou d’affiliation (et multimilieus)	Espace des dispositifs d’intermédiation
Symbolique	<ul style="list-style-type: none"> relations affectives relations de soutien moral relations familiales 	<ul style="list-style-type: none"> secteur d’activité trajectoires industrielles le public et le privé 	<ul style="list-style-type: none"> appartenance institutionnelle valeurs, normes, origines sociales 	<ul style="list-style-type: none"> instruments de valorisation, de capitalisation
Formelle	<ul style="list-style-type: none"> relations de subordination 	<ul style="list-style-type: none"> relations contractuelles de propriété, juridiques économiques, marchandes, géographiques 	<ul style="list-style-type: none"> relation salariale porte-parole encastrement et découplage 	<ul style="list-style-type: none"> convention collective normatives techniques standards de production dispositifs de contrôle et de calcul
Fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> échange de ressources associées à l’accomplissement des tâches division sociale du travail 	<ul style="list-style-type: none"> division inter-organisationnelle du travail 	<ul style="list-style-type: none"> capture des ressources organisationnelles par les individus vice-versa 	<ul style="list-style-type: none"> instrumentalisation des tâches <i>business model</i>
Epistémique (sous-type de fonctionnel)	<ul style="list-style-type: none"> validation et contrôle collectifs du savoir communautés épistémiques, relations de co-publication (articles, projet de recherche) 	<ul style="list-style-type: none"> relations de recherche de propriété intellectuelle (brevets) 	<ul style="list-style-type: none"> codification des savoirs des individus par l’organisation apprentissage individuel des savoirs et savoir-faire organisationnels 	<ul style="list-style-type: none"> stockage indexation identification veille technologique
Structurale	<ul style="list-style-type: none"> interdépendances structurales endogènes : densité, réciprocité, demi-degré intérieur, demi-degré extérieur, connexion à distance deux, triade cyclique, triade transitive, etc. interdépendances structurales exogènes : similarité, popularité, l’activité, etc. 		<ul style="list-style-type: none"> (plus) sous-structures tétradiques 	

Dans les mois qui viennent, l'accent va être mis sur la dimension d'apprentissage collectif en observant l'évolution des interdépendances épistémiques. L'intérêt est d'arriver à des résultats montrant des interdépendances multi-niveaux.

Par ailleurs, le projet s'inscrit dans un cadre de collaboration internationale avec Göttingen (Olaf Rank) et Swinburne University of Technology (Dean Lusher) et une confrontation des résultats aura donc lieu.

DÉBAT

Question : *Qui sont exactement les entrepreneurs ? La catégorie est-elle socialement homogène ? Deuxième question : les échanges se font-ils dans les clusters ? Troisième question : Comment le travail se situe-t-il dans le champ des études sur l'entrepreneuriat ?*

Réponse : À 60%, les entrepreneurs sont issus du monde de la recherche. On leur accorde le droit de quitter la recherche pour 7 ans renouvelables généralement. 40% viennent d'un monde très différent, celui de la professionnalisation des dirigeants d'entreprise (écoles de commerce, financiers). Une partie vient de la fusion Sanofi-Avantis. À propos de la deuxième question. On a étudié l'échange de savoirs dans les clusters et on s'est interrogé sur le phénomène de traduction. On constate que certains leaders d'opinion locaux occupent une position d'intermédiation entre les entrepreneurs les plus centraux au niveau national et les entrepreneurs du cluster (Pina-Stranger, 2011). Eu égard à la troisième question. Beaucoup d'études se centrent uniquement sur les contrats. D'autres sont des études de cas approfondies. Le projet constitue un apport original vis-à-vis des unes et des autres en donnant une vision plus large, mais qui porte un regard resserré sur les relations interpersonnelles.

Question : *Pouvez-vous décrire un peu plus les entrepreneurs (âge, caractéristiques personnelles, etc.) par comparaison notamment à d'autres secteurs ?*

Réponse : L'âge moyen, 46 ans. Il est plus élevé qu'en informatique (si on pense au fondateur de Facebook). Ils sont souvent choisis par les capital-risqueurs. 70% ont un PhD. 78% ont une formation initiale en science. 10% seulement sont des femmes (la proportion de femmes est par contre beaucoup plus élevée chez les capital-risqueurs).

Question : *Est-ce que les entreprises de biotech sont viables à long terme ?*

Réponse : L'enjeu de la performance est très important. Il n'y a pas de marché final réel ; il n'y a pas de prix de référence ; il n'y a que des échanges autour de projets. Par ailleurs, les capital-risqueurs communiquent peu sur leurs résultats. Donc cette question, essentielle, est très difficile à traiter. Il va falloir interroger des fonds de fonds : il n'y a qu'à ce niveau qu'on peut avoir des informations.

Question : *À propos des données de réseau, comment ont-elles été récoltées ? Sur la méthode, pourquoi un modèle ERGM a-t-il été utilisé ? Enfin, les juristes qui font les contrats sont-ils spécialisés ?*

Réponse : Les juristes sont une des catégories des prestataires de services. Il faudrait tous les regarder. On a gardé dans la population de la seconde vague d'entretiens des gens qu'on avait sortis dans la première vague, tous les consultants en biotech. Il

existe un monde de prestataires consultants qu'il faut étudier, c'est vrai. En ce qui concerne les méthodes de modélisation, nous utilisons dans nos analyses l'approche statistique des *Exponential Random Graph Models* (ERGM) (Robins *et al.*, 2007 ; Snijders *et al.*, 2006). Ces modèles stochastiques sont conçus pour identifier les sous-structures relationnelles qui caractérisent un réseau tout en incluant des effets aléatoires censés représenter l'hétérogénéité des comportements qui échappe aux observations, et des variables exogènes caractérisant les individus. Les sous-structures relationnelles identifiées sont principalement les dyades et les triades. Leur identification permet de contrôler les effets endogènes associés à l'existence d'une relation. Par exemple, deux entrepreneurs peuvent établir une relation de conseil parce qu'ils partagent une même origine professionnelle (*effet exogène de similarité*), ou peuvent établir une relation parce qu'ils ont un contact en commun (*effet endogène de transitivité*). L'inclusion des sous-structures permet ainsi de caractériser le réseau et de contrôler les effets relationnels des variables exogènes associés aux hypothèses. Les sous-structures et les variables sont représentées par des paramètres qui sont estimés en comparant successivement le réseau observé à des milliers de réseaux simulés aléatoirement. La convergence de ces paramètres vers des valeurs stables signale la capacité du modèle à s'ajuster aux données observées. L'interprétation des effets significatifs associe chaque paramètre à une faible ou forte probabilité d'occurrence des relations qu'il représente.

***Question :** On parle de réseaux, mais la notion est très restrictive. La thèse de Claire Champenois (2006) montrait des catégories d'acteurs beaucoup plus larges que celles étudiées ici (cabinets de conseil, pouvoirs publics, presse professionnelle, associations professionnelles, etc.). Deuxième remarque. Ces acteurs sont hybrides. Les produits dont on parle sont très difficiles à se représenter. Même les capital-risqueurs ont souvent une thèse. Troisième point, je suis gênée qu'on ne considère comme entrepreneurs que les dirigeants de l'entreprise. Il y a ceux qui développent le projet, sont présents au départ, laissent ensuite leur place. Le scientifique est rapidement remplacé par un financier lorsqu'il y a une levée de fonds. Enfin, il y a eu une dynamique d'institutionnalisation du champ, avec des entrepreneurs de nouvelle génération formés à l'entrepreneuriat.*

Réponse : Ces questions font partie d'un débat général. Peut-on ignorer les autres acteurs ? On ne les ignore pas, on les intègre dans les hypothèses. Du point de vue de la collecte des données, si l'on veut garder la qualité d'un regard proche, il faut intégrer l'étude de ces acteurs dans la partie plus qualitative. Dans la nouvelle vague d'entretiens, tout a été enregistré. Sur la dimension d'hybridité : les biotechs sont définies comme un domaine de rencontres. L'hybridité est prise en compte dans l'analyse (on a des acteurs qui sont scientifiques et ont fait un MBA, par exemple).

***Question :** Les formes d'échanges évoluent-elles selon le secteur et le projet (génomique par exemple, par opposition à d'autres types de projets) ? Comment, méthodologiquement, s'articulent le qualitatif et le quantitatif ?*

***Question :** Par rapport au projet CNRS, une remarque sur l'amont et l'aval du projet. En amont, êtes-vous en mesure d'articuler les observations à des dispositifs politiques différents ? En aval, peut-on faire un lien entre les observations et le champ des biotechs en France ?*

Réponse : Une première remarque. J'ai pris en considération dans d'autres analyses des sous-secteurs de la santé humaine (vaccins thérapeutiques, par exemple). Il y a des régularités associées à ces projets. Concernant l'amont, j'ai un projet sur les capital-risqueurs, sur la manière dont ils construisent la valeur en utilisant les

business models notamment. L'effet des politiques publiques est directement exploré dans la mesure où l'on regarde précisément comment le transfert technologique se constitue en tant qu'activité collective, menée par deux centaines d'entrepreneurs. Je pense que l'étude des capacités de coordination des acteurs qui font cette activité de transfert est une manière intéressante (et non utilisée jusqu'à présent) d'interroger les politiques publiques qui configurent le modèle de transfert technologique.

Question : *L'idée que des critères d'identité jouent des rôles différents est très intéressante. C'est une piste à suivre, celle du lien entre forme de réseau et critères d'identité. La grande boîte noire, pour moi, est votre travail de codage. Face à la richesse du matériau, tout se joue à ce niveau.*

Réponse : J'ai écrit des pages et des pages sur mon travail de codage. Je suis d'accord avec vous que c'est un niveau essentiel dans l'analyse.

Question : *Dans la thèse de Claire Champenois (2006), les acteurs soulignaient le rôle joué par l'amitié ; retrouvez-vous cette dimension originale dans vos entretiens ? Comment avez-vous opérationnalisé cette variable, qui n'est ni la confiance, ni l'interdépendance, ni l'informel (le fait de prendre des cafés ensemble, par exemple). Il me semble que l'amitié est insuffisamment théorisée et difficilement prise en compte dans l'analyse de réseau, alors qu'elle constitue un phénomène particulier, dont le rôle est mis en avant par les acteurs eux-mêmes. Tout se passe comme si les acteurs le soulignaient et que les chercheurs avaient du mal à le traiter. Envisagez-vous d'en faire une réelle analyse et d'étudier les situations où elle joue un rôle structurant (en vous servant par exemple d'Aristote et de Arendt) ?*

Réponse : Effectivement, les entretiens confirment l'importance de l'amitié pour les acteurs. Il faut un protocole pour traiter ce phénomène. Dans le questionnaire, le protocole était : ami est défini comme une personne avec qui vous resteriez en contact si vous changiez complètement de métier. Effectivement, cette forme de lien joue un rôle très fort. La population étudiée est peu nombreuse, ce qui explique que l'amitié soit un phénomène important.

Références

- Champenois Claire (2006) *Entre science et marché : l'entrepreneur rationalisé. Naissance et développement de l'industrie allemande des biotechnologies*, Paris, Institut d'Études politiques, soutenue le 6 décembre.
- Granovetter Mark (1983) "The strength of weak ties: A network theory revisited", *Sociological theory*, vol. 1, pp. 201-233.
- Krackhardt David (1992) "The strength of strong ties: The importance of philos in organizations", in Nohria Nitin & Eccles Robert G. [eds] *Networks and organizations: Structure, form, and action*, Boston, Harvard Business Press, pp. 216-239.
- Lazega Emmanuel (1992) *The micropolitics of knowledge: Communication and indirect control in workgroups*, New York, Aldine de Gruyter.
- Lazega Emmanuel & Mounier Lise (2002) "Interdependent entrepreneurs and the social discipline of their cooperation: a research programme for structural economic sociology in a society of organizations", in Favereau Olivier & Lazega Emmanuel [eds], *Conventions and structures in economic organization: markets, networks and hierarchies*, Cheltenham, Edward Elgar, pp. 147-199.
- Pina-Stranger Alvaro (2011) "Réseaux de conseil et d'autorité dans les clusters de biotechnologies en France", *Revue Française de Socio-Économie*, vol. 7, n° 1, pp. 45-66.

- Pina-Stranger Alvaro & Lazega Emmanuel (2010) "Inter-organisational collective learning: the case of biotechnology in France", *European Journal of International Management*, vol. 4, n° 6, pp. 602-620.
- Powell Walter W. & Grodal Stine (2005) "Networks of innovators", in Fagerberg Jan, Mowery David C. & Nelson Richard R. [eds], *Handbook of Innovation*, New York, Oxford University Press, pp. 1009-1031.
- Robins Garry L., Pattison Philippa, Kalish Yuval & Lusher Dean (2007) "An introduction to exponential random graph (p^*) models for social networks", *Social Networks*, vol. 29, n° 2, pp. 173-191.
- Snijders Tom, Pattison Philippa, Robins Garry L. & Handcock Mark S. (2006) "New specifications for exponential random graph models", *Sociological Methodology*, vol. 36, n° 1, pp. 99-153 ■



Deux fillettes assises, 1911

Créer son propre modèle de document : mode d'emploi

Vous avez votre police fétiche, vous aimez que les numéros de page soient en bas à droite, que l'interligne soit 1,5 et les marges de 2. Avez-vous déjà pensé à créer votre propre modèle de document Word, celui qui, à l'ouverture, contiendra toutes vos préférences ?

La procédure est assez simple et se révèle d'une grande utilité, particulièrement au moment de la rédaction de thèse. Avec un modèle personnalisé, vous éviterez ainsi de vous retrouver avec un ensemble de documents hétérogènes, et vous gagnerez autant de temps pour la mise en page finale. Nous vous donnons ici des pistes pour créer un document qui rassemble par avance toutes les contraintes liées à l'écriture d'une thèse, contraintes imposées par votre établissement ou par vous-même et votre sens du beau, et peut-être de votre empathie pour les quelques lecteurs qui devront lire votre manuscrit...

Commençons par la fin – une fois tous les paramètres vitaux intégrés au document, il vous suffira de choisir « Enregistrer sous » puis de cliquer sur « Format », pour choisir « Modèle Word (.dotx) ». Ceci est valable pour les Mac. Pour les PC, il faut sélectionner « Modèle Word » dans la liste « Type de fichier » puis cliquez sur Enregistrer.

Ensuite, lorsque vous allez créer un document à partir de ce modèle, le premier enregistrement convertira le document ouvert en .docx classique, tout en laissant votre modèle prêt pour une nouvelle utilisation.

Quels sont les paramètres primaires et secondaires que vous pouvez inclure

dans ce modèle ? Si l'on garde l'exemple de la thèse, voici une liste non exhaustive de choix qu'il est préférable de faire en amont de la rédaction.

Les incontournables, à faire une bonne fois pour toutes :

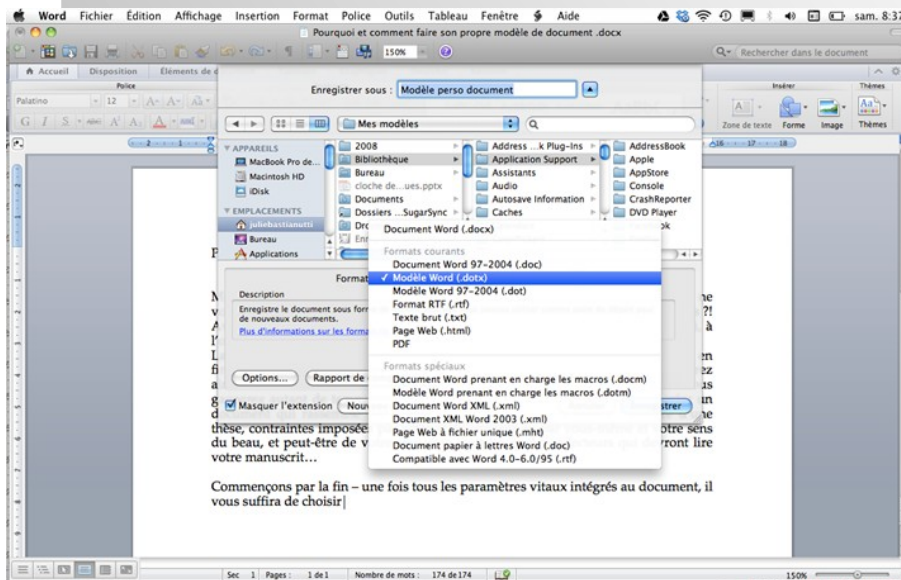
- police de caractère
- taille de la police pour le corps du texte
- interligne (il est possible de choisir un interligne personnalisé)
- marges du document
- insertion du numéro de page

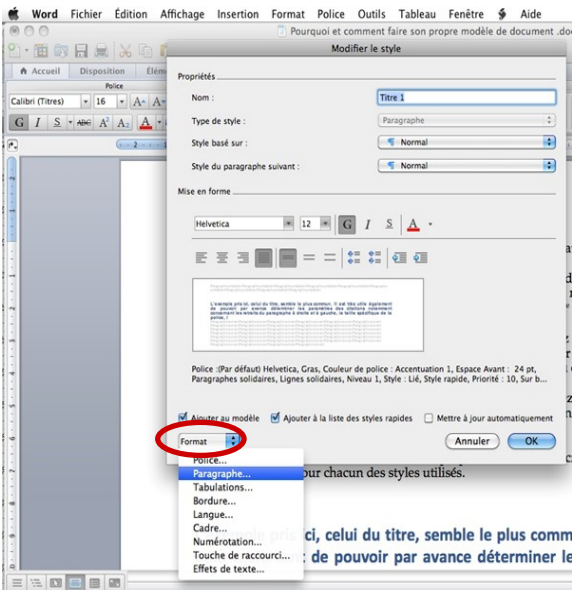
Régler les styles

Pour les documents complexes, il est indispensable de réfléchir au style que l'on va attribuer aux différents niveaux ou parties du texte : titres de partie et chapitre, titres de section, corps du texte, mais aussi, style pour la mise en page des citations, et la bibliographie, style des titres de tableaux, figures, images...

Word propose un ensemble de styles prédéfinis. Si vous voulez personnaliser ces styles, rien de plus facile.

Dans la liste des styles, choisissez par exemple le style « titre 1 » et avec un clic droit, accédez à l'option « Modifier... ». Une fenêtre apparaît et vous permet de choisir une police, sa taille, et des options comme « gras » ou « souligné ». Le plus intéressant consiste à cliquer sur « Format ».





Vous pouvez alors accéder à un ensemble précieux de réglages supplémentaires. En cliquant sur « paragraphe », par exemple, vous pourrez choisir de laisser automatiquement un espace avant et/ou après chaque titre de ce niveau – évitant ainsi de vous demander combien de lignes vous avez sautées la dernière fois...

Vous pouvez régler l'interligne, soit en l'harmonisant avec celui du corps du texte soit en le diminuant par exemple. De même, vous pouvez fixer les retraits à droite/à gauche du paragraphe de titre mais aussi éventuellement de la première ligne.

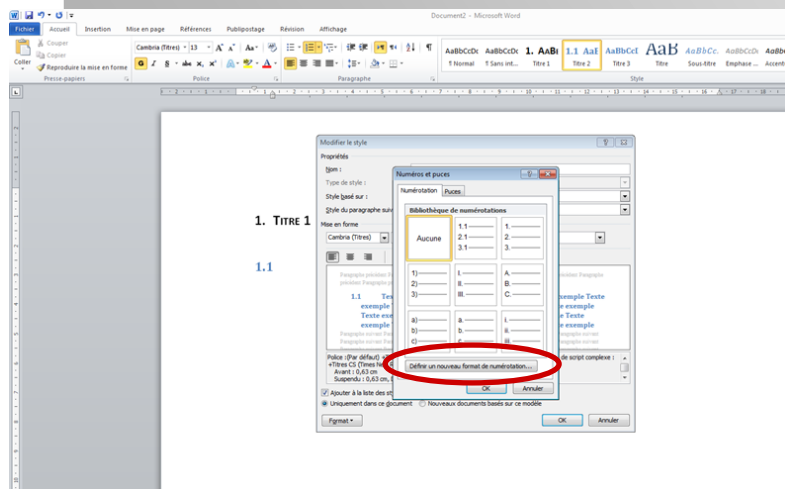
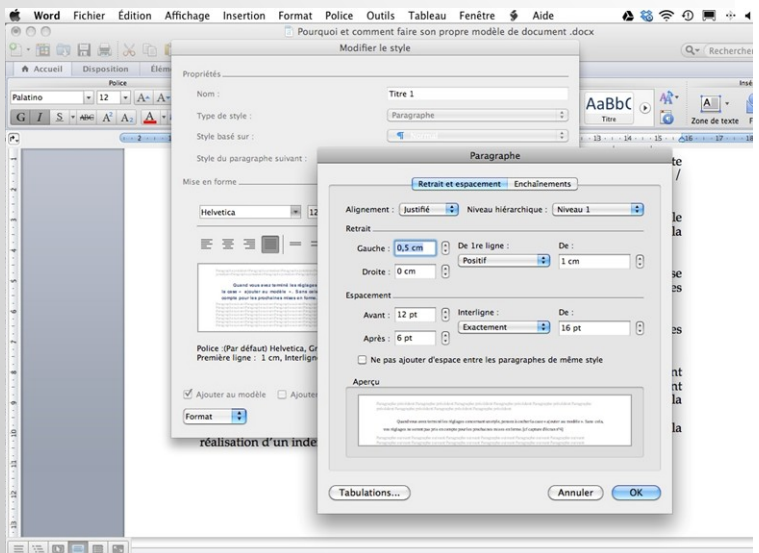
Si c'est un titre de partie ou de chapitre et que vous souhaitez l'encadrer ou le souligner de façon élégante, choisissez l'option « bordure » pour personnaliser la couleur, l'épaisseur, la distance et autres détails des bordures et/ou de la trame. Si, comme dans le cas d'une thèse, vous avez prévu de faire un sommaire automatique, il convient d'attribuer une numérotation

spécifique pour chaque niveau de titre. Ces options peuvent être définies dans format numérotation. Si vous souhaitez établir une numérotation qui n'existe pas dans les styles prédéfinis, choisissez l'option « définir un nouveau format de numérotation ».

Quand vous avez terminé les réglages concernant un style, pensez à cocher la case « ajouter au modèle ». Sans cela, vos réglages ne seront pas pris en compte pour les prochaines mises en forme.

Les versions les plus récentes de Word proposent même de créer ses propres raccourcis clavier pour chacun des styles utilisés.

L'exemple pris ici, celui du titre, semble le plus commun. Il est très utile également de pouvoir



par avance déterminer les paramètres des citations notamment concernant les retraits du paragraphe à droite et à gauche, la taille spécifique de la police, les espaces automatiques avant et après le paragraphe.

Définir un style pour les titres de tableaux, figures, images rendra d'autant plus aisée la réalisation de tous vos sommaires en fin de parcours.

En vous souhaitant une agréable rédaction ! ■

Julie Bastianutti

CSO, Sciences po & PREG-CRG, Ecole polytechnique

Cécile Chamaret

Université Paris-Sorbonne Abu Dhabi

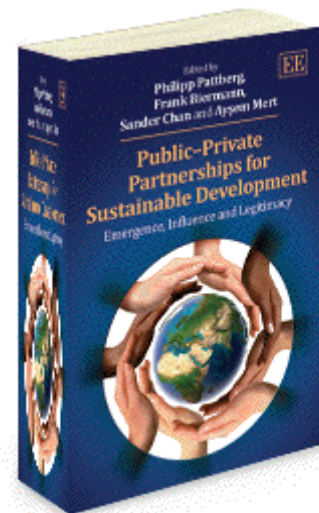
Les partenariats public-privé en développement durable. À propos de *Public-Private Partnerships for Sustainable Development: Emergence, Influence and Legitimacy*

Fabien Villacampa

parcours Doctis du Master Innovation Technologique et Entrepreneuriat

Les partenariats public-privé et le développement durable

La mise en place des politiques de développement durable au niveau mondial est un domaine sensible, qui se heurte constamment aux problèmes d'adhésion commune et d'efforts de l'ensemble des acteurs mondiaux. Au sommet mondial du développement durable de Johannesburg, en 2002, a émergé une forme nouvelle d'organisation inspirée de leur succès dans d'autres domaines : les partenariats public-privé en développement durable. Censés amener autour d'une même table les acteurs issus des milieux gouvernementaux, des organismes internationaux et des entreprises privées, ceux-ci ont après 10 ans un bilan relativement controversé sur leur réel apport en matière de gouvernance et de résultats. Dans un livre qui vient de paraître, Philipp Pattberg, Frank Biermann, Sander Chan et Aysem Mert (2012) dressent un bilan de l'état actuel de l'art et des questions de recherche autour des trois questions fondamentales : pourquoi les partenariats public-privé (PPP) en développement durable sont-ils apparus, quelle est leur influence réelle et quelle est leur légitimité ? Pour répondre à ces questions, les auteurs mobilisent quatre méthodologies différentes : une étude sur la base de données de l'ONU fournit un matériau dense à une approche quantitative ; deux enquêtes d'expertise fondées sur l'envoi de questionnaires à des experts ; une campagne d'entretiens semi-directifs, base d'une approche qualitative ; enfin, l'analyse de nombreux textes, réalisée au cours de plusieurs années sur des écrits et articles concernant le sujet.



Pourquoi et comment les PPP sont-ils apparus dans le champ du développement durable ?

Selon les auteurs, les partenariats sont le fruit d'un processus de négociation et de *lobbying* animé lors du sommet de Johannesburg, précipité par la nécessité de créer un produit fini à l'issue de l'événement. C'est toutefois seulement autour de lignes directrices générales fondées sur la volonté des acteurs que le compromis s'établit avec les « *Bali Guidelines* ». Sous la pression notamment des États-Unis, aucune forme de *reporting* ou de contrainte n'est formulée : en découle une sorte de « guide du partenariat idéal », sans astreinte à résultats, ce qui selon les auteurs a largement contribué à détériorer la qualité initiale des partenariats et à faire apparaître des

contestations politiques. Pourtant, bien qu'affaiblis par l'absence de lignes d'engagement, les partenariats ont eu un réel impact politique à plusieurs niveaux. Ils ont notamment exposé l'ONU au monde des affaires avec l'apparition d'un réseau d'acteurs privés au sein même de l'organisation. Au niveau local, le bilan est mitigé : si de nombreux partenariats se voient reprocher l'émergence d'intérêts privés dépossédant les populations locales (Miraftab, 2004), d'autres sont considérés comme un réel effort de démocratisation de la gouvernance. Les auteurs notent toutefois l'apparition d'un phénomène dangereux écartant les PPP de leur vocation première : leur utilisation à des fins politiques. En effet, de nombreux exemples montrent comment des acteurs économiques puissants utilisent ces plateformes au sein même de l'ONU pour soutenir des sujets controversés comme le nucléaire, le PVC, ou les biotechnologies.

Il convient donc d'expliquer l'émergence des partenariats. Les auteurs notent une large différence entre la rationalité de création d'un partenariat individuel, souvent expliquée par la convergence d'intérêts particuliers, et celle des partenariats transnationaux en tant que phénomène mondial. Ils présentent trois hypothèses et les comparent sous deux approches théoriques puis empiriques : le *fonctionnalisme* voit les PPP comme une réponse à un manque institutionnel ; la *théorie des réseaux politiques* explique les mécanismes de marchés comme des phénomènes de coordination économique et de distribution des responsabilités. Proche de l'analyse fonctionnelle, elle prend en compte les cercles d'acteurs à l'échelle locale des projets, ou à l'échelle plus large des programmes lancés. L'*institutionnalisme* permet de se démarquer des théories « à but rationnel orienté » : le constat est que les partenariats n'apportent pas forcément la solution la plus simple en matière de gouvernance. Peut-être sont-ils simplement l'imitation d'un mécanisme réussi dans d'autres secteurs ? Les modèles d'émergence présentent des singularités géographiques, politiques et participatives : l'approche *fonctionnaliste* est privilégiée pour les gouvernements d'Afrique subsaharienne, affaiblis et pressés à la fois par l'urgence de préserver les ressources et le manque d'acteurs du développement. La *théorie des réseaux* se justifie mieux dans les zones de forte densité d'acteurs du pouvoir, comme en Inde ou en Afrique du Sud, où ont eu lieu les sommets du développement durable et où les acteurs non-gouvernementaux donnent naissance aux initiatives durables. Plus généralement, le grand nombre de partenariats dans les pays à forte présence d'organismes internationaux experts très institutionnalisés et globaux, semble justifier la théorie *institutionnaliste*.

À la lumière de l'apport empirique, les auteurs concluent que les partenariats n'émergent pas forcément pour compléter une carence : leurs zones d'apparition reflètent bien plus l'agenda politique international où convergent l'appui des grands organismes internationaux et des motivations politico-économiques qui sont spécifiques selon le marché et la zone géographique comme nous le verrons.

Quelle est l'influence des PPP en développement durable ?

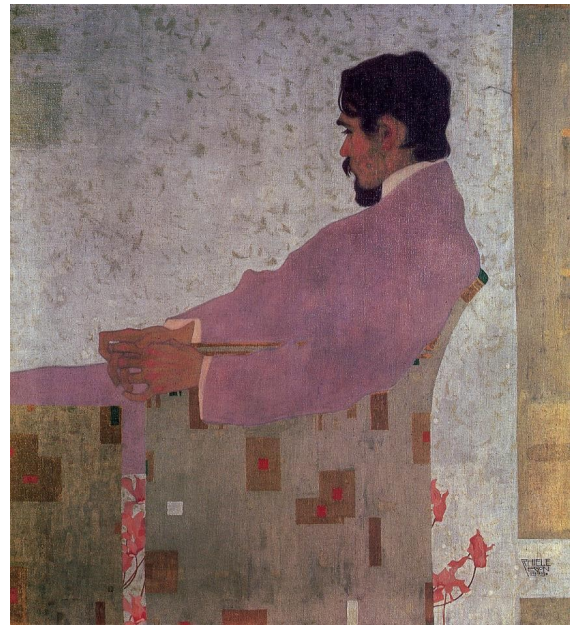
La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à la définition de critères théoriques permettant de juger de l'efficacité des PPP, puis à une focalisation sur différents secteurs et zones géographiques.

Se fondant sur une analyse à grande échelle, les auteurs synthétisent les objectifs que l'on peut attendre des partenariats en trois fonctions potentielles, correspondant à des déficits de gouvernance que les partenariats sont censés résorber, capables qu'ils seraient d'instaurer ou de soutenir des normes de régulation en matière de durabilité : développement, implémentation et inclusivité. En matière de soutien au

développement de normes, tout d'abord, le bilan est très mitigé : alors que l'on pourrait s'attendre à ce que de nombreux partenariats viennent renforcer la régulation dans les zones où celle-ci est absente, force est de constater qu'ils se développent bien mieux dans les zones déjà hautement régulées. En matière d'implémentation, les auteurs envisagent quatre critères : *capacité financière, capacité d'apport réel de ressources, impact immédiat visible sur l'environnement, renforcement des mécanismes de gouvernance*. Or, l'observation empirique ne semble pas à la hauteur de l'engouement initial. Enfin, *l'inclusivité* correspond au renforcement de la participation de l'ensemble des acteurs concernés dans la gouvernance, notamment ceux de moindre pouvoir économique : les auteurs mesurent pour cela l'équilibre entre acteurs de pays du Nord et du Sud, celui entre les parties gouvernementales et non-gouvernementales, et enfin la représentation des partenaires usuellement « marginaux » comme les populations locales. Là encore, il semble que malgré certains exemples très optimistes, la majorité des partenariats est contrôlée de façon disproportionnée par les mêmes acteurs que dans les mécanismes de gouvernance classiques : pays du Nord, gouvernements, grandes organisations internationales.

Il est clair que les partenariats diffèrent en termes d'efficacité et d'atteinte de leurs objectifs. Il s'agit donc d'expliquer cette variation. Dans la suite de la deuxième partie, les auteurs décident de se concentrer sur le secteur de l'énergie et d'étudier les différences en matière d'acteurs impliqués d'une part, et de structures internes et de processus de décision d'autre part. Deux hypothèses permettraient en effet d'expliquer les différences de résultats : la première met en avant le pouvoir des acteurs, et postule que les partenariats aux acteurs les plus puissants sont plus performants au vu des ressources requises pour pouvoir peser sur une activité comme le secteur mondial de l'énergie. La seconde avance que le *design* des partenariats en matière de gouvernance et d'organisation en est le principal facteur d'efficacité. Afin de tester ces deux hypothèses, les auteurs utilisent deux méthodologies se complétant, une *quantitative*, faisant une statistique descriptive en fonction de facteurs choisis, et une *qualitative* sur une dizaine de cas choisis comme les cinq considérés comme les plus performants et, au contraire, les cinq considérés comme les moins performants. Cette approche apparaît intéressante en matière d'analyse de système de gouvernance : l'approche quantitative, censée, pour les auteurs, prouver une corrélation plutôt qu'une causalité, renforce les deux hypothèses sans privilégier l'une ou l'autre. En particulier, elle permet de pointer l'échec des partenariats où le principal acteur est gouvernemental, et celui des partenariats au *design* uniquement administratif sans personnel dédié. L'approche qualitative, bien que limitée par le nombre de partenariats étudiés, permet de tirer des conclusions constructives : tout d'abord le niveau d'institutionnalisation est primordial, et les échecs sont tous caractérisés par des structures de management peu claires. Ensuite, les échecs et succès se distinguent par leur fonction principale : les PPP focalisés sur le management participatif semblent tous mener à un échec par exemple, tandis que ceux destinés à tirer profit d'expertises spécifiques de différents acteurs semblent réussir. La précision des objectifs définis apparaît également primordiale.

En somme, la focalisation sur le secteur de l'énergie semble bien apporter des éléments constructifs quant à l'apport effectif des partenariats en matière de gouvernance. Si l'optimisme qui a prévalu lors du lancement des PPP en



Portrait du peintre
Anton Peschka,
1909

développement durable doit être nettement tempéré, on peut identifier plus clairement les facteurs de réussite et d'échec, comme les points à améliorer dans le dispositif.

Qu'en est-il des PPP en développement durable en dehors de l'OCDE ?

Les PPP en développement durable sont apparus dans la zone OCDE. L'extension du modèle à des environnements politiques très différents doit être révélatrice de la capacité que peut avoir cette forme de gouvernance sur le développement durable.

Le premier chapitre de cette partie est consacré à l'Inde et à la Chine, qui sont vues comme les principaux contre-pouvoirs actuels aux modèles de processus occidentaux de mondialisation. Or, il semble bien que ces deux pays se sont approprié les partenariats avec succès, transposant le modèle original pour l'adapter à leur propre contexte. Ceci se voit plus particulièrement lorsque l'on compare les deux pays : en Chine, la représentation des parties prenantes reste quasi-inexistante, à l'image du manque de pluralité gouvernementale ; pourtant de nombreux partenariats existent à l'échelle régionale et nationale, servant souvent à connecter différentes institutions gouvernementales. En Inde, où la société civile et les organisations non gouvernementales sont plus présentes, il existe de nombreux partenariats locaux, qui interagissent avec les partenariats nationaux. Ceux-ci visent souvent à mettre en œuvre des réformes issues d'une politique nationale, et sont bien plus institutionnalisés. Ces exemples montrent l'adaptabilité du modèle en fonction des contextes économiques et politiques, ce qui explique largement son extension mondiale. Il apparaît en revanche bien plus précis et décisif dans les environnements institutionnalisés vers la participation collective, à l'exemple de l'Inde où la collaboration entre échelle locale et internationale apparaît réelle.

S'il ne vient pas s'opposer à la conclusion précédente, le bilan de l'Afrique sub-Saharienne, dressé dans le chapitre suivant, est tout autre : les partenariats semblent largement contrôlés et utilisés par les gouvernements nationaux comme un outil politique plutôt que comme une collaboration participative. Une étude des acteurs engagés, selon une méthodologie semblable à l'approche faite précédemment sur le secteur de l'énergie, montre que très peu de partenariats locaux existent dans cette zone, au contraire de PPP nationaux ou impliquant des acteurs gouvernementaux. Ces derniers en sont en revanche friands et privilégient par leur biais les alliances transnationales, qui leur permettent en fait l'accès à des ressources qu'ils n'auraient pas individuellement. Toutefois, leur structure de gouvernance n'est pas réellement pluripartite, ces acteurs conservant l'essentiel du pouvoir : le bilan est que les PPP semblent pallier certains déficits de cohésion entre institutions gouvernementales, mais qu'ils n'apportent quasiment rien en matière de représentation plus large des acteurs. Ils ne semblent donc pas constituer un progrès dans cette perspective, car ils ne résolvent pas dans cette zone les problèmes usuels des pays du Tiers Monde ni en matière de gouvernance, ni en matière de développement durable.

Quelle légitimité pour les PPP en développement durable ?

La quatrième et dernière partie traite de la question de la légitimité des partenariats pour le développement durable, en étudiant leur impact en matière de démocratie puis en se concentrant sur le cas particulier de l'eau.

La légitimité démocratique, selon les auteurs, correspond à la capacité des partenariats à satisfaire des valeurs démocratiques essentielles : *participation, rendu de comptes, transparence et délibération*. La question n'est plus de savoir si la

démocratie est le moteur des partenariats : trop de critiques y associent bien plus l'impulsion d'intérêts économiques étatiques et privés. Elle est au contraire de savoir si les partenariats permettent de promouvoir des valeurs démocratiques dans leur exécution et leur gouvernance. L'observation des représentations effectives semble accorder tout d'abord une très faible influence aux partenariats en matière de participation : elles sont bien souvent le reflet des forces en présence dans une zone géographique donnée et ne constituent donc en rien une transformation de la répartition des pouvoirs. La *transparence* et le *rendu de comptes* sont un réel indicateur de la qualité des partenariats ; elle est en effet très variable, ceci étant dû à l'absence de règles précises issues du sommet de Johannesburg, mentionnée précédemment. Enfin, la *délibération* correspond à la teneur rationnelle des débats et des prises de décision. Elle n'échappe pas aux constats précédents : n'étant qu'à l'image de son contexte politique et géographique, et s'apparentant plus parfois à du marchandage qu'à de la négociation. On peut en tirer la conclusion selon laquelle la gouvernance démocratique de nombre de partenariats est faible, ce qui semble expliquer largement les critiques sur la tendance des partenariats à renforcer le marché néolibéral au détriment de l'accomplissement de ses réels objectifs de développement durable. La démocratie pluraliste, un des arguments les plus en faveur du partenariat, se voit donc fortement réduite par la mise en pratique.

Pourtant, l'étude du cas du secteur de l'eau, dans les deux chapitres suivants, va permettre de contrebalancer ce constat, en montrant que l'irruption d'entreprises privées est bien souvent un vrai facteur d'efficacité créant une forme de légitimité. Les auteurs distinguent soigneusement deux formes de légitimité. Ils abordent le cas de l'eau potable selon deux critères, le développement et les résultats. Le développement se caractérise par l'adoption des protagonistes des partenariats, qui on l'a vu ne jouent pas forcément en faveur de la légitimité. D'une part, la concurrence est faible dans le secteur, ce qui incite peu les quelques acteurs à investir lourdement pour innover et réussir. D'autre part, l'impossibilité de rendre profitable toute activité sans un lourd investissement financier public anéantit les efforts dans les zones démunies, où ces efforts sont plus qu'ailleurs souhaitables, ce qui ne peut rendre compte de l'objectif visé dans la mesure où cela ne concerne que les pays moyens ou développés. Enfin, la gestion et le *reporting* dans ces zones sont plus que faibles. Les résultats en revanche, sont plus positifs : l'apparition d'acteurs privés introduit une diversification des partenaires ainsi qu'une augmentation des moyens, car bien souvent les acteurs publics n'étaient pas exclusivement spécialisés. Les auteurs approchent donc la légitimité du résultat selon deux facteurs : la capacité à produire des résultats d'une part, et l'adéquation de ceux-ci avec les objectifs durables de l'autre. Leur approche quantitative montre que la présence d'acteurs privés renforce largement la qualité dans l'exécution : en particulier, la gestion et le traitement de l'information nécessaires au management sont largement améliorés. Il existe également un réel apport en matière de transfert technologique, de par la globalisation des techniques. En revanche, la rentabilité devient le paramètre majeur, et seule l'adéquation de celle-ci avec les objectifs durables peut alors légitimer les partenariats : or, si ceci fonctionne bien et donne même lieu à des mécanismes innovants dans certaines zones, c'est moins vrai pour les zones les plus instables. Il en résulte que ce nouveau système de gouvernance reste sélectif, et que son bilan n'en fait pas encore la rupture décisionnelle et organisationnelle capable de répandre les valeurs durables et démocratiques que le sommet de Johannesburg rêvait d'instaurer.

Conclusion

En conclusion, les auteurs ont cherché à compléter la littérature existante sur les partenariats de développement durable autour de trois domaines : leur contexte d'émergence, leur impact et la transformation qu'ils représentent réellement, et enfin leur légitimité, dans l'exécution et dans les résultats. En particulier, ils apportent un matériau empirique conséquent qui vient combler un réel manque en la matière ; en découle une meilleure compréhension de ce que sont les partenariats de développement durable, qui devrait en particulier permettre de progresser en matière de gouvernance démocratique et d'objectifs environnementaux.

Leurs principales découvertes sont tout d'abord la dimension politique sous-jacente à leur émergence, ainsi que le lien étroit de leur structure et de leur exécution à la géographie et au contexte politico-économique. En matière d'efficacité, le bilan est mitigé : si certains exemples sont réellement prometteurs, dans nombre de cas ils ne fonctionnent pas, ou ne constituent pas vraiment une transformation dans la gouvernance. En particulier, ils ne résolvent pas vraiment le problème de l'incapacité de certains gouvernements du Tiers-Monde à agir pour le développement durable. En revanche, il s'est créé en certains endroits un réel tissu de partenariats locaux et globaux capables d'interagir qui prennent une vraie couleur pluraliste prometteuse ; le phénomène reste néanmoins cantonné dans les zones les moins nécessiteuses. En matière de légitimité démocratique, les mécanismes de transparence montrent une réelle faiblesse. En revanche, la multiplicité des parties impliquées incite un nombre plus grand d'acteurs à agir, ce qui est positif. Enfin, les auteurs montrent que la légitimité prend en compte les aspects qualité de résultat en matière de gouvernance et de transfert technologique, qui s'ajoutent à la seule dimension démocratique.

En résumé, les conclusions des auteurs sont donc les suivantes : il est important de réformer la politique de partenariats à l'échelle de l'ONU, afin de leur donner une meilleure cohérence. Il est également important de les structurer de façon simple et transparente, tant le matériau empirique tend à lier leur succès à leur structure organisationnelle et à la nature de leurs acteurs. Les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances mais reste un effort de transformation organisationnelle, dont l'analyse critique doit permettre de finalement mieux progresser dans la voie de l'accomplissement des objectifs mondiaux de développement durable.



Navire, 1912

Référence

- Miraftab Faranak (2004) "Public-Private Partnerships. The Trojan Horse of neoliberal development", *Journal of Planning Education and Research*, vol. 24, n° 1, pp. 89-101.
- Pattberg Philipp, Biermann Frank, Sander Chan & Aysem Mert (2012) *Public-Private Partnerships for Sustainable Development: Emergence, Influence and Legitimacy*, Cheltenham, Edward Elgar ■

Les valeurs publiques – débats et réflexions

Notes de conférence

Julie Bastianutti

CSO, Sciences po & PREG-CRG, Ecole polytechnique

Marie Le Pellec

PREG-CRG, Ecole polytechnique & Centre National d'Études Spatiales

Plusieurs sessions plénières ont permis d'aborder les multiples facettes des enjeux liés à la spécificité des valeurs publiques, à leur articulation souvent problématique avec des valeurs dites « privées ». Les valeurs étant intrinsèquement liées au domaine de la décision et de l'action, la réflexion menée se devait de confronter le regard académique avec celui des praticiens. Nous vous proposons ici le compte-rendu de deux tables rondes.

LES 5 ET 6 DÉCEMBRE
2012, LE DEUXIÈME
COLLOQUE DE
L'AIRMAP
(ASSOCIATION
INTERNATIONALE DE
RECHERCHE EN
MANAGEMENT
PUBLIC) S'EST TENU À
L'UNIVERSITÉ PARIS
PANTHÉON-ASSAS
AUTOUR DU THÈME
DES VALEURS
PUBLIQUES.

Table ronde académique, présidée par Guillaume Leyte, avec l'intervention de Jacques Chevallier, Philippe Lorino, Christian Morel, André Orléan

Guillaume Leyte, Président de l'Université Paris Panthéon-Assas, introduit la table ronde en rappelant que le débat sur les relations entre valeurs publiques et valeurs privées a souvent été source de discussions animées et de controverses.

En 1714, l'écrivain néerlandais Bernard Mandeville publie en Angleterre *The Fable of the Bees: or, Private Vices, Public Benefits* – plus communément appelée La Fable des abeilles. Ce texte avait choqué en soutenant que c'étaient les vices privés qui promouvaient les valeurs publiques. Selon Mandeville, la distinction entre actions nobles et actions viles ne tient pas car les vices privés contribuent au bien public tandis que des actions altruistes peuvent en réalité lui nuire. Prenant l'exemple du libertin, dont la conduite pourrait être moralement condamnable, il souligne que sa prodigalité permet de faire travailler et vivre parfumeurs, tailleurs, cabaretiers, serviteurs, etc.

Il présente les invités à cette table ronde et donne la parole à Jacques Chevallier (Paris Panthéon-Assas), qui intervient sur le thème des « Valeurs publiques à l'épreuve de la performance ».

L'interrogation sur les valeurs publiques est une interrogation nouvelle. L'appartenance à la sphère publique n'est pas introvertie comme l'organisation privée, mais tournée vers l'extérieur avec deux références essentielles : l'intérêt général, principe fondamental de légitimation du pouvoir dans les sociétés modernes (qui évoque le pouvoir) et service public (qui implique l'effacement derrière la fonction). Les agents publics doivent respecter des valeurs : conformité politique et régularité juridique, intégrité, neutralité, impartialité. Ces valeurs sont traduites en termes juridiques par le code de service public et sont intériorisées à la fois par les

agents et les administrés. Il y a un double jeu de croyances, en permanence réactivées par de multiples vecteurs.

On met l'accent sur les valeurs publiques qui font l'objet d'une incertitude nouvelle. Le besoin de codes, le renforcement de l'éthique administrative (le texte de l'OCDE par exemple) sont les signes d'un besoin de clarification, d'explicitation, de formalisation de croyances autrefois partagées. Les valeurs se mettent en « listes », risquent de poser des dilemmes éthiques aux fonctionnaires qui sont incités à hiérarchiser. Les valeurs de service public et d'intérêt général ne sont plus aujourd'hui des valeurs incontestables. Depuis les années 1960, la valeur de l'efficacité est apparue, venant prendre de plus en plus de place à côté de la notion wébérienne de régularité.

Avec l'introduction du thème de la performance, on aboutit à transposer dans la sphère publique des valeurs jusque-là confinées au privé. Il n'y a plus d'antinomie mais un recentrage du thème de l'efficacité. Ceci est à penser en relation avec le développement du *New Public Management*.

Quel impact sur la pensée du management public ?

L'introduction de la logique de performance a bien ébranlé le système de valeurs traditionnel, ce qui impose un nouveau compromis éthique. La finalité de l'action publique doit intégrer deux impératifs : la qualité (amélioration de l'efficacité) et la réduction des coûts. Quelles sont les méthodes ? La logique de performance suppose l'existence d'un instrument de mesure. Les indicateurs de la LOLF sont un sujet délicat. Les valeurs sont difficiles à mesurer et ne remplacent pas le jugement comme le rappelait Mintzberg.

La logique de performance contribue à transformer la culture administrative ; cette nouvelle culture se heurte à beaucoup de résistances notamment chez les agents, pour des questions de valeur. La performance s'est imposée comme une nouvelle valeur. Peut-elle pour autant être l'alpha et l'oméga de l'action publique ?

Les valeurs publiques se présentent comme un alliage complexe.

Puis la parole est donnée à Philippe Lorino (ESSEC) dont l'intervention s'intitule « Valeurs publiques : à la recherche du public perdu ». C'est un sujet que Philippe Lorino suit de près à travers ses terrains actuels de recherche : la gestion hospitalière, la sûreté nucléaire, les nano-technologies. Il avait écrit un article en 1999 « À la recherche de la valeur perdue ». Si la définition des valeurs publiques n'est plus une évidence aujourd'hui, alors la question du public devient, elle aussi, centrale. Qui est le public ? Que fait le public ? Doit-on chercher une définition substantive des valeurs publiques ou bien une définition procédurale ? C'est une vraie question : il n'y a pas de management public sans public. Il faut envisager une construction dialogique.

Ce qui fait le public, ce n'est pas seulement le partage c'est aussi la différence, la controverse, ce qui donne lieu à des compromis. Beaucoup de démocraties semblent un peu « malades du public ». On ne peut considérer le référendum comme la procédure la plus démocratique, on ne peut estimer qu'un vote suffise pour garantir une procédure démocratique. Une politique du chiffre est un artifice démocratique.

L'échec du débat national sur les nano-technologies est un bon exemple. On lance un grand débat national avec des objectifs chiffrés (10 000 participants aux réunions publiques, 700 000 visites sur le site internet), qui sont finalement loin d'être atteints. Pourquoi ? Essentiellement en raison d'une mauvaise définition du sujet : son sens n'était pas clair pour le public. Et pendant le débat, l'État continue de prendre des

décisions. Les efforts de traduction pour le public ont été insuffisants ; le public refusait la complexité et la présence d'experts.

Aux États-Unis, en 1922, l'année de la Marche sur Rome et de la montée des régimes autoritaires, Walter Lippmann publie *Public Opinion* sur la manipulation de l'opinion publique. Le constat amer de Lippmann est le suivant : l'opinion publique est fabriquée (« *the manufacture of consent* ») par des discours à fort contenu symbolique et émotionnel, la propagande. L'opinion publique n'émerge pas des citoyens, souvent mal informés, mal éduqués. Lippmann propose alors de faire évoluer la démocratie vers une démocratie aristocratique d'experts.

En réponse, John Dewey publie en 1927 *The Public and its Problems*. Le public c'est le jeu dialogique des points de vue dans la communauté. Il reproche à Lippmann d'adopter un point de vue substantialiste et statique. La démocratie est un développement continu. C'est un processus d'enquête, un corps social agissant. Le public émerge de l'enquête. Dewey oppose la notion d'association formelle à celle de public. Quelles sont alors les conditions de réussite de l'enquête ? D'une part, il faut poser des conditions au débat, d'autre part mettre en œuvre une éthique de responsabilité. Le public se constitue dans le dialogue avec les experts.

Les deux dernières conditions sont de dépasser les émotions immédiates, pour qu'elles ne se substituent pas à la compréhension des situations. Et enfin, la créativité, comme le soulignait Mary Parker Follett. Bien des gens méprisent la politique parce qu'ils constatent que les politiques les manipulent mais ne font rien d'innovant. La politique, si elle est noble, doit être créative.

Dewey parle de « *valuation* » : quand on parle de valeur, l'étalon est déjà là, construit. Ce qui est très important, c'est la définition de ce qui fait valeur, c'est une étape essentielle de l'enquête, que le public peut contester, faire évoluer.

Après cette intervention, Christian Morel prend la parole sur le thème « Des valeurs de management public contre les décisions absurdes ».

La liste de valeurs publiques étant longue, il choisit de se concentrer sur des valeurs globales de processus qui sont intermédiaires entre de grandes valeurs (comme la fiabilité) et des règles d'action, et ce à partir d'exemples typiques (le nucléaire, l'aéronautique, la randonnée de haute montagne, la chirurgie).

Il évoque d'abord la collégialité. Est-ce que les ministres, les directeurs de cabinet, les préfets enlèvent leurs galons quand ils conduisent leurs politiques, à l'instar des officiers de sous-marin ?

Ensuite le respect du contradictoire, qui constitue un point essentiel. La délibération est au cœur de la démocratie mais les processus délibératifs sont pleins d'effets pervers. Souvent une opinion majoritaire sort renforcée d'une confrontation avec une opinion minoritaire si on laisse les délibérations se dérouler. Une dizaine d'effets pervers viennent biaiser les délibérations, comme l'illusion de l'unanimité, quand les opinions minoritaires ne sont pas consignées. Bernard Manin préconise de recourir systématiquement à un « avocat du diable ». L'Amiral Rick Hoover demandait toujours qu'on lui présente deux décisions contradictoires mais toutes deux possibles.

Quelle est la place du contradictoire dans les décisions ? Quand l'autorité de la concurrence a diagnostiqué une situation de manque de concurrence entre les constructeurs automobiles, un avocat a fait remarquer dans un rapport l'absence de tout débat contradictoire, de toute sollicitation des constructeurs qui n'avaient pu présenter leurs arguments.

La troisième valeur processuelle concerne le « consensus contrôlé », comme dans cette règle du Talmud : si les 23 juges du petit Sanhédrin sont unanimes pour condamner à mort un accusé, alors il est acquitté. En matière criminelle, un verdict doit être rendu à la majorité des voix, ce qui implique la nécessité d'une minorité.

La quatrième valeur est la communication. Dans les équipes chirurgicales où existent des séances de *briefing* et *debriefing* dans lesquelles les infirmières apprennent à intervenir et sont en mesure de dire au chirurgien quand il fait une erreur, on observe une réduction forte du taux de mortalité. Dans les sous-marins, les discussions sont constantes et encouragées, dans toutes les directions, sur tous les sujets. Les sous-mariniers parlent d'« université ».

La cinquième valeur est la non punition des erreurs non intentionnelles. Les personnes se sentent plus libres de parler des erreurs et on peut mieux les corriger ensuite. L'armée de l'air a instauré la non punition des erreurs, « dépenalisation des erreurs ».



Soleil couchant,
1913

Une autre valeur de processus est la rigueur flexible. Dans l'armée de l'air toujours, la violation des procédures à but professionnel est acceptée et reconnue.

Enfin, le contrôle de la frénésie réglementaire est une autre valeur cruciale. Aujourd'hui, les collectivités territoriales devraient respecter 400 000 normes... L'inflation des règles est contre-productive : il est désormais impossible d'organiser des soirées crêpes dans les maisons de retraites (ou les écoles) à cause des réglementations sur les œufs frais, et ce au détriment de la convivialité.

Les valeurs de processus ne sont pas secondaires mais bien fondamentales. Graham Allison (1971) a montré que les bonnes administrations étaient celles où l'on respectait les processus d'écoute, de débat contradictoire, de collégialité.

André Orléan (CNRS, EHESS, Paris Jourdan PSE) termine ce tour de table par une réflexion sur le concept de valeur économique.

Ce qui l'a intéressé c'est la question du rapport de l'économie aux sciences sociales. La thèse défendue est celle d'un schisme très profond entre l'économie et le reste des sciences sociales. Son hypothèse est que cela tient à la conception de la valeur en économie : « la valeur » économique *versus* « les valeurs » sociales. Il est parfois bon d'enfoncer des portes ouvertes. Il n'y a pas de valeur objective ; les valeurs se constituent par le débat et la contradiction.

En économie, il est clair qu'il y a une double tradition sur la question de la valeur. C'est d'abord une question centrale, de base, constitutive de l'économie. Elle a reçu deux réponses : la valeur travail et la valeur utilité. Au-delà de cette opposition, il y a un point commun : la valeur est pensée comme une substance. La valeur est donnée comme travail, comme utilité. L'idée de représentation ou croyance collective est absente du modèle de valorisation, alors que dans les sciences sociales on cherche à voir comment émergent ces valeurs, comment elles se constituent et évoluent. C'est un peu comme si l'économie se constituait comme producteur de norme.

La valeur financière : tout titre financier est un droit sur des revenus (incertains) à venir. On est dans un rapport au futur. Dans la théorie financière majoritaire, il y a cette idée que la valeur financière est unique et qu'il existe un juste prix.

Keynes, dans la *Théorie générale*, a cette grande idée que le rapport au futur est un rapport au jugement, c'est une affaire de jugement et non une affaire de probabilités et de taux d'actualisation. Or cette vraie valeur n'existe pas : le futur est incertain, on ne peut le probabiliser. Le marché devrait être conçu comme un lieu de création d'évaluation, de valorisation, de confrontation des visions. Les valorisations ne sont pas des données mais des récits. Il y a donc une dimension d'émergence collective d'un groupe qui crée quelque chose. Ce qui va faire la force et l'intérêt de la valeur, c'est la capacité de certaines valorisations à susciter de l'adhésion, à convaincre. Dans le mouvement de financiarisation, il y a eu ce mouvement d'adhésion, de diffusion. La valeur, ce n'est pas la question de la justesse de la mesure, mais la puissance de l'adhésion qu'elle peut créer dans le monde social. La finance est puissante car elle a construit ses relais d'opinion, comme les agences de notation, les experts.

Ainsi, penser les valeurs publiques conduit à s'interroger de manière très concrète sur les destinataires de ces valeurs (qui est « le public » ?), sur les modalités de l'action qui se réclame de ces valeurs (comment mettre en œuvre une valeur publique ? Où se situe-t-elle dans l'action ?). Les valeurs publiques ne sont pas simplement un principe mais un guide qui accompagne l'action dans son déroulement et encourage le débat et la contradiction. Alors qu'on est trop souvent tenté de penser la valeur comme substance, attribut, les interventions mettent en avant le processus de construction et de transformation de ces valeurs et leur rapport à l'action et au jugement.

Références bibliographiques

- Allison Graham T. (1971) *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, Boston, Little Brown.
- Dewey John (1927) *The Public and its Problems*, New York, Holt Publishers.
- Dumez Hervé (2012) "Repenser la valeur, refonder l'économie. Autour du livre d'André Orléan", *Le Libellio d'Aegis*, vol. 8, n° 3, pp. 11-21.
- Lippmann Walter (1925) *The Phantom Public*, New Brunswick, Transaction Publishers.
- Morel Christian (2002) *Les décisions absurdes, sociologie des erreurs radicales et persistantes*, Paris, Gallimard.
- Morel Christian (2012) *Les décisions absurdes, II. Comment les éviter ?*, Paris, Gallimard.
- Orléan André (2011) *L'empire de la valeur*, Paris, Le Seuil.



Table ronde des professionnels, avec les interventions de François Bouchard, Marc Watin-Augouard, Jérôme Vercaemer, Jacques Igalens et Lionel Chaty

La table ronde a été ouverte en rappelant que la valeur publique doit aller au-delà du concept de sciences de gestion et doit être enracinée dans l'action et la prise de décision. C'est la raison d'être de cette table ronde composée de dirigeants aux expériences variées, possédant une expérience de l'action et du management des et par les valeurs publiques à plusieurs niveaux : celui de l'individu, de l'équipe, du service, de l'institution qui transcende les organisations, qu'elles soient privées ou publiques...

Il a été proposé que cette table ronde s'articule autour de trois grands axes. D'abord, celui de la conception des valeurs publiques, qui met en question les tendances fortes et l'articulation entre la valeur publique et la valeur marchande ou *business*. Un deuxième axe important concerne la manière dont on observe l'action autour de la valeur publique, de manière très concrète : qui en parle, pourquoi est-ce plus ou moins facile de mobiliser des ensembles autour des valeurs publiques ? Enfin, le troisième axe concerne la transformation des organisations, le développement stratégique de ces institutions. Les expériences significatives, les convictions et enseignements forts pourront être partagés en ce sens.

Présentation des intervenants

La parole a été donnée à François Bouchard, Directeur régional des services de la Région Alsace. Sa carrière d'ingénieur des ponts a débuté en tant que constructeur dans les grands travaux, puis à la DDE en Haute-Loire en Alsace avant qu'il ne devienne Directeur Général de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Il a appris trois métiers dans cette partie de sa carrière : la construction, le management et l'aménagement. Il se consacre depuis 10 ans aux collectivités locales, tout d'abord en tant que Directeur général de la ville de Strasbourg et de la communauté urbaine, puis avec son poste actuel. De ces expériences est né un questionnement autour de la valeur, avec la conviction que le management n'a pas de raison d'être différent selon qu'il est public ou privé.

Marc Watin-Augouard est, quant à lui, Général d'armée (2S), Directeur du centre de recherche de l'EOGN (École des Officiers de la Gendarmerie Nationale) et délégué de la gendarmerie au sein du Forum international de la cybersécurité. Il a désormais un statut de référent en termes d'éthique et de déontologie. Il a exercé l'ensemble des commandements territoriaux avant de devenir conseiller de Nicolas Sarkozy entre 2002 et 2004 pour les questions de sécurité. Il est aujourd'hui tourné vers le cyberspace avec, justement, l'objectif de décloisonner les secteurs public et privé et de retrouver avec le secteur public des valeurs publiques et privées communes.

Lionel Chaty est responsable du Pôle RH groupe à la RATP. Sa carrière a débuté dans le conseil, chez IDRH en tant que consultant puis chez Algoé, qui traite des questions de management de projet. Après cette dizaine d'années, il s'est expatrié en Serbie en tant que conseiller du Ministre de la fonction publique Serbe, avant d'être recruté en France par la DGFP (Direction Générale de la Fonction Publique) dont il a été responsable du département prospective et affaires internationales. Dans sa fonction actuelle à la RATP, il constate le lien fort au sein du groupe, entre valeur publique et valeur de *business*. En effet, si la partie valeur publique du rôle de la RATP en Ile-de-France est très visible, il ne faut pas négliger la présence internationale du groupe et sa forte activité de développement, qui implique nécessairement des valeurs de *business*. Il est donc indispensable pour le groupe de maintenir une certaine cohérence entre ces valeurs dans ses multiples activités.

Jérôme Vercaemer dirige l'activité santé et secteur public chez Accenture France. En 22 ans chez Accenture, il a d'abord passé 12 ans dans le secteur des télécoms et est désormais depuis 10 ans dans le secteur public. Dans ce dernier secteur, Accenture a joué le rôle de maître d'œuvre pour l'intégration du système de déclaration de revenus sur Internet. Il a également été chargé du projet Chorus, pour la gestion du budget de l'État central. Accenture exerce aussi une activité de conseil en management, en organisation et en stratégie, qui a accompagné la création de Pôle Emploi en 2008 et 2009, et a mené des travaux sur la RGPP (révision générale des politiques publiques).

Enfin, Jacques Igalens est non seulement professeur des universités et directeur de la recherche de la Toulouse Business School, mais aussi consultant. Il a créé un cabinet de conseil en gestion des ressources humaines.

Quel équilibre entre valeur publique et valeur privée : opposition, conciliation ou fusion ?

Pour Marc Watin-Augouard, dans une institution telle que la gendarmerie, la valeur publique est très importante. Elle est au-delà du réglementaire, presque philosophique. Si la coupure entre valeur publique et valeur privée peut avoir un sens pour le service public, elle n'en est pas moins dangereuse, selon lui, pour notre nation.

Une expérience concrète illustre ce point de vue : un représentant d'une usine pharmaceutique a fait appel à lui pour connaître les garanties qui pouvaient lui être données en cas d'implantation sur son territoire. Cet événement met en évidence les attentes envers le service public, en termes de sécurité et de développement d'activité. Le service public doit ainsi favoriser le développement des activités et la compétitivité des territoires.

La création du forum sur la cybersécurité répond à cette ambition de décloisonnement, afin que le service public travaille au service du secteur privé.

François Bouchard intervient dans le prolongement de ce qu'a évoqué le précédent intervenant. Selon lui, comparées à la valeur publique, les valeurs *business* tiennent davantage de l'optimisation individuelle à plus court terme. Trois idées importantes semblent caractériser la valeur publique : l'intérêt général, le respect de la volonté démocratique qui incite à l'ouverture et la modestie afin de répondre aux besoins du peuple, puis enfin la vision à long terme. Pour illustrer ses propos, François Bouchard évoque le projet du tunnel sous la Manche. Selon lui, la présence unique d'investisseurs privés a été un mauvais choix, en raison du temps nécessaire pour rentabiliser le projet. En effet, le projet n'ayant pas été rentable à 50 ans, il a causé la ruine des petits actionnaires. Il aurait été nécessaire d'introduire des investissements publics afin de compenser le long délai de rentabilisation du projet, qui allait dépasser l'échéance de l'investissement privé.

Les deux types de valeurs sont ainsi indissociables et complémentaires, alors que, prises séparément, elles peuvent conduire à des excès : totalitarisme dans un sens, libéralisme dans l'autre. Il ne faudrait également pas affirmer que la valeur publique est davantage porteuse de valeurs humaines et morales. Celles-ci sont universelles et présentes à ce titre dans la valeur *business*, avec du bon sens.

Pour Lionel Chaty, le terme de valeur est polysémique, ce qui explique le thème de ce colloque. Au sein de la RATP, les valeurs publiques et privées forment une ligne de structuration sémantique du dialogue social. Cette notion fonde le débat entre la direction et les organisations syndicales. Par ailleurs, il s'agit d'un levier d'action fort pour donner du sens aux stratégies. Concrètement, six valeurs ont été définies à l'occasion de la constitution du groupe et son entrée dans la logique de *business*. Trois valeurs renvoient au service public : humain, attachement à l'intérêt général et respect des salariés. Du point de vue du *business*, le professionnalisme auprès des clients, le goût des défis et l'ouverture font partie des fondements de l'entreprise. Pour que ces valeurs fassent sens auprès des salariés, elles ont été déclinées en principes d'actions pour chaque métier. Les valeurs à la fois publiques et *business* renvoient donc à des actions opérationnelles au sein du groupe.

Selon Jérôme Vercaemer, le rapport au temps entre secteur public et privé reste très différent. L'action publique est souvent pilotée par une vision portée par des

politiques. À titre d'exemple, la transformation au sein du ministère de l'équipement est directement liée à la présence de son ministre dans la durée. Le temps de l'action publique n'est pas compté en mois ou en trimestres, mais en années. Le mandat d'un ministre dépassant rarement les deux ans, apparaît un phénomène de résistance des entités publiques.

Jacques Igalens répond à la question de cohabitation entre valeur publique et privée en introduisant le concept d'hybridation. L'hybridation, c'est en effet la relation entre deux plantes d'espèces différentes. Ici, le pollen du « privé » féconde le « public ». Les administrations font ainsi appel aux valeurs publiques qu'elles n'ont pas reniées, mais elles appliquent également les pratiques provenant du secteur privé.

Question de la salle : Pensez-vous que l'introduction de valeurs privées au sein des valeurs publiques permet encore de satisfaire l'intérêt général ?

Marc Watin-Augouard répond en rappelant que les restrictions budgétaires imposent désormais certains raisonnements similaires au secteur privé. Cependant, il existe une limite, en ce que l'action publique est parfois liée à des aspects psychologiques : recherche d'une personne âgée par hélicoptère alors que les espoirs sont quasi-nuls, réalisation de milliers de tests ADN pour résoudre un cas d'enlèvement d'enfant. Ces dépenses publiques peuvent parfois sembler déraisonnées mais, à l'inverse, l'opinion publique ne comprendrait pas que les actions correspondantes ne soient pas mises en œuvre.

Lionel Chaty ajoute que, dans le cadre de la RATP, l'introduction de la valeur privée est une obligation. La réglementation européenne ayant imposé une ouverture à la concurrence, il est nécessaire d'introduire une valeur privée avec des conséquences très pratiques pour ne pas perdre des marchés. Il est alors indispensable d'introduire un équilibre entre performance économique et performance sociale.

Pour Jérôme Vercaemer, une valeur du privé qui devrait plus souvent être retrouvée dans les grandes administrations est la valeur « employabilité », très importante pour les entreprises du CAC 40. La détection des potentiels et la gestion des carrières, au sein de la fonction publique, créeraient une plus grande adhésion aux transformations qui vont devoir se faire.

Peut-on gérer en s'appuyant sur les valeurs publiques ?

Jacques Igalens se souvient de trois expériences : une réussite éphémère, un échec durable et une expérience en cours. Il a vécu la première expérience en tant que Directeur d'un IAE. Voulant faire un projet d'IAE, il a réuni des professeurs, des étudiants, etc. La réflexion sur la valeur d'un IAE a abouti à une page de définition des valeurs et missions de l'IAE. Au-delà de l'effet de surprise positif, il n'y a pas eu de réel changement dans les comportements. La deuxième expérience a été vécue en tant que premier vice-président d'une université de droit. Les démarches qui visaient à réaliser une charte de l'université ont d'abord rassemblé des juristes de droit public. Une réflexion sur les valeurs du service public (égalité, continuité, mutabilité etc.) a été engagée, mais il est vite apparu que leur traduction en élément de motivation pour le personnel ou de présentation dynamique de l'université était loin d'être évidente. Cette réflexion n'a donc finalement jamais été suivie d'action. Enfin, la troisième expérience, toujours en cours, consiste à mobiliser les valeurs du service public dans le cadre d'un chantier de développement durable et de RSE.

Lionel Chaty propose quant à lui d'inscrire les valeurs dans une logique de management en les traduisant en grands principes d'action, complétés d'indicateurs. À titre d'exemple, la mobilité internationale ou le référentiel de compétences

s'inscrivent dans le savoir-être des valeurs du groupe. Ces actions, associées à des rémunérations, forment un système incitatif.

Marc Watin-Augouard souligne que le système régalien est généralement vertical, mais qu'on assiste à un changement vers le vertical associé au partenarial. On travaille davantage dans un système elliptique avec un manager central entouré de satellites qui peuvent être plus compétents que le manager dans un domaine donné.

La société attend du sens. Il ne peut donc exister de management des valeurs sans répondre à la question « pourquoi ? », qui donne un sens à l'action.

Sous un autre angle, François Bouchard aborde l'action menée par trois types d'organismes. Les organismes nationaux peuvent souffrir d'une apparence de boîte noire ; les administrations locales

présentent une valeur de proximité mais les « grands penseurs » centraux manquent de confiance en ces entités trop proches du terrain ; enfin, les entreprises prestataires de service public affichent une certaine efficacité mais sont l'objet d'une certaine suspicion. Ainsi, à différents postes de ces organismes, on se trouve un peu prisonnier d'un grand dessein qui nous dépasse, et l'on souffre d'un manque de marge de manœuvre. Il faut alors en premier lieu motiver les gens, mais également les respecter en leur offrant formations et développement individuel. Enfin, le sens de la délégation est nécessaire pour laisser l'initiative. On a finalement les marges de manœuvre que l'on veut bien prendre.

Question de la salle pour Lionel Chaty : Vous dites avoir bataillé pour passer de la notion d'usager à la notion de client. Est-ce que cette substitution allait de soi ?

Lionel Chaty rappelle que la problématique n'était pas d'imposer le mot client par rapport à usager. La discussion sur les mots n'a en effet parfois pas d'impact concret sur l'action de l'entreprise. L'ouverture à la concurrence étant imposée, il était obligatoire d'anticiper, en regard des performances économiques et sociales pour éviter la perte de marché.

Comment mener les opérations de transformation et d'amélioration du management par les valeurs publiques à long terme, en se projetant vers l'horizon 2020 et au-delà ?

Marc Watin-Augouard indique qu'il n'existe pas de choix, mais une obligation de développer une ouverture, un partenariat public-privé. D'ailleurs, le secteur privé se retourne aujourd'hui vers l'État pour interroger ce qui peut être fait ensemble. Un réglage du caractère hybride est ainsi nécessaire, et doit être réalisé en fonction des différents services, des institutions. Sur le long terme, un travail sur l'évolution du



*Paysage d'été,
1917*

management public-privé devra être opéré afin de préserver la valeur nationale dans un monde ouvert sur l'extérieur. Mais il faut noter que toute vision de long terme se heurte à une vision politique, qui s'arrête quant à elle à 2014. Il est donc avant tout indispensable de retrouver la grande politique avec une réelle vision à long terme.

Jérôme Vercaemer rejoint Marc Watin-Augouard sur la question des mandats. Il illustre ce point avec les programmes de transformation, tels que celui du paiement des impôts en ligne, où Accenture est maître d'œuvre. Pour ce programme, une vision a été établie et a reçu l'adhésion du ministre de l'époque. Cet aval politique constant a permis une communication de ces transformations à l'ensemble des acteurs, avec un sens du bien commun et des valeurs de qualité de services. Ce programme étalé sur dix ans illustre l'importance à la fois d'une vision cible et d'étapes régulières permettant des états stables. L'État, comme investisseur, peut ainsi utiliser ces jalons pour poursuivre ou interrompre le programme.

Lionel Chaty revient sur la question de la temporalité en soulignant que les six valeurs du groupe RATP ont été adossées à un plan d'entreprise à l'horizon 2020, dont l'un des piliers est le couplage public/privé. Chaque département s'est ainsi vu attribuer des indicateurs pour avoir des objectifs précis de développement au niveau opérationnel.

La porosité entre valeur publique et valeur privée se retrouve également au niveau du développement du dialogue social international. La valeur *business* contribue en effet au développement du dialogue social au sein de la RATP, qui va développer un comité d'entreprise européen permettant de développer un dialogue social au niveau européen. Ainsi, la valeur *business* devient une ressource pour mieux représenter les salariés.

Sans volonté de conclure, il est néanmoins possible de rappeler quelques idées clés qui ressortent de ce débat. Si la coalescence des valeurs publiques et privées et leur caractère indissociable, ont été soulignés, il a néanmoins été rappelé qu'une régulation, une recherche d'équilibre, est nécessaire ■

La démocratie du carbone.

À propos de *Carbon Democracy* de Timothy Mitchell

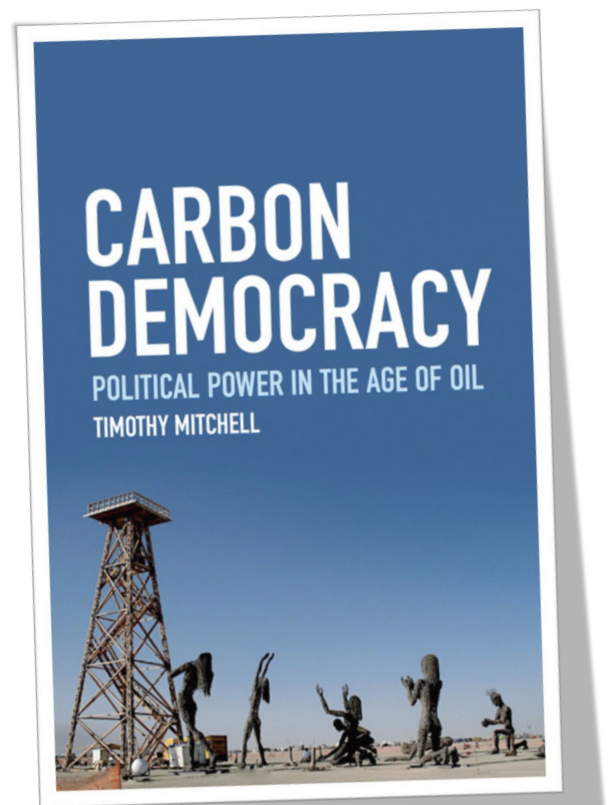
Michel Callon
Mines ParisTech

Carbon democracy : l'attelage de mots est surprenant. Il souligne que le propos du livre n'est pas d'examiner les relations qui se seraient tissées, pour ainsi dire de l'extérieur et selon les hasards de l'histoire, entre deux entités indépendantes l'une de l'autre, le carbone et la démocratie. La thèse de Tim Mitchell, qui s'inspire sur ce point des *science studies*, est plus radicale. Il entend démontrer qu'on ne peut expliquer ce qu'est devenue la démocratie sans tenir compte des caractéristiques géophysiques du charbon puis de celles du pétrole. En s'embarquant dans le récit de cette étrange aventure, qui commence en plein XIX^e siècle et se poursuit jusqu'à nos jours, Mitchell n'offre rien moins qu'une magnifique suite au grand livre de Polanyi : *La grande transformation*.

La résistible avancée de la démocratie

Mitchell se garde bien de donner une définition générale de la démocratie, puisque l'essentiel de son livre est consacré aux mécanismes qui en redéfinissent peu à peu les contours. Ce qu'est la démocratie dépend des épreuves successives qui lui donnent forme. Si Mitchell ne nous dit pas ce qu'est la démocratie, il nous dit en revanche ce qu'elle n'est pas. La démocratie n'est pas une idée et encore moins un idéal. Pour comprendre les formes qu'elle prend, pour rendre compte de ses avancées et de ses reculs dans les pays occidentaux ainsi que de ses difficultés à émerger au Moyen-Orient, il faut accepter de mêler son histoire à celle du carbone, de son extraction et de son exploitation.

D'abord le charbon. Tout commence comme dans les livres d'histoire des techniques les plus conventionnels. L'invention de la machine à vapeur puis celle de la fonte permettent à cette nouvelle source d'énergie de libérer les sociétés humaines de la puissance musculaire des animaux et du cycle long de régénération des forêts. Le passage du bois au charbon et, comme l'aurait dit Bertrand Gille, d'un système technique à un autre, explique pourquoi l'Europe, dopée au charbon et prise dans le processus d'urbanisation et d'industrialisation qu'il favorise, peut



creuser l'écart avec ses colonies qu'elle voue à l'agriculture et qu'elle limite donc pour l'essentiel à l'exploitation de l'énergie solaire. Cette relation entre charbon, industrialisation et colonisation a constitué un premier ensemble de connections entre l'énergie fossile et la démocratie. Mais le charbon joue également un rôle, à partir de 1870 et jusqu'à la première guerre mondiale, dans le mouvement de démocratisation des nations occidentales. Les mineurs jouissent en effet d'une grande autonomie dans leur travail qui les rend difficilement contrôlables : ils peuvent décider à tout moment de stopper l'extraction. De même, l'ensemble des nombreux travailleurs qui participent au transport du charbon et à sa transformation, sont en mesure, quand ils le jugent bon, d'interrompre les approvisionnements et de paralyser le fonctionnement de l'économie. Ce pouvoir de sabotage (le mot sabotage désigne toutes les actions délibérées visant à ralentir la production)¹, que le charbon confère à tous ceux entre les mains desquels il passe, est la base de la conscience de classe. Si on peut parler de mouvement ouvrier, c'est parce que :

Les travailleurs se trouvent progressivement connectés les uns aux autres non pas tant par les faibles liens d'une culture commune... mais par les quantités croissantes et fortement concentrées de charbon qu'ils extraient, chargent, transportent, stockent et injectent dans l'industrie. (Mitchell, 2011, p. 27)

Le charbon favorise ainsi la création de syndicats puissants et de partis politiques organisés. Il facilite les actions collectives et en particulier la grève générale qui étend la portée du sabotage à l'ensemble de l'économie et devient une arme efficace pour obliger les élites à partager leur pouvoir et à céder aux revendications des travailleurs : le berceau de la démocratie, ce sont les mines de charbon.

Le noir charbon devient rapidement la bête noire des élites politiques et économiques des pays occidentaux, d'autant plus qu'il est associé à travers les mouvements sociaux qu'il favorise à la montée en puissance du communisme. Le charbon ou comment s'en débarrasser ? Telle va être la question à laquelle les gouvernements successifs seront confrontés. Dans le cas du Royaume-Uni, la réponse définitive attendra plusieurs décennies et la nomination de la dame de fer au poste de premier ministre. Mais avant de se débarrasser des mines, il aura fallu, comme Rockefeller le recommandait, accroître la démocratie en reconnaissant le rôle des syndicats et des partis :

La démocratie, c'est quand les gens participent à l'élaboration des régulations qui les affectent. (Mitchell, 2011, p. 26)

Face à ces revendications démocratiques, le pétrole apparaîtra comme une solution miracle... mais pas tout de suite. Les premières exploitations industrielles de gisements pétroliers sont en effet conçues suivant le modèle de l'industrie du charbon, modèle d'autant plus prégnant que le pétrole extrait est essentiellement utilisé pour alimenter les machines à vapeur. Le pétrole commence à se substituer au charbon mais, en se greffant sur ses circuits, il contribue à donner du poids aux revendications démocratiques : c'est à Bakou d'ailleurs que Staline fera ses premières armes de révolutionnaire. Progressivement, et au fur et à mesure que les nouveaux usages du pétrole se multiplient (avec notamment le développement du moteur à explosion), un nouveau régime se met en place. Il fait ressortir la particularité des propriétés physico-chimiques du pétrole et souligne ses impacts spécifiques sur la vie politique, économique et sociale. Ce qui est fascinant, à cet endroit du récit de Mitchell, c'est la symétrie qu'il introduit entre les deux substances carbonées. Le charbon pousse les travailleurs à manier l'arme du sabotage et contraint les élites à reculer devant les mouvements politiques de masse et à leur concéder des droits. Le

1. On se rappelle peut-être que le premier chapitre du livre de Veblen *Les ingénieurs et le système des prix* est intitulé : « Nature et usages du sabotage ». Veblen note que le mot « sabotage » vient de sabot, terme français pour une chaussure de bois : « Cela signifie aller lentement, d'un mouvement lourd et traînant comme avec ce genre de chaussures. On appelle ainsi toute mesure de freinage, d'inefficacité, d'obstruction » (Veblen, 1971, p. 1). Ceux qui le préconisent, poursuit Veblen, l'emploient : « comme moyen d'imposer une discussion sur les salaires ou sur les conditions de salaire ». Tout le livre de Mitchell, dont le titre pourrait être : *Le capitalisme en sabots*, peut être lu comme le long commentaire de cette observation de Veblen.

pétrole encourage également le sabotage, mais un sabotage dont l'initiative change de camp ! Ce ne sont plus les travailleurs, les ouvriers qui traînent les pieds mais les élites qui les gouvernent ! Pour comprendre ce retournement, il faut abandonner un certain nombre d'idées reçues et d'abord en finir une bonne fois pour toutes avec l'histoire supposée héroïque de la découverte du pétrole au Moyen-Orient.

Au Moyen-Orient, le pétrole était exploité depuis très longtemps. Son abondance était connue de tous. Le problème de ceux qui furent abusivement qualifiés d'explorateurs n'était pas de découvrir de nouveaux gisements, mais de faire en sorte que ce pétrole abondant (à Mossoul, la terre exsudait le pétrole par tous ses pores !) devienne une ressource rare. C'est à ce point que la notion de sabotage prend toute sa signification. Le principal défi que pendant plusieurs décennies les compagnies pétrolières occidentales devront relever ne sera pas de découvrir de nouveaux gisements pour que l'offre puisse enfin répondre à la demande mais de s'arranger pour que la production de pétrole soit toujours en retard sur la demande. Les solutions qu'elles vont imaginer pour atteindre cet objectif (rendre rare une ressource abondante) auront un profond impact sur l'histoire du Moyen-Orient, de l'Occident et de ses rapports avec l'Asie.

Pour organiser le sabotage et éviter que le pétrole, qui ne demandait que ça, coule à flot, les compagnies (américaines et européennes) se coordonnèrent et prirent les mesures qui s'imposaient : obtention de droits exclusifs assurant une emprise totale sur le niveau de production ; attermolements multiples pour retarder la mise en exploitation des gisements ; grandes manœuvres pour contrôler les moyens de transport et empêcher l'établissement de pipelines qui déverseraient trop de pétrole sur les marchés occidentaux ; subventions à la non production ; et enfin promotion de styles de vie favorisant la consommation (comme par exemple, avec la mise en circulation aux USA de moteurs V8 très gourmands en essence). La Mésopotamie puis l'Irak, où le pétrole est partout et aisément accessible, vont servir d'éléments régulateurs avec leurs énormes ressources que les compagnies pétrolières gèlent quand cela les arrange.

Afin que l'arme du sabotage devienne le monopole exclusif des élites, les puissances occidentales, parallèlement à la prise de contrôle de la production de pétrole du Moyen-Orient, s'emploient à organiser la transition vers le pétrole et sa substitution progressive au charbon. Les Britanniques jouent un rôle essentiel dans ce retournement stratégique. Churchill comprend que la meilleure manière de contrer les revendications démocratiques des travailleurs est de diminuer la dépendance économique et militaire vis-à-vis du charbon : c'est lui qui prend la décision d'équiper la Navy avec des moteurs diesel. Premier conflit qui carbure au carbone, principalement sous sa forme charbon, la Grande Guerre fournit l'occasion rêvée pour préparer la transition vers le pétrole. Elle offre également au Royaume-Uni l'occasion d'asseoir son contrôle sur la plus grande partie du Moyen-Orient.

Cette prise de contrôle trouve sa justification dans le principe d'auto-détermination énoncé par Wilson en 1918 pour faire pièce à la montée du bolchévisme. Mitchell localise l'apparition de ce principe dans les mines d'or d'Afrique du Sud au cours des années 1880 lorsque les Britanniques s'efforcent de répondre aux revendications des Afrikaners blancs. Pour le colonisateur, l'auto-détermination présente l'avantage décisif d'être inapplicable là où on envisage de l'appliquer c'est-à-dire dans des pays où les populations autochtones ne sont pas encore capables de se gouverner elles-mêmes. Que l'on soit en Egypte, en Afrique du Sud, ou au Moyen-Orient, il faut donc se faire une douce violence et accepter que ce soient les minorités blanches qui prennent en main, mais bien entendu de manière provisoire, les destinées du pays et

qui s'attèlent à la formation jamais achevée des élites indigènes. Ce principe si commode se met rapidement à voyager et est appliqué un peu partout. Mais le coup d'État ne passe pas inaperçu ! L'accaparement du pouvoir d'autodétermination par les minorités blanches suscite des oppositions de plus en plus fortes qui amènent les nations occidentales à resserrer leurs rangs et à entreprendre un important travail d'élaboration théorique. Mitchell relate les péripéties qui aboutissent à reconnaître officiellement le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (sous la pression des gauches occidentales et notamment européennes) et à garantir ce droit par un nouveau système, celui des mandats, promu par la Société des Nations.

La doctrine qui fonde la pratique des mandats est à double détente. Le but ultime est de civiliser les populations autochtones (en leur donnant la possibilité de se rendre maîtresses d'elles-mêmes) tout en mettant à disposition du monde civilisé (et donc occidental) les ressources qu'elles détiennent (*i.e.* le pétrole) et dont il a besoin. Les Britanniques n'ont plus à choisir entre le recours à la force militaire (qui avait prouvé son inefficacité malgré un contingent de près de un million de soldats) et le retrait pur et simple qui aurait conduit à abandonner le terrain et le... pétrole. La troisième voie imaginée – l'indépendance dans la dépendance – avait le grand avantage de produire à faible coût le consentement des peuples. Pour appliquer le principe d'auto-détermination et le système des mandats qui le garantit, l'empire ottoman est démembré. Dans chacun des pays ainsi créé, sont installées des élites politiques (faibles) qui ont besoin du (fort) soutien occidental pour accomplir leur mission (doublement) civilisatrice : la démocratie, se rappelle-t-on soudain, ne peut s'instaurer que par étapes, comme ce fut le cas en Europe. Cette petite élite, bien formée, composée de familles royales et de grands propriétaires terriens, est reconnue comme le porte-parole légitime de populations qui n'ont pas encore atteint le niveau d'éducation requis. Les États occidentaux à qui sont confiés les mandats soutiennent un peu mais pas trop la formation scolaire. Ils facilitent surtout le développement des ressources matérielles qui doivent bénéficier à l'humanité. Cette action civilisatrice permet aux compagnies de s'assurer le contrôle des leviers nécessaires au sabotage de la production, notamment en Mésopotamie qui devient ainsi pour la deuxième fois le berceau de la civilisation (occidentale). Elles prennent tout leur temps pour mettre en exploitation les gisements et pour construire des pipelines. Cette politique « civilisatrice » n'empêche ni les soulèvements, ni les conflits locaux, ni que les auteurs de trouble soient sévèrement, parfois même cruellement, réprimés. Le Royaume-Uni soutient et arme les Sionistes pour contenir les Palestiniens qui détruisent les pipelines que précisément il ne faudrait pas détruire ; des opposants sont massivement déportés ; pour préserver la politique de sabotage, un shah est déposé puis un autre est installé un peu plus tard ; le Liban est pris en étau entre les pressions américaines et britanniques. Bref, ce qui deviendra la vie politique ordinaire du Moyen-Orient se met en place sous l'œil attentif des compagnies pétrolières et des gouvernements occidentaux.

La politique anti-démocratique réussit au Moyen-Orient mais elle se révèle également très efficace au sein des pays occidentaux. Et si elle est couronnée de succès sur les deux fronts à la fois, c'est parce que les caractéristiques physiques du pétrole n'offrent pas les mêmes prises politiques que le charbon auquel il est substitué. Mitchell en fait la démonstration à longueur de pages. Les puits, les stations de pompage, les raffineries et les réseaux de transport et de distribution ne sont pas vulnérables au même type de sabotages et d'interruptions que les réseaux du charbon. L'extraction du pétrole n'exige qu'un faible nombre de travailleurs qui œuvrent en surface et sont faciles à contrôler. Sa fluidité et sa légèreté facilitent la traversée des océans. Alors que le charbon circule dans des réseaux aux formes

dendritiques qui favorisent les points d'étranglement, le pétrole s'écoule dans des réseaux qui ressemblent à des grilles dans lesquelles il existe toujours plusieurs chemins alternatifs et où le flux d'énergie peut être détourné afin d'éviter les blocages et les ruptures. Le pétrole retire aux travailleurs de la base le pouvoir que le charbon leur avait donné pour le remettre entre les mains des États (notamment producteurs) et de ce que Serge Mallet, après un travail de terrain dans une entreprise pétrolière financée par les américains pour aider l'Europe à se défaire du charbon, appellera la nouvelle classe ouvrière.

L'histoire de cette redistribution est passionnante. Elle correspond à la montée en puissance des compagnies pétrolières qui s'affranchissent progressivement des pouvoirs gouvernementaux occidentaux et s'engagent dans un rapport de forces avec les États du Moyen-Orient pour préserver coûte que coûte la politique de sabotage, c'est-à-dire pour s'assurer du contrôle de la production (de la rareté) et du maintien de prix élevés. Pour ce qui est des pratiques de sabotage, les compagnies pétrolières aidées par les gouvernements britanniques et américains, font flèche de tout bois. Dès qu'un gouvernement d'un état du Moyen-Orient exprime la volonté de reprendre le contrôle de ses ressources, il se trouve dans l'impossibilité de commercialiser le pétrole : les expéditions sont bloquées ; les pipelines sont mis en sommeil et leurs tracés sont modifiés en tant que de besoin. Les oppositions aux régimes en place sont systématiquement entretenues ; les coups d'État évitent la prise de contrôle par des pouvoirs locaux hostiles ; l'existence de réserves importantes est savamment dissimulée ; lorsque c'est nécessaire, des forages sont habilement creusés aux rares endroits où l'on est certain de ne pas trouver de pétrole. Malgré les recommandations des gouvernements occidentaux qui demandent aux compagnies de faire preuve de diplomatie et de passer des compromis, celles-ci s'obstinent et affirment leur préférence marquée pour le langage de la force. C'est seulement au début des années 70, lorsque que les nationalisations auront été réalisées, que les compagnies pétrolières changeront de stratégie. Jusqu'à ce tournant, le dispositif mis en place tire habilement parti des caractéristiques physiques du pétrole. Il s'avère très efficace : il contient la production pétrolière et permet un partage avantageux de la rente avec les pays producteurs.

McJihad

L'alliance avec l'Islam va permettre aux compagnies pétrolières occidentales de maintenir leur emprise sur la production de pétrole, même et surtout lorsque les États locaux auront réussi à reprendre en main le contrôle des champs de pétrole, de son extraction, de son transport et de son raffinage. Contrairement à une thèse répandue selon laquelle l'histoire récente du Moyen Orient serait celle de la confrontation impitoyable entre la logique du Jihad et celle de Mac Donald, Mitchell estime que c'est au contraire grâce à l'autorité morale du Jihad que le capitalisme a pu survivre aux attaques qui lui ont été portées. C'est l'expression *McJihad* qui selon lui rend le mieux compte de cette situation et nous invite à changer notre vision du capitalisme et des marchés globaux. Dans l'alliance du capitalisme et de l'Islam, l'Arabie Saoudite joue très tôt un rôle stratégique. Elle assure sur le long terme le succès de la politique de sabotage (c'est-à-dire de production de la rareté et d'augmentation des prix) qui, au fil des ans et du fait du déclin inexorable des empires, ne pouvait plus être imposée de l'extérieur.

Mitchell décrit avec précision les raisons de ce déclin et les conséquences qu'il entraîne pour la politique de sabotage. Le pouvoir colonial était constitué de quatre éléments :

- a) l'existence d'un pouvoir partagé entre États européens et entreprises industrielles ;
- b) la supériorité militaire des puissances colonisatrices ;
- c) la mobilisation des agriculteurs européens qui, dépossédés de leurs terres par le processus d'industrialisation et d'urbanisation, ont été rendus disponibles pour établir des communautés colonisatrices ;
- d) le déploiement d'une organisation politique, morale et intellectuelle fondée sur le racisme.

À partir de 1945, ces composantes se défont :

- a) les compagnies pétrolières s'appuient de plus en plus sur des négociations directes et sur des accords secrets avec les États locaux, et de moins en moins sur les interventions militaires et la diplomatie impériale ;
- b) les USA se désengagent militairement du Moyen-Orient et les Britanniques n'ont plus les moyens de s'y maintenir ;
- c) la main d'œuvre disponible dans les pays occidentaux pour s'installer dans les colonies se raréfie ;
- d) le fascisme et le nazisme ont fait du racisme un système idéologique difficile à défendre.

Le problème pour les compagnies pétrolières est de mettre en place leur politique anti-marché (autre nom de la politique du sabotage), au moment où les empires coloniaux disparaissent.

C'est dans cette perspective qu'il convient de placer l'alliance du capitalisme et de l'Islam. L'histoire commence très tôt avec la constitution de toutes pièces de l'Arabie Saoudite, le seul État au monde dont le nom soit celui d'une famille. Mitchell rappelle les principales étapes de la création de cet état qui s'appuie dès le début sur le soutien des britanniques. *Ibn Saud*, le futur roi d'Arabie Saoudite, prend progressivement possession de la péninsule arabique, en jouant les courants islamiques les uns contre les autres et en s'alliant à l'*Ikhwan* qui le soutient dans sa lutte contre les tribus nomades accusées d'être des musulmans dévoyés. Une fois assuré du contrôle des villes saintes et des considérables revenus financiers associés aux pèlerinages, *Ibn Saud* prend ses distances avec l'*Ikhwan*, s'appuie encore plus sur les Britanniques et entame les négociations avec la Standard Oil Company of California, ajoutant aux revenus religieux ceux du pétrole. A partir de là, la politique du nouvel État va être simple : à l'extérieur, soutien à l'Islam intégriste ; à l'intérieur, répression de l'Islam intégriste et alliance avec l'Islam modéré². Ceci permet de mettre sous pression les mouvements nationalistes (comme ceux de Nasser ou de Sadam Hussein) qui sont les véritables ennemis des compagnies pétrolières occidentales. Cette politique est ouvertement soutenue par la CIA. Elle est prolongée par le soutien sans faille des américains à Israël (et à sa politique de colonisation des territoires occupés), qui à côté du conservatisme islamique constitue une force importante pour contrer les nationalismes arabes. Mitchell conclut : il n'y pas d'un côté l'Islam et de l'autre l'Occident. Pour se maintenir, le capitalisme global (c'est-à-dire les compagnies pétrolières qui sont en première ligne puisque les empires n'ont plus les moyens de leur politique) a dû fabriquer des arrangements avec les forces anticapitalistes. Le capitalisme pour être dur ne peut être pur ; sa seule force est de savoir constamment se dénaturer pour mieux s'adapter.

2. Mais parfois il existe des solutions plus habiles : l'Arabie Saoudite exporte 12 000 intégristes après les graves révoltes de 1979 et notamment Ben Laden qui part en Afghanistan lutter contre les troupes soviétiques avec la bénédiction des États-Unis.

Au total, se met en place une gouvernance par les conflits et par les guerres civiles qui jettent les forces les unes contre les autres de telle sorte qu'aucune n'est en mesure d'imposer sa loi. Le coup de génie de cette politique, c'est le recyclage des

pétrodollars. À partir de la reprise en main des ressources pétrolières par les États arabes, reprise en main qui ne remet pas en cause la politique de sabotage mais au contraire la renforce, les revenus pétroliers croissants (liés au maintien de prix élevés grâce à la raréfaction de la ressource) qui sont libellés en dollars vont trouver leur utilisation dans une course effrénée aux achats d'armes par les États pétroliers. L'analyse de Mitchell est hallucinante. L'Occident, par la voix de Nixon à Guam, s'engage à armer les États qui le demandent et à les aider contre les mouvements démocratiques nationalistes. Le surarmement de (certains) États du Moyen-Orient n'a que des avantages. Il fournit un débouché inespéré à l'industrie américaine ; il fait revenir les dollars dans les caisses américaines ; mais surtout, sa principale utilité est d'être inutile ! Ce qu'il y a d'épatant, c'est que plus on achète d'armes et moins on a besoin de les utiliser (dissuasion oblige). La martingale est gagnante puisqu'il n'y a que de bonnes raisons pour continuer à surarmer ! En plus, cerise sur le gâteau, pour faciliter le financement des achats des pays producteurs, les compagnies acceptent de faire monter les prix du pétrole et ainsi... d'accroître leurs propres bénéfices !

Suivant le fil de la politique USA depuis 1967, Mitchell montre que l'objectif constant qu'elle poursuit (Obama ne déroge pas à la règle) est de créer et d'entretenir un état permanent d'instabilité. C'est ainsi que Mitchell explique pourquoi les gouvernements américains successifs apportent de manière continue leur soutien politique et financier à l'état d'Israël et notamment à sa stratégie d'extension des zones de colonisation en territoire palestinien ; pourquoi ils font durer le conflit entre Iran et Irak de manière à ce que chacune de ces deux puissances, et notamment l'Irak, en ressorte affaiblie ; pourquoi ils appuient en sous-main, avec le renfort de l'Arabie Saoudite, la guerre des talibans contre l'URSS. Cette politique manifeste la profonde faiblesse du gouvernement américain qui ne peut plus compter que sur les déchirements entre pays. Elle culmine au cours des premières années du XXI^e siècle. D'abord avec la guerre de Bush junior contre l'Irak : pour se débarrasser de gouvernements nationalistes encombrants, les américains finissent par redonner la main aux forces tribales et aux partis islamistes, prolongeant ainsi la politique du *McJihad*. Ensuite, avec le printemps arabe qui scelle l'échec de la politique américaine. Preuves à l'appui, Mitchell démontre que ce soulèvement démocratique n'est pas, comme certains ont voulu le faire croire, la conséquence heureuse de la guerre d'Irak qui aurait en quelque sorte servi de déclencheur. C'est le contraire qui s'est passé : l'intervention américaine en Irak a retardé les mouvements populaires (c'est tout le sens de la politique mise en place par Moubarak) au lieu de les précipiter et on peut parier que tout va être fait pour que ces mouvements n'aillent pas trop loin. Au total : « La géophysique des ressources pétrolières a conduit le capitalisme, désireux de capter les rentes extraordinaires associées à leur exploitation, à soutenir de puissants mouvements religieux » (Mitchell, 2011, p. 230). Le capitalisme ce n'est pas le monde de Mac Donald contre celui du Jihad ; c'est l'alliance des deux, qui n'est pas contre nature puisqu'elle révèle au contraire la nature profonde du capitalisme.

Ce que ce virage révèle également, c'est que la géopolitique du pétrole fondée sur ses caractéristiques physiques qui placent entre les mains des élites les pratiques du sabotage et favorisent par voie de conséquence le recul démocratique aussi bien en Occident qu'au Moyen-Orient, finit dans la paralysie. Pour comprendre ce dénouement, il faut revenir en arrière et mettre en scène un protagoniste qui s'avère être un des acteurs principaux et dont je n'ai pas encore parlé : l'économie. C'est sur ce point que Mitchell fait preuve de la plus grande originalité et que son œuvre imprimera une marque durable sur la science politique. En effet on ne peut expliquer pourquoi le carbone est parvenu à façonner à ce point le destin de la démocratie, sans



Portrait de Klimt avec sa blouse de travail bleue, 1912

analyser la manière dont il a contribué à bouleverser à la fois les cadres de la pensée économique et les formes de l'activité économique.

L'invention de « L'Économie »

Mitchell rappelle les accords de Bretton Woods de juillet 1944, qui conduisent à la création du FMI et de la Banque Mondiale. Leur principal objectif est de mettre fin aux spéculations qui frappent les devises, encore indexées sur l'or. La décision imposée par les américains, qui au sortir de la seconde guerre mondiale détiennent 95% des réserves d'or, est de désindexer toutes les devises sauf le dollar qui est la seule monnaie à demeurer convertible en or (à un taux fixe). Tous les paiements se font alors en dollars, ce qui permet d'accompagner la forte croissance des échanges internationaux, qui est poussée par le commerce du pétrole et de ses produits dérivés. On songe d'ailleurs, en 1955, à faire du pétrole la devise internationale de référence. Parallèlement, alors que les pays d'Amérique latine nationalisent leur pétrole, les puissances occidentales s'efforcent, comme on l'a vu, d'encadrer politiquement les réserves du Moyen Orient et leur exploitation, en faisant du pétrole, grâce au système des mandats, un bien international détaché des cadres nationaux. Puis la guerre froide s'impose : le contrôle du pétrole moyen-oriental devient pour l'Occident une priorité absolue. On oublie

la justification des mandats. L'emprise du dollar favorise la domination des USA sur l'économie mondiale. Les américains vivent à crédit mais sans avoir à se préoccuper du remboursement de leurs dettes !

Cette évolution, qui fait de la monnaie la question centrale de la gestion des rapports entre pays, va trouver son écho dans la théorie économique. Pour mener à bien sa démonstration, Mitchell élucide les liens qui se tissent autour des questions monétaires, entre d'un côté la théorie économique et de l'autre côté l'économie du charbon puis celle du pétrole.

Le charbon et son exploitation soulevèrent en leur temps un ensemble de questions qui stimulèrent la théorie économique et l'amènèrent à aborder des problèmes inédits. Par exemple, la question de l'épuisement des ressources de charbon va, tout au long de la deuxième moitié du XIX^e siècle, turlupiner les meilleurs économistes. Jevons, le fameux précurseur du calcul des utilités marginales, introduit une innovation de taille en montrant l'importance du taux de croissance, comme rapport entre des quantités, pour comprendre l'augmentation de la consommation. Cette notion conduit à l'idée de croissance exponentielle que Jevons calcule en utilisant les logarithmes. Pour faire ses calculs, il recourt aux statistiques minières qui font leur apparition au même moment. La circulation du charbon, à l'instar de la circulation de la monnaie et de la circulation des trains, forme un processus qui peut être mesuré, suivi dans le temps et synthétisé dans des tableaux. Ces statistiques permettent de développer une mathématique du progrès et de ses conséquences. Comme le charbon a la particularité de s'accumuler en des endroits aisés à localiser et de former des gisements faciles à mesurer, la question des limites matérielles à la croissance, qui sont désormais calculables, devient rapidement un sujet d'inquiétude. Jevons émet avec d'autres l'idée que, pour contrebalancer l'épuisement prévisible des ressources et sauvegarder l'avenir de la civilisation industrielle et urbaine, il faut augmenter

l'efficacité du travail et se lancer dans une entreprise d'amélioration du climat social et de la productivité. Le programme qu'il propose sera repris par de nombreux théoriciens et politiciens : lutte contre la pauvreté, amélioration de la race et eugénisme, enquêtes et statistiques sociales. Le calcul des corrélations prend son essor.

Ces inquiétudes finissent par disparaître. Le passage du charbon au pétrole, explique pourquoi, selon Mitchell, la théorie économique se désintéresse progressivement des ressources et de la manière dont elles pèsent sur l'activité économique. La monnaie devient une variable économique à part entière et passe au premier plan, alors qu'elle n'était considérée auparavant que comme un simple instrument destiné à faciliter les échanges. Ce choix ne s'opère pas sans débat. Mitchell rappelle que, au début du XX^e siècle, une profonde controverse sur ce sujet divise la communauté des économistes américains. Elle s'éteint avec la victoire de ceux qui considèrent que l'économie est la science de la monnaie. Irving Fisher, le grand économiste mathématicien, est leur chef de file. Ce choix théorique crée un nouvel espace entre la nature (les ressources) et la société (les agents), qui va permettre l'émergence et le développement de ce que Mitchell propose d'appeler « *the economy* » et que je noterai ainsi : « L'Économie ». Étant donné les nombreux commentaires auxquels cette thèse (que Mitchell a présentée dans différents articles) a donné lieu, il n'est pas inutile d'y consacrer quelques lignes³.

Pour ce qui est de Fisher, il n'y a pas de doute⁴. C'est à lui que revient l'idée d'avoir construit le premier modèle de « L'Économie », modèle hydraulique avec des réservoirs et des citernes, des tuyaux, des valves et des leviers. Dans ce modèle, l'eau, qui représente la monnaie qui circule, est stockée ou déstockée. Fisher utilise ce dispositif (expérimental) pour comprendre comment un choc, sur la demande ou l'offre d'un bien, affecte le niveau des prix (c'est-à-dire de l'eau). C'est lui également qui invente l'indice des prix, qu'il publie toutes les semaines dans le *New York Times* accompagné de commentaires pour expliquer ses variations. Il fait ainsi de l'économie la science des prix. Cette simple formulation implique que les agents, pour être à la hauteur de la science dont ils sont l'objet, soient capables d'utiliser les prix pour calculer rationnellement leurs décisions. C'est pourquoi Fisher réfléchit aux programmes à mettre en place pour peupler la société avec des êtres vraiment rationnels, avec de vrais *homo economicus* : l'eugénisme n'est plus loin !

Keynes porte ce mouvement à son paroxysme en faisant de la monnaie et de sa circulation la variable centrale de l'économie. Il déconnecte définitivement la réflexion économique de la question des ressources et de leur épuisement et contribue à faire sortir le charbon et les inquiétudes qu'il suscite de la théorie économique. Il est amusant de lire sous sa plume, dans la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, cette phrase (citée par Mitchell) qui montre comment les mines et le charbon s'effacent devant la monnaie :

Si la Trésorerie était disposée à remplir de billets de banque des vieilles bouteilles, à les enfouir à des profondeurs convenables dans des mines désaffectées qui seraient ensuite comblées avec des débris urbains, et à autoriser l'entreprise privée à extraire de nouveau les billets suivant les principes éprouvés du laissez-faire (le droit d'exploiter des terrains *billetifères* étant, bien entendu, concédé par adjudication), le chômage pourrait disparaître et compte tenu des répercussions, il est probable que le revenu réel de la communauté de même que sa richesse en capital seraient sensiblement plus élevés qu'ils ne sont réellement. (Keynes, 1969, p. 147)⁵

3. De premières réflexions sur le sujet ont été présentées par l'auteur notamment dans Mitchell (2005).

4. Pour une présentation synthétique des travaux de Fisher voir Tobin (1987).

5. Mitchell coupe la parenthèse où il est question de terrains *billetifères*. J'ai préféré la maintenir, car elle fait superbement ressortir qu'il s'agit bien de remplacer le charbon par des billets de banque.

Comment mieux dire que, s'agissant des richesses, la nature et le charbon ne comptent plus vraiment mais que ce qui compte et sur lequel il faut compter c'est la monnaie, une entité bien humaine et bien sociale. Avec l'instauration de la monnaie comme variable régulatrice centrale, est établie « L'Économie ». Bien sûr nous dit Mitchell le mot économie existait depuis longtemps, mais pas précédé d'un article défini et pas avec une majuscule ! Qu'il s'agît de Polanyi, de List (qui parle aussi d'économie nationale mais dans un sens différent), d'Adam Smith, de Jevons et de tous les autres, cette notion désignait, suivant une tradition bien établie qui remonte à l'Antiquité, la gestion prudente et frugale de la cité. Sous la plume de Keynes, elle devient une chose et cesse d'être un processus. « L'Économie » est un objet qui contient la totalité des relations de production, de distribution et de consommation des biens et des services à l'intérieur d'un espace géographique. Ou, pour suivre de manière plus fidèle Keynes : l'économie est la somme de tous les moments où l'argent change de mains. Cet objet nouveau s'est trouvé repris et consolidé par la notion de PNB et l'ensemble des règles qui permettent de le définir et de le calculer. Dans son discours sur le budget de 1944, le président Roosevelt reconnaît l'existence de l'économie ainsi définie :

L'Économie [je rajoute la majuscule ! – MC] fournit un langage politique nouveau qui permet à l'État-nation de parler de lui-même et de se représenter son existence comme quelque chose de naturel, de spatialement circonscrit et de politiquement gérable.

Sans la monnaie et sans les mécanismes de (auto) régulation qu'elle permet, sans les statistiques associées, cette économie là, fabriquée, performée notamment par la théorie keynésienne n'aurait pu exister. Avant Keynes, la sphère des comportements économiques était formée par les marchés (c'est là qu'on pouvait parler de coûts, d'utilité, de prix). Après lui, c'est une entité qui a des frontières géographiques ; l'économie est indexée sur la nation, qui est une évidence et n'est d'ailleurs jamais théorisée. Le mouvement de mathématisation de la théorie économique (et de l'activité économique) se trouve renforcé. Il n'y a plus de division entre le modèle et la réalité dont il est le modèle ; l'économie-chose incorpore l'expertise, les techniques calculatrices et la machinerie conceptuelle de l'économie-discipline moderne. Comme on le verra, on pourra ensuite redéfinir autrement ces deux termes et leurs relations, mais le grand partage entre la chose et le savoir de la chose ne sera plus possible.

Il est facile de montrer comment cette théorisation et cette performance de l'économie-chose par l'économie-discipline viennent renforcer l'économie du pétrole et sont renforcées en retour par elle. L'économie keynésienne (qui voit dans l'économie-chose un processus de circulation monétaire qui peut s'étendre sans limite et fait du PNB une variable qui peut croître indéfiniment) est une forme de connaissance imbibée par le pétrole. Le pétrole a en effet contribué à cette idée de croissance sans entraves. Les limites des réserves en charbon étaient évidentes (ce qui explique pourquoi les activités liées au charbon appelaient une théorie économique sensible aux ressources et à leur épuisement), tandis que les réserves de pétrole sont invisibles et que rien ne permet de penser qu'elles puissent être épuisées dans un futur même lointain. De plus le pétrole circule facilement (à la différence du charbon) et peut atteindre presque instantanément tout site, quelle que soit sa localisation, où son usage est désiré. Comme par ailleurs, ses sous-produits bouleversent l'agriculture et lui assurent une croissance continue (grâce aux herbicides, insecticides et engrais produits par la chimie de synthèse) et comme les matériaux que la pétrochimie aide à fabriquer font oublier la raréfaction des matériaux naturels, l'illusion est portée à son comble. La nature disparaît des écrans radar de la théorie économique :

Les puits de pétrole et les pipelines du Moyen-Orient ainsi que les arrangements politiques qui furent construits avec eux, facilitèrent l'instauration d'une économie (-chose) keynésienne et une forme de démocratie au sein de laquelle elle a joué un rôle essentiel. (Mitchell, 2011, p. 142)

Avec cette analyse des relations entre formes d'énergie carbonée (charbon puis pétrole) d'un côté, et économie-chose et économie-discipline de l'autre, Mitchell montre la nécessité de penser les rapports entre démocratie, économie et carbone comme un tout dont les éléments s'entre-définissent et s'entre-soutiennent et au sein duquel l'économie-discipline joue un rôle pivot. Elle permet notamment de comprendre les avancées démocratiques autorisées par l'essor du charbon et à l'inverse les reculs de la démocratie, sur les fronts occidentaux et moyen-orientaux, au temps du pétrole. Ce recul, nous dit Mitchell, est rendu possible par l'instauration d'un domaine économique qui en ouvrant un espace infini de croissance portée et régulée par l'expansion monétaire, déconnecte nature et société et fait oublier la question des ressources.

C'est dans cet espace que va se faufiler une nouvelle forme de dispositif économique et politique, le marché néolibéral. Le pétrole apporte là encore sa contribution.

L'instauration de la loi du marché

Lorsque les pays producteurs parvinrent à imposer la nationalisation des activités pétrolières, le contrôle de la production et donc la politique de sabotage devinrent plus malaisés. Comme un malheur n'arrive jamais seul, c'est à peu près au même moment, en 1967, que le blocus du canal de Suez permet à Israël et à l'Iran de s'affranchir de l'emprise des majors. Celles-ci voient leur échapper le contrôle des prix et avec lui celui des profits.

Depuis les années trente, les prix mondiaux du pétrole étaient gouvernés pour l'essentiel par les compagnies pétrolières au moyen d'une politique de quotas qui maintenait les prix mondiaux au niveau de ceux du pétrole produit sur le territoire USA (dont les coûts de production étaient beaucoup plus élevés qu'au Moyen-Orient). Cet arrangement dura jusqu'à ce que les pays producteurs se décident à mettre sur la table des négociations la formule de fixation du niveau de la taxe qu'ils imposaient aux compagnies. Cette taxe avait été pendant longtemps calculée sur la base de prix affichés, mais ceux-ci étaient en réalité des prix totalement artificiels et que rien ne permettait de vérifier ou de certifier. Avec le relatif déclin de l'emprise des majors sur la production et sur la distribution du pétrole, on vit apparaître d'autres calculs et d'autres prix. Des économistes partant des prix affichés à la sortie des raffineries parvinrent alors à reconstituer les prix à la sortie des puits d'extraction et des stations de pompage. Ils découvrirent sans surprise que les prix affichés par les majors n'avaient rien à voir avec les prix ainsi recalculés. Ces formulations contradictoires créèrent les conditions de l'émergence d'un marché qui jusqu'à ce moment là n'avait pas encore commencé à exister, puisqu'aucun prix ne pouvait être contesté.

La transparence accrue des coûts et des prix va redonner de l'influence aux pays producteurs. Ils peuvent désormais manipuler les prix à leur avantage et fixer eux-mêmes les profits qui leur reviennent. Ils réinventent séance tenante la politique de sabotage qui avait si bien réussi aux compagnies pétrolières. Ceci ne surprend ni n'émeut les majors qui repassent sans sourciller l'augmentation à leurs clients. Mais la réaction en chaîne ne peut s'arrêter là : les compagnies pétrolières, pour maintenir la compétitivité du pétrole, doivent se mettre à saboter la production du charbon, du

gaz et de l'énergie nucléaire, en enchérissant les coûts de production de ces énergies ainsi qu'en raréfiant leur production. La scène est dressée pour que se produise ce qui a été appelé la crise des années 74 puis est devenue la crise globale de l'énergie. C'est à ce moment précis que la loi du marché va s'imposer comme forme optimale de gouvernement.

L'idée du marché comme mode de gouvernement alternatif des demandes et des attentes des populations n'était pas nouvelle. Elle émerge au moment précis où la théorie keynésienne commence à s'imposer. L'histoire de cette émergence est bien connue. Le fameux colloque de Paris organisé en 1938 autour de la critique, par le journaliste libéral Lippmann, de la politique du New Deal en donne le coup d'envoi « officiel ». Les travaux d'économistes comme Hayek donnent ensuite du corps et du lustre à cette doctrine dont l'influence politique sera portée par des institutions comme la Société du Mont-Pèlerin et une myriade de *think tanks* qui fleurissent à partir des années 50 et proposent avec de plus en plus de vigueur une alternative aux gouvernements socio-démocratiques. La crise de 1974 va fournir quant à elle (et selon l'heureuse expression de Mitchell), l'occasion d'une véritable leçon d'économie néo-libérale pour la population mondiale. Elle survient en effet au moment où les arrangements politico-technologiques mis en place par les majors cèdent devant l'instauration de marchés, certes non concurrentiels, mais qui organisent de manière ostensible la rencontre entre des offres et des demandes présentées comme indépendantes les unes des autres. Preuve que la leçon a porté. Lorsqu'un critique s'avise quelques décennies plus tard de demander à l'économiste Deirde McCloskey si quelque chose mérite d'être gardé dans la théorie standard, celle-ci répond :

La loi de l'offre et de la demande, dont la crise de 1974 a illustré la pertinence et la toute puissance : lorsque les États arabes ont décidé de diminuer la production de pétrole en 1973, on a pu constater que les prix du pétrole se sont mis à croître, suivant en cela les prédictions de la loi. (Mitchell, 2011, p. 174)

On pourrait donc dire que le marché, finalement établi après que toutes les autres solutions eurent échoué, a bien fait son travail, mieux que ne l'auraient fait les arrangements mis en place précédemment par les compagnies pétrolières, et qu'il a ainsi épargné d'insupportables interférences entre les politiques étatiques et la gestion des ressources et des besoins. Nenni ! Mitchell montre brillamment que la loi des marchés, en 1974 comme en d'autres lieux et en d'autres temps, nécessite de savants assemblages. Pour fonctionner comme une institution qui semble échapper à l'emprise du politique et apparaître comme une alternative crédible à la social-démocratie, le marché doit avoir été conçu comme une machinerie qui n'exclut ni la politique ni les relations de domination, mais qui au contraire les incorpore et les absorbe. Oui le marché est un instrument de gouvernement, mais sa confection l'amène à imposer un monde socio-politique qu'une fois en place il



Navire dans le port de Trieste, 1908

dissimule. Ce qui intéresse Mitchell, c'est d'expliquer pourquoi les prix ont vraiment augmenté et pourquoi le marché, tel qu'il a été assemblé par les protagonistes, a permis d'obtenir cette augmentation des prix. Sa démonstration est vraiment impressionnante. En voici les principaux points.

Dans la genèse de cet emballement des prix, la politique joue un rôle crucial. En 1973 six pays producteurs de pétrole décident, pour faire pression sur les USA, de réduire progressivement leur production (5% par mois) jusqu'à ce que les USA arrêtent de faire obstruction au règlement du conflit israélo-palestinien. Comme le dit joliment Mitchell : le prix du pétrole ne pouvait donc être simplement lié à l'offre et à la demande de pétrole, puisqu'une autre demande, celle de mettre fin au conflit, a été jointe à la précédente ! Les USA répondent par une fin de non-recevoir et, au terme d'une série de ratages techniques dont ils ont le secret, leur volonté d'aider en sous-main Israël apparaît au grand jour. Les États producteurs, ainsi éclairés sur les véritables intentions du gouvernement américain et bien décidés à le faire céder, passent à l'étape suivante et décrètent un embargo pur et simple sur l'approvisionnement des USA. Cet embargo constitue une « pure » décision politique dont le but n'est évidemment pas d'entraîner une quelconque augmentation des prix mais de contraindre, par une sorte de montée en régime de la politique de sabotage, la puissance impériale à réviser sa politique au Moyen-Orient. Ce qui va créer une confusion et accréditer la thèse de la loi du marché, c'est que, au même moment, une autre série d'événements fait passer l'embargo au second plan. Il se trouve en effet que les États producteurs étaient depuis plusieurs mois en négociation avec les compagnies pétrolières sur le montant des taxes qu'ils leur réclamaient. Quelques jours avant que l'embargo ne fût décrété, l'OPEP avait décidé unilatéralement d'augmenter les taxes de 70%. Les compagnies décidèrent immédiatement, pour ne pas voir chuter leurs sacro-saints profits, de passer l'augmentation aux consommateurs. Face à la menace d'embargo, les pouvoirs US avaient quant à eux mis en place dans l'urgence des plans de rationnement pour préparer psychologiquement les consommateurs à la crise. Mais, comme au même moment et pour d'autres raisons, les prix se mirent à augmenter, le public, en faisant la queue aux stations d'essence, queues occasionnées par le refus du gouvernement américain de répondre favorablement à la demande politique des États arabes, crut de bonne foi qu'il était la victime consentante des lois du marché. L'occasion était trop belle pour ne pas marteler le message. En politicien avisé et en pédagogue averti, Kissinger, pour que la leçon soit bien entendue, déclara *urbi et orbi* que cette crise était liée, comme tout le monde pouvait le constater, à la raréfaction de l'offre. Il en profita au passage pour se réjouir de l'augmentation des prix qui renchérisait les coûts de production des entreprises européennes tout en incitant les économies occidentales à se tourner vers de nouveaux gisements comme ceux de l'Alaska qui devenaient soudainement rentables. Pour que le tableau soit complet, et que la loi du marché apparaisse dans toute sa majesté et dans toute sa force, il ne restait plus qu'à en faire l'annonciatrice d'une crise plus profonde, qu'elle allait permettre de gérer rationnellement, celle plus globale et plus durable de l'énergie.

C'est à cette montée en généralité que s'employèrent de leur côté les compagnies pétrolières. En augmentant les prix du pétrole (pour ne pas perdre leurs bénéfiques malgré les prélèvements de plus en plus élevés des pays producteurs), elles pouvaient redouter que leurs clients ne se tournent de manière définitive vers d'autres sources d'énergie. La solution qu'elles choisirent pour sortir indemnes de cette situation, était la plus simple possible. Elles réinvestirent les énormes profits dérivés du pétrole dans le contrôle des entreprises productrices de gaz et de charbon et dans celui de la filière nucléaire. Elles furent ainsi en mesure de s'assurer que les prix de ces autres énergies

allaient augmenter au moins autant que celui du pétrole. L'augmentation simultanée des prix imposa l'idée d'une crise globale de l'énergie. Et tout le monde pensa que celle-ci avait été révélée, loi du marché oblige, par le déséquilibre entre une demande croissante et une offre qui ne pouvait suivre.

Le lecteur aura compris, grâce à Mitchell, que les fluctuations des prix n'eurent dans ce cas rien à voir avec le jeu spontané de l'ainsi nommée loi de l'offre et de la demande. Il aura suffi à Mitchell, pour nous en convaincre, de restituer l'ensemble des mécanismes et des décisions qui ont fixé le niveau des prix. Pour qui accepte que la recherche des rentes soit la raison d'être de l'activité marchande capitaliste, l'explication est évidente. Il suffit en effet de se demander comment le volume de ces rentes est déterminé pour comprendre que le rôle et la fonction attendus des marchés c'est d'organiser le plus efficacement possible le rationnement de l'offre en même temps que la croissance de la demande. Si cette règle qui brille par sa simplicité est observée, alors la loi du marché fonctionne parfaitement. Sauf qu'au lieu de gérer l'allocation rationnelle des ressources, elle organise rationnellement l'augmentation des profits des firmes et leur accaparement par ces dernières. La loi du marché conduit aux coups d'État, aux conflits soigneusement entretenus, aux manœuvres habiles pour éviter le sabotage des pipelines ou au contraire le favoriser, à des stratégies sophistiquées de prise de brevets pour empêcher l'industrie charbonnière de produire du pétrole synthétique, au recyclage des pétrodollars sous forme d'armements inutiles. On aurait cependant tort de croire que la recherche obsessionnelle des rentes de situation se réduise à ces conduites prédatrices. Comme Schumpeter l'avait parfaitement vu, elle incite aussi à redoubler d'ingéniosité technologique et scientifique et à enrichir les savoir-faire en matière de gestion « efficace » des relations sociales. On ne peut d'ailleurs qu'être admiratif devant l'ampleur des progrès accomplis : mise au point de méthodes d'exploration qui permettent de mesurer les réserves de façon de plus en plus performante ; technologies de pompage et d'extraction qui augmentent continuellement les rendements ; accumulation, sur toute la longueur de la filière, d'un formidable capital de recherche et de développement pour multiplier les produits dérivés du pétrole et les rendre indispensables ; etc. Au total, Mitchell ne conteste pas les explications par l'offre et la demande ; il cherche simplement à comprendre sous quelles conditions et comment ces explications deviennent possibles, et ce qu'elles cachent comme choix et comme coups de force politiques !

Quand l'ainsi nommée loi du marché ne tient plus rien

La gestion de ces arrangements complexes – sans lesquels la loi du marché s'évanouit et avec elle un mode de gouvernement qui court-circuite le débat politique – finit par être de plus en plus problématique. Au moment précis où Keynes théorise l'existence de « L'Économie » et légitime les interventions étatiques dans l'ordre monétaire, s'élabore, comme on l'a vu, dans les cercles universitaires et dans les *think tanks*, le projet d'un gouvernement par les marchés dont le but est de limiter les interventions étatiques. De la même manière, c'est au moment où les marchés apparaissent comme la meilleure solution pour prévenir les dérèglements et les gérer, que leur autorité commence à s'effriter et que se mettent en place de nouvelles configurations.

Mitchell décrit de manière convaincante ce basculement qui, au moment où il écrit son livre, ne fait que commencer. Pour préserver leurs rentes et ne pas laisser les prix s'effondrer, les compagnies pétrolières ont été amenées à s'aventurer sur un terrain miné. La manière la plus simple d'expliquer pourquoi les prix doivent nécessairement

augmenter est en effet d'introduire dans leur calcul les multiples externalités dont est responsable le secteur de l'énergie. C'est ainsi que, par exemple, les compagnies pétrolières vont souligner les risques de l'énergie nucléaire et les nombreux coûts cachés que leur gestion implique (sécurité maximale, démantèlement des centrales et gestion des déchets radioactifs). On pourrait passer en revue chacune des filières énergétiques et montrer comment l'obsession d'éviter la baisse des prix relatifs de chacune d'entre elles par rapport aux autres conduit à des inventaires qui font apparaître la liste interminable des coûts cachés qu'il faut prendre en compte. La société du risque a du bon ! D'ailleurs, dans certains cas, les événements facilitent cet inventaire. Les marées noires, par exemple, viennent gonfler, assurances obligent, les coûts d'exploitation et de distribution des produits pétroliers. Dans le même temps, la conscience que notre monde est fini, conscience qui fait écho aux convictions pré-modernes, resurgit. L'idée d'une nature qui est source de ressources inépuisables cède devant celle d'une terre, Gaïa, dont les limites, de plus en plus manifestes, sont révélées par les activités humaines qui font peser sur elle des contraintes incontournables. « L'Environnement », tel est l'objet d'inquiétude qui se substitue à « L'Économie », souligne les limites des marchés néo-libéraux. Les problèmes à résoudre que ces marchés ne peuvent résoudre et les controverses qui en découlent ne manquent pas (Mitchell fournit à titre indicatif la liste suivante : épuisement des ressources naturelles ; destruction de l'environnement ; réchauffement climatique ; augmentation du coût de l'énergie ; dévaluation du dollar ; déclin des activités manufacturières ; corruption des élites politiques ; conflits du Moyen-Orient, etc.).

Dès qu'ils sentirent que les marchés allaient être mis sur la sellette et qu'il serait de plus en plus difficile de justifier leur existence, les économistes se sont mis au travail. Mitchell signale la magistrale intervention de Solow, ce théoricien bien connu de la croissance, qui, en s'inspirant des travaux précurseurs d'Hotelling, montra comment les marchés pouvaient être utilisés pour gérer les ressources naturelles, créant au passage, une spécialité nouvelle : la *resource economics*. Ses recommandations pour assurer la viabilité des marchés sur le long terme tiennent en deux propositions. La première n'a rien de bouleversant puisqu'il s'agit tout simplement de soutenir le progrès technique afin de développer notamment des énergies alternatives. La seconde est plus inattendue et va avoir d'importants effets. Afin de remédier à la myopie congénitale des marchés, Solow plaide pour le développement des « futures », ces produits financiers qui permettent, selon leurs promoteurs, de faire entrer le long terme dans les calculs à court terme. Sur ce point, ses conseils seront entendus. Deux décennies plus tard, les marchés de l'énergie sont colonisés par ces produits : bel exemple de performance de l'économie-chose par la théorie économique !

Il s'avère que les marchés, même après un sérieux *lifting*, ont encore du mal à convaincre de leurs vertus. L'environnement et les coûts de sa préservation, invoqués par les compagnies pour augmenter les prix et leurs profits, finissent par s'inviter vraiment à la table des négociations. On commence à prendre conscience du fait que l'épisode pétrolier n'est qu'une brève parenthèse qui va bientôt se refermer. Parenthèse de deux ou peut-être trois siècles au cours desquels le carbone aura malheureusement changé de place ; il ne sera plus sous nos pieds, mais dispersé dans l'atmosphère au-dessus de nos têtes. Ce petit déplacement pourrait provoquer des effets irréversibles sur le climat. L'écosystème semble menacé. Le choix n'est plus entre le tout technique (les progrès finiront par résoudre les problèmes que l'humanité se pose) et le malthusianisme (camarades, serrons-nous la ceinture pour éviter un naufrage collectif !). Ce qui fait irruption dans l'espace public, c'est la discussion des mondes sociotechniques au sein desquels nous souhaitons vivre. Une nouvelle forme de démocratie émerge, nourrie de controverses sociotechniques sur le

sort de la planète. Face à la montée en puissance de nouvelles formes de vie démocratique, l'idée que les marchés constituent la meilleure manière de gouverner les ressources est en train de s'évanouir.

Pour expliquer pourquoi le retournement n'a pas encore eu lieu et pourquoi, s'agissant de l'énergie, les marchés (néo-libéraux) apparaissent encore comme la solution la moins mauvaise, Mitchell revisite la notion d'incertitude et l'usage qu'en fait la théorie économique. Si dans le cas de l'énergie et tout particulièrement du pétrole, l'économie-discipline a pu maintenir l'hypothèse d'une séparation entre nature et société, ou pour parler comme les compagnies pétrolières entre ce qui gît sous la terre (le pétrole) et ce qui se passe sur la terre (l'extraction du pétrole et sa consommation), ou encore entre la géologie et la société, c'est parce que, jusqu'à une date récente, il était pratiquement impossible de connaître de manière sûre l'état des ressources pétrolières. Le contraste avec le réchauffement climatique est frappant. Les données sur le réchauffement sont désormais publiques et largement consensuelles, alors que dans le cas des réserves énergétiques aucune donnée ne s'impose vraiment. On pourrait penser que cette absence de certitude est le fruit attendu des stratégies développées par les compagnies pétrolières pour maintenir de manière délibérée un état d'ignorance qui leur est profitable. Certes, ces stratégies ont joué un rôle, mais on aurait tort de surestimer leur importance. Les incertitudes concernant le pétrole tiennent pour l'essentiel au fait qu'il est beaucoup plus difficile de savoir combien il y a (encore) de pétrole sous terre que de mesurer combien il y a (déjà) de carbone dans l'atmosphère ! Dans le cas du pétrole, l'échantillonnage est complexe et les savoirs qui en résultent demeurent partiels ; les estimations dépendent de l'évaluation de ce qui peut être extrait, évaluation qui à son tour dépend des technologies disponibles et de leurs performances économiques. Par ailleurs, les mesures et les estimations sont en grande majorité des données privées, difficiles à comparer et à capitaliser. Si le pétrole en cours de production ne représente qu'une petite partie des réserves qu'il reste à découvrir, alors, nous disent les économistes, le problème de la demande future et de l'adaptation à l'offre n'est pas une question de géologie, de dires d'experts, mais de calcul économique. Puisqu'on ne sait que peu de choses sur ce qui se passe sous nos pieds, le mieux est de ne pas en tenir compte. Plus la nature est incertaine, moins son impact sur la société peut être décrit et prévu, et plus la coupure entre elle et la société s'impose comme une évidence : les hommes sont entre eux et ne peuvent que rester entre eux. Qu'ils se débrouillent ! Face au silence assourdissant de la nature, le marché est la moins pire des solutions qui existent.

Il n'y aurait aucune raison de remettre en cause ce *statu quo* et le rôle du marché, si n'étaient apparus récemment les gaz et les pétroles dits non conventionnels qui prennent un malin plaisir à bouleverser ce bel agencement. Pour maintenir l'idée que les ressources ne constituent pas un trésor limité qu'il faudrait gérer prudemment, les incertitudes sont certes d'un grand secours. Mais c'est encore mieux si on montre qu'on peut aller vers l'exploitation d'autres types de ressources ! Or celles-ci existent et viennent chambouler de fond en comble les raisonnements précédents. Par leur caractéristiques mêmes, elles interdisent que soit maintenue la séparation entre ce qui est de l'ordre de la nature (le sous-sol) et ce qui est de l'ordre de l'activité humaine (les usines et les institutions au dessus de la surface terrestre). Qu'il s'agisse de gaz de schiste ou de sables bitumineux, on a affaire dans les deux cas à des substances que la nature n'a pas eu le temps d'élaborer, d'amener dans un état qui permette de séparer, comme pour le pétrole conventionnel ou pour la bonne houille d'antan, les opérations d'extraction et les opérations de transformation. L'homme trop pressé est forcé d'achever *in situ* le travail qu'il n'a pas laissé à la nature le loisir

de terminer. La roche est transformée en pétrole synthétique par cracking et pyrolyse ; parfois, puisqu'elle n'est pas suffisamment poreuse, il faut la fracturer, la stimuler. Mitchell fait cette formidable observation :

Il faut délocaliser les opérations de production pour les installer dans notre sous-sol, envoyer dans la terre des agents chimiques (ces fameux *proppants* qui empêchent les failles de se refermer) qui, travaillant comme des millions de mineurs miniaturisés, pratiquent dans la roche des ouvertures destinées à extraire l'énergie qui y est contenue. (Mitchell, 2011, p. 251)

Salut l'artiste ! La boucle est bouclée. Oui, l'épisode pétrolier n'aura été qu'une brève parenthèse ! Nous voilà revenus, mais quelques siècles plus tard et quelques milliards de tonnes de carbone rejetées dans l'atmosphère plus loin, à une configuration qui ressemble furieusement à celle du charbon avec ses mineurs qui usaient de leur pouvoir de sabotage de l'économie, pesaient sans vergogne sur les décisions et stimulaient ainsi le processus de démocratisation. Aux mineurs humains ont été substitués des non-humains auxquels est délégué le soin de terminer le travail que nous n'avons pas laissé à la nature le temps d'achever. Ces non-humains en parfaits petits soldats cassent, fracturent, catalysent, dissolvent, inondent et se trouvent placés dans la triste obligation de fabriquer à leur cœur défendant des externalités (négatives) qui sont autant de formes nouvelles de sabotage de l'économie.

Pour gérer les dégâts collatéraux qui menacent l'exploitation de ces nouvelles ressources, nos sociétés sont contraintes d'inventer et de développer une nouvelle forme de démocratie, celle qui prend en compte la terre et les imbroglios qui se développent entre nature, environnement et sociétés humaines. L'histoire se répète. Il est toujours question de sabotage et de démocratie. La seule différence est qu'il ne s'agit plus des mêmes formes de sabotage et qu'il faut donc inventer de nouvelles formes de démocratie. Pour y trouver leur place, c'est-à-dire pour absorber et prendre en charge ces effets croisés, les marchés auront besoin d'être sérieusement ré-agencés. En somme, par la grâce des nouvelles ressources carbonées que nous envisageons d'exploiter, il nous faut juste réinventer la démocratie, rénover les institutions économiques et changer la manière de faire des sciences ! Pas de quoi s'ennuyer !

Références

- Keynes John Maynard (1969/1936) *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Payot.
- Mitchell Timothy (2005) "The work of economics: how a discipline makes its world", *European Journal of Sociology*, vol. 46, n° 2, pp. 297-320.
- Mitchell Timothy (2011) *Carbon Democracy: Political Power in the Age of Oil*, Brooklyn (NY), Verso Books [traduction française à paraître à La Découverte].
- Tobin James (1987) "Irving Fisher (1867-1947)", in Eatwell John, Milgate Murray & Newman Peter [eds], *The New Palgrave: A Dictionary of Economics*, vol. 2, London, Macmillan, pp. 369-376.
- Veblen Thorstein (1971) *Les ingénieurs et le capitalisme*, Paris/Londres/New York, Gordon and Breach ■



Femme en peignoir, 1913



Autoportrait,

1910 et 1912



Hannah Arendt et l'économie

Notes de séminaire

Marlyse Pouchol

Université de Reims Champagne-Ardenne

LE 20 FÉVRIER 2013, LE
SÉMINAIRE « LES
APRÈS-MIDI DE
PHILOSOPHIE ET
ÉCONOMIE » (PHARE-
PARIS-I) ACCUEILLAIT
À LA MAISON DES
ÉCONOMISTES
MARLYSE POUCHOL
POUR UNE
INTERVENTION SUR
LE THÈME « HANNAH
ARENDT ET
L'ÉCONOMIE »

Le titre est large. Il était possible d'hésiter entre deux orientations : soit parler de la critique que Arendt fait de l'économie, soit partir du livre sur l'impérialisme pour montrer comment Arendt fait une critique du capitalisme autre que celle de Marx. L'analyse s'appuie sur ces deux orientations mais ne les traite pas.

Depuis longtemps, j'étudie le travail chez Arendt, notamment à partir de la distinction entre l'action, le travail et l'œuvre. L'intérêt de Arendt est de permettre de penser le travail domestique différemment de ce que font les économistes. La façon dont Arendt pense le travail permet de penser les tâches domestiques, elle fait même de ces dernières l'archétype du travail.

Le travail chez Arendt

Arendt présente le travail dans sa réalité la plus triviale : il est l'activité qui permet la reproduction de la vie et de l'habitat. Le travail concerne les êtres qui ne vivent pas directement dans la nature. Pour elle, il ne produit rien de tangible, sinon des biens destinés à la consommation. Le travail est donc perpétuellement à recommencer, puisque sa production est consommée quasi-immédiatement dans le processus vital. Du coup, le travail ne peut pas disparaître, on ne peut pas s'en libérer, il ne peut pas être remplacé, sauf à employer des domestiques. Arendt souligne son opposition à Marx qui fait du travail la plus haute activité humaine avec un phénomène d'aliénation. Marx donne selon elle trop d'importance au travail et le fait que le travail se fasse collectivement, en usine ou manufacture, ne change pas sa nature pour elle. Cette surestimation du travail chez Marx vient de l'attribution au travail des caractéristiques de ce qui est pour elle l'œuvre. Une fois que l'on accepte la distinction entre travailler et œuvrer, la nouveauté des temps modernes apparaît : toutes les activités se réduisent au travail. Ce n'est pas une déshumanisation du travail, mais une extension du travail à toute activité, et donc la disparition de l'œuvre. Le critère pour distinguer travail et œuvre est la durabilité de ce qui est produit. Par exemple, le boulanger travaille (il élabore des produits destinés à entretenir la vie et qui ne sont pas durables), l'ébéniste qui fait une table, destinée à durer plusieurs générations, œuvre. Ce critère n'a pas de sens dans la théorie économique. Il se rattache à l'évaluation que la société fait de ce qui est produit. Sous cet aspect, toutes les actions qui aboutissent à des choses ayant une valeur pour la société seront considérées comme du travail. Cette expansion du travail, qui correspond à la disparition de l'œuvre, est un des méfaits de la modernité.

Qu'est-ce qui fait penser Arendt autrement ?

Elle est née en 1906, en Allemagne, et connaît la montée du nazisme. Elle cherche à comprendre l'apparition des régimes totalitaires, mais il s'agit moins de comprendre la source de ces régimes que de comprendre pourquoi il y a eu absence de réaction à la montée de ces régimes. Le fait que le totalitarisme se soit imposé veut dire que la pensée, c'est-à-dire le jugement, s'était mise en sommeil. L'idéologie transforme des idées en faits incontestables. Le principe qui fonde les régimes totalitaires repose sur un enchaînement logique qui s'impose aux dirigeants et aux dirigés. Stalinisme et hitlérisme se rejoignent sur ce point. Il n'y a pas de « route de la servitude » pour Arendt, plutôt une forme de servitude volontaire. La lutte contre le totalitarisme passe donc par la réanimation de la vie de l'esprit.

Le rejet de la notion économique de société

Arendt établit que le contenu de la notion économique de société constitue un changement par rapport à la conception de la *societas* politique romaine. La référence à la politique disparaît. La notion économique de la société vient de Smith et s'impose avec les développements de l'économie américaine. Smith fait reposer le tout de la société sur la division du travail et les échanges entre producteurs indépendants spécialisés. L'enquête de Smith sur l'origine de l'accroissement de la richesse des nations repose sur une analogie entre division du travail et échange. Tout se passe comme si les échangeurs faisaient partie d'une même collectivité, la société économique comme ensemble productif. Dès lors, la notion de société change de sens et s'apparente à une entreprise, une unité de production. Personne ne décide de faire partie de cette société, il n'y a pas de délibération, simplement les individus se retrouvent faisant partie de cette société. Ainsi l'économie se constitue en discipline autonome, fondée sur un questionnement propre, différent de celui de la philosophie politique. Cette société économique n'existe pas concrètement, elle est une découverte de théoricien. Elle relève non de l'observation d'êtres réels, mais d'une déduction logique. Arendt s'oppose vigoureusement à une telle représentation, notamment parce qu'elle est coupée de tout engagement volontaire et de ce qui le porte, le langage. Un intérêt général émerge insidieusement des intérêts particuliers. Erroné et malfaisant, pour Arendt. C'est une négation de la condition humaine de pluralité.

La naissance de l'être social

La discipline économique impose l'idée que les hommes constituent une unité de fait sans qu'il soit besoin ni de la fonder, ni de l'entretenir. En supposant cette unité, en l'imposant comme un préalable, la discipline économique se donne un fondement. Pour Arendt, ce n'est pas Marx qui a introduit la fiction communiste, mais bien les libéraux avec la main invisible. C'est à partir de ce projet, que le critère de classement des occupations humaines se trouve changé et qu'en haut on trouve désormais ce qui produit l'abondance de la société. L'activité de pensée et la parole se trouvent reléguées. L'opposition de Arendt à la notion économique de société ne doit pas être prise comme un combat entre disciplines. L'économie a contaminé toutes les disciplines sociales. Le problème réside dans la représentation de l'Homme qui en découle parce que celui-ci est réduit au statut de rouage. Le respect de cette réalité (imposée comme inévitable) enjoint à l'Homme de ne pas sortir de ce statut et exclut la possibilité du jugement. Par opposition, Arendt insiste sur l'action, c'est-à-dire la possibilité du miracle, la possibilité d'introduire des états de faits radicalement nouveaux.

Le monde commun

L'ensemble des objets fabriqués, qui durent plus longtemps que la vie des individus, qui peuvent se transmettre à la génération suivante, constituent le monde commun. L'homme a besoin de l'artifice humain du monde pour mener une vie singulière, une vie qui peut être racontée. Le rôle de la « patrie artificielle » est d'offrir aux hommes la possibilité d'un contact avec une patrie non mortelle d'êtres mortels. Il y a là un pressentiment d'une immortalité accomplie par des mains mortelles, liens entre ceux qui ont été et ceux qui seront. La durée de l'objet indique qu'il répond à quelque chose d'autre que la vie biologique. Si le monde artificiel protège de la précarité, il a besoin d'être protégé de l'assaut des nouveaux venus. Son existence est fragile. Ce monde ne peut exister que s'il est public. Il n'y a pas de qualité intrinsèque de l'objet ; c'est une scène qui rend possible ce phénomène, et le langage. Le domaine public, lieu du parler ensemble entre égaux, a été conçu à l'origine comme un espace d'immortalité des choses. Le désir d'immortalité est à la base des communautés politiques grecque et romaine. La raison d'être du domaine public est qu'il permet aux choses de devenir durables. Utiliser les mêmes mots fait exister un monde commun. En revanche, ce caractère commun du monde disparaît quand les mots deviennent des concepts tout faits.

Références

- Pouchol Marlyse (2007) "Arendt ou les limites des lois économiques", in Berthout Arnaud, Delmas Bernard & Demals Thierry [eds], *Y a-t-il des lois en économie ?* Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 623-641.
- Pouchol Marlyse (2011) "Capitalisme et disparition du monde commun : les apports d'Arendt", *Économies et sociétés série PE*, n° 44, Cahiers de L'ISMEA, n° 7/2011, pp. 1025-1026 ■



*Portrait de Wally,
1912*



*Navires dans le port de Trieste,
1908*

Evariste, ou l'éclatante lumière dans l'effroi de la tempête, enveloppée à jamais de ténèbres

Hervé Dumez



Giorgone, la tempête,
vers 1507

À vingt-cinq pas, de profil, le jeune homme frêle, presque encore un enfant, n'offre pas une cible bien grande. Il lève le bras, le tient tendu, mais ne tire pas. Son adversaire, lui, ne manifeste aucune hésitation et appuie sur la gâchette. Il le touche au ventre. L'intestin, dira l'autopsie, a été perforé en plusieurs endroits. Ce n'est qu'au bout de deux jours de souffrances horribles que la mort finit par survenir, le 31 mai 1832. Il avait vingt ans et sept mois.

Lorsqu'on ramassa son pistolet, on s'aperçut qu'il n'était pas chargé. Soit qu'il n'eût pas voulu tirer sur un camarade républicain, soit qu'il eût souhaité disparaître, comme son père avant lui. Le 2 juin, sa dépouille est accompagnée en délégation par deux ou trois mille républicains surveillés de près par la police et déposée dans la fosse commune du cimetière Montparnasse. C'est une répétition. Trois jours plus tard, l'enterrement du général Lamarque tourne, lui, à l'émeute républicaine. Paris est placé en état de siège. La répression fait huit cents morts.

C'est pour une jeune femme dont il était tombé amoureux qu'il s'est laissé tuer. La veille du duel, il avait écrit quelques lettres déplorant le ridicule de sa situation, s'en énervant (« *C'est dans un misérable cancan que s'éteint ma vie.* ») et annonçant sa disparition, ce qui semble confirmer la thèse d'une sorte de suicide. L'une de ces lettres se termine par une épitaphe étrange rédigée par lui, à ses yeux un résumé de sa vie : *Nitens lux, horrenda procella, tenebris aeternis involuta* (Éclatante lumière, dans l'effroi de la tempête, enveloppée à jamais de ténèbres).

La famille croira toujours fermement au complot politique. Mais le duel a bien eu lieu entre républicains, et le pistolet n'était pas chargé. Les lettres soulignent le désaccord profond du jeune homme avec le monde, leur impossible conciliation. Et la jeune femme l'avait repoussé.

Il l'avait rencontrée dans une maison de repos où on l'avait placé en le faisant sortir de prison, comme on craignait qu'il ne fût atteint du choléra. Quelque temps auparavant, il dirigeait en uniforme de garde national une petite troupe qui entendait fêter le 14 juillet et la police l'avait facilement arrêté dans une souricière tendue sur le Pont-Neuf. Il avait pris six mois ferme pour port illégal d'uniforme,



Portrait d'Edith, 1917

alors qu'il ne s'était pas attendu à une telle peine, pour un acte mineur. La sentence l'avait profondément abattu. Emprisonné à Sainte-Pélagie, il avait connu la promiscuité avec les ivrognes, les vieux grognards de l'empire, les traîne-ruisseaux, mais aussi les républicains sincères. Chaque soir, ces derniers chantaient la Marseillaise, chant subversif et interdit, et ils embrassaient un à un le drapeau tricolore avant d'aller se coucher. Raspail, l'éternel conspirateur anti-royaliste, médecin et bienfaiteur des pauvres, l'avait pris en affection, ainsi que Gérard de Nerval, incarcéré quant à lui pour tapage nocturne. Des heures durant, le jeune mathématicien marchait dans la cour, perdu dans ses élaborations théoriques. Cela lui allait, finalement : toute sa vie il aura eu horreur du tableau noir. Il poursuivait la recherche qu'il avait synthétisée dans un mémoire remis à Poisson pour que ce dernier le présentât à l'Académie. Ce grand savant l'avait finalement fait, avec ce commentaire : « *ses raisonnements ne sont ni assez clairs, ni assez développés pour que nous ayons pu juger de leur exactitude.* » À tourner dans la cour, absorbé, il énervait une partie de ses codétenus et un ivrogne l'avait défié un jour. Froidement, il avait interrompu ses pérégrinations et il était monté dans les étages. Lui qui n'avait jamais bu avait descendu d'un coup une bouteille d'alcool. Raspail avait dû le porter jusqu'à son lit et le veiller toute la nuit dans son semi-coma éthylique.

Ce n'était pas la première fois qu'il fréquentait Sainte-Pélagie. Lors d'un banquet républicain organisé au moment de la dissolution de la garde nationale considérée comme un foyer d'agitateurs républicains, des toasts avaient été portés à Robespierre. Lui s'était levé et en avait porté un au roi honni de tous, Louis-Philippe. On l'avait d'abord abondamment conspué et sifflé. Puis on avait remarqué que, s'il avait un verre dans une main, dans l'autre il tenait un couteau ouvert. Un frisson d'effroi silencieux avait alors traversé l'assemblée : cela pouvait être interprété comme un appel au régicide. Une partie des convives, Alexandre Dumas à leur tête, s'étaient aussitôt échappés par une fenêtre, paniqués et craignant d'être compromis. Le reste l'avait acclamé, entouré, et le cortège était allé danser autour de la colonne Vendôme. Le lendemain, il était arrêté chez sa mère, et enfermé pour un mois de préventive. À l'issue du procès, il avait été finalement acquitté par un jury populaire.

Il s'était engagé dans la garde nationale après avoir été exclu de l'École préparatoire (ainsi dénommée parce qu'elle préparait à l'agrégation ; par la suite, elle devait devenir normale dans un premier temps, et enfin supérieure). Lors de la révolution qui avait chassé Charles X en juillet 1830, les élèves avaient été enfermés dans l'établissement par le directeur, parce que certains, dont il était évidemment, avaient demandé à aller se battre. La révolution une fois confisquée par Louis-Philippe, le petit groupe avait adhéré à une société secrète de républicains et avait demandé au directeur qu'on leur donnât un uniforme et des armes pour qu'ils pussent s'entraîner à l'instar de leurs collègues de Polytechnique. Leur requête avait été bien évidemment repoussée. Le jeune meneur avait alors envoyé une lettre à la *Gazette des Écoles*, dénonçant l'attitude du directeur : deux jours après sa parution, il était mis à la porte de l'établissement. Dans le conseil qui avait prononcé son expulsion siégeait Poisson. Cette année-là, il avait aussi raté le prix de mathématiques de l'Académie :

son rapporteur, Fourier, était malencontreusement mort avant d'avoir pu analyser son mémoire, qu'on ne retrouva d'ailleurs pas dans ses papiers.

Plutôt qu'être élève de l'École normale, il aurait dû porter l'uniforme de Polytechnique. Deux années de suite, il en avait passé le concours. Il s'y était présenté précédé d'une aura. Ses professeurs de mathématiques à Louis-le-Grand étaient persuadés de ses dons exceptionnels. Ils passaient leur temps à expliquer à la classe les solutions très originales, inventées par cet adolescent surdoué, aux problèmes qu'ils posaient. Ils l'avaient encouragé à publier un article sur les fractions continues périodiques dans les *Annales de mathématiques*, alors qu'il n'avait que dix-sept ans, et à soumettre au plus grand mathématicien de son temps, justement professeur à Polytechnique, Cauchy, un mémoire pour que ce dernier en parlât à l'Académie. Manque de chance, le mémoire avait été égaré. Au concours de Polytechnique, surtout le second, les choses s'étaient mal passées. Attendu sans doute, il avait présenté une de ces solutions particulièrement innovantes dont il avait le secret au problème qu'on lui avait posé. Les examinateurs l'avaient provoqué et il avait répondu avec une certaine arrogance. Le ton était rapidement monté, d'autant qu'il savait que ce que lui disait un des examinateurs était faux. De rage, il aurait fini par lui envoyer à la tête le chiffon à craie du tableau noir et était en tout cas sorti en claquant la porte. Quelques semaines plus tard, son père qui était maire de Bourg-la-Reine depuis quinze ans, poussé à bout par une cabale sordide montée par le curé du lieu dans une période de réaction royaliste et cléricale, se suicidait. Effondré, l'adolescent conduisit les obsèques. L'entrée à l'École préparatoire avait été une planche de salut après l'échec à Polytechnique, mais très provisoire.

Son arrogance lui venait des avanies qu'il avait subies à l'âge fragile auquel il était entré à Louis-le-Grand. C'est dans la voie la plus prestigieuse qu'il avait intégré cet établissement, celle des humanités classiques. Au vu de ses capacités et connaissances en langues mortes, il avait d'emblée sauté plusieurs classes et s'était retrouvé tout petit au milieu de camarades plus âgés. Cela ne l'avait pas empêché de rafler les prix et accessits de latin et de grec. Mais, au bout de deux ans, parvenu au seuil de l'adolescence, il avait légèrement fléchi et développé surtout un comportement indiscipliné, marqué d'insolence parfois, de révolte. Le proviseur avait alors voulu le faire redoubler, son père s'opposant finalement à cette mesure vexatoire. L'enfant avait pourtant profondément ressenti cette humiliation. Se détournant partiellement des humanités, il avait décidé de s'inscrire en parallèle dans la filière méprisée, celle des mathématiques. En un temps record, il y montra des capacités extraordinaires, dévorant et maîtrisant à quinze ans les œuvres de Legendre et Lagrange.

Le grec et le latin lui avaient été enseignés par sa mère. Elle avait vu partir son petit Évariste de douze ans à Louis-le-Grand avec fierté, certes, mais une douleur poignante de cette séparation. Elle vécut longtemps et manifesta un esprit frondeur jusqu'à la fin, duquel son fils avait visiblement hérité. Avec son époux, elle tenait une école au milieu de la Grand'Rue de Bourg-la-Reine, devenu sous la Révolution Bourg-l'Égalité. L'institution avait connu une grande prospérité à cette époque, les établissements scolaires religieux ayant été dissous. La discipline y était serrée, mais



*Évariste Galois à 15 ans
(dessin de sa sœur)*

la maison heureuse. Nicolas-Gabriel Galois était une figure locale très en vue du milieu révolutionnaire. Ayant négocié par la suite avec habileté le passage à l'Empire, il devint maire du Bourg lors des Cents Jours. Fait rarissime, les Bourbons à leur retour le maintinrent en poste.

Les recherches de ce petit jeune homme, en rébellion avec ce monde sombre qui brise ses enfants les plus beaux, moins par leurs résultats eux-mêmes que par les méthodes nouvelles qu'il inventa pour les obtenir, furent à la base des développements modernes des mathématiques.

C'est un autre professeur à Polytechnique, Joseph Liouville, qui les fait enfin connaître à l'Académie en 1843. Elles sont tellement importantes à ses yeux qu'il annonce qu'il va les publier dans son journal, ce qui sera chose faite en 1846.

Un an avant cette publication d'une version révisée du mémoire qui lui avait été adressé, et qu'il avait dit avoir égaré, il est vrai comme il avait dit avoir perdu également un peu plus tôt celui d'un autre jeune génie des mathématiques, Niels Abel, Cauchy publiait un article inspiré directement des travaux de Galois. Durant la Terreur, catholique et royaliste au miroir de son double prénom, Augustin-Louis Cauchy s'était caché dans le village d'Arcueil, tout voisin de Bourg-l'Égalité, cherchant à échapper aux révolutionnaires dont Nicolas-Gabriel était alors un des responsables influents.

Référence

[Une tradition veut que lorsqu'un normalien meurt, un autre écrive sa notice nécrologique dans l'annuaire de l'École. Ainsi, Aron et Sartre s'étaient promis que le survivant écrirait celle du disparu. L'ENS s'est avisée en 2012 qu'aucune notice d'Evariste Galois n'avait jamais paru, le sort semblant s'acharner sur ce génie malheureux. La chose a donc été réparée :]

Deheuvets Paul (2012) "Galois (Evariste)", *L'Archicube*, n° 11^{bis}, Numéro spécial, février, pp. 73-90 ■

Origène, ou l'homme-livre

Hervé Dumez

Depuis que l'écriture existe, qui, en l'espace d'une vie, aligna le plus de pages ? Sans qu'il y ait certitude, probablement Origène. Un homme riche dont il avait provoqué la conversion et qui était devenu son ami paya toute sa vie sept sténographes qui se relayaient pour transcrire ses enseignements, quelques jeunes filles calligraphes pour les mettre en forme, et plusieurs copistes pour les diffuser. Il ne prononçait pas un mot qui n'entrât dans un livre. Épiphané a parlé de six mille au total. Saint Jérôme estime que le chiffre de deux mille est plus réaliste. La plupart de ces ouvrages sont perdus, dont l'importante correspondance. Qui connaît encore son nom ?



Il était né à Alexandrie, non loin de la grande bibliothèque. Son père, alors qu'il était tout petit, lui faisait apprendre la Bible par cœur. La nuit, quand l'enfant dormait, il allait le voir et déposait un baiser sur la petite poitrine que l'esprit, de son souffle, habitait. Quelques années plus tard, sous Septime-Sévère, les persécutions commencèrent et le père fut arrêté. Sa femme et son fils étaient eux-mêmes menacés. L'adolescent se rendait à la prison, exhortant les captifs à ne pas se renier. Sa mère craignant qu'il ne fût lui-même emprisonné, fit cacher ses vêtements pour qu'il fût forcé de rester à la maison. Il continua alors de soutenir son père par lettres : « Garde-toi de changer d'avis à cause de nous » lui écrivit-il. Son père fut torturé mais ne céda pas, puis finalement décapité. Son fils l'assista en ce dernier moment.



Dans cette ville où cohabitaient des hommes de toutes religions, où étaient conservés tous les livres du monde, plus personne n'osa enseigner l'Écriture. Il se fit alors professeur pour faire vivre ses frères et sœurs. Il enseignait aux garçons et aux filles à lire, à écrire, à comprendre les textes. À longueur de journée, il interprétait. Il ne conservait pour lui que le minimum pour vivre – quatre oboles par jour. Volontairement, il dormait peu, à même le sol, sans couverture. Toujours menacé, il ne se cachait pas, accompagnait les condamnés jusqu'au lieu de leur supplice, les tenait dans ses bras et leur donnait un dernier baiser de paix. Ses élèves l'admiraient et l'aimaient. Il ne craignait pas de les exposer à la philosophie et leur enseignait les trésors des penseurs grecs, leur en montrait la grandeur, tout en ayant l'habileté de les enseigner tous, de manière à ce que, touchant du doigt la diversité des approches et leurs contradictions, ses élèves ne se laissent pas détourner des écritures par un emballement soudain pour une doctrine. Un de ses disciples dit qu'il fut profondément blessé par l'amour qui émanait de lui, frappé par l'aiguillon de sa douceur.



Mais sans doute la beauté et l'intelligence d'une de ses étudiantes troublaient ses jours, la nuit obsédaient ses rêves. Une parole de son maître le hantait (Mathieu, 19, 12). Il décida alors d'en finir avec la seule chose qu'il pouvait vraiment redouter : froidement, tout prêt de s'évanouir, dans un cri étranglé, il s'émascula. Ainsi cessa-t-il d'être tout à fait homme, et devint-il pleinement livre. Par la suite, revenant peut-être sur sa vie et sur ce texte, s'inspirant d'un compatriote alexandrin juif, il fut le premier à distinguer systématiquement le sens littéral des autres sens de l'Écriture, créant l'herméneutique ou l'art de l'interprétation.



Avec soulagement probablement, et même avec envie, il vit arriver de nouvelles persécutions. Les autorités ne voulaient pas en faire un martyr, craignant de renforcer son aura. Elles le firent torturer en prenant soin d'éviter qu'il mourût : le but était de le faire se renier en évitant de le tuer. Il tint bon, mais ressortit le corps brisé et mourut quelque temps après.



Il écrivait sans cesse et pourtant sans jamais tenir un stylet et tracer un signe, en commentant de vive voix les écritures, peut-être en mangeant (grâce au Verbe, dit-il, nous faisons tout pour la gloire de Dieu, jusqu'au boire et au manger), en priant, en discutant, toujours accompagné d'une ombre prenant en note ce qui sortait de sa bouche, d'autres derrière le copiant aussitôt. Il développa un livre rien que sur le premier verset de l'Évangile de Jean et composa des *Tapisseries* ou *Stromates*, un genre qui permet d'aborder diverses questions n'ayant pas grand rapport les unes avec les autres. Pieusement, Basile de Césarée et Grégoire de Naziance recueillirent le meilleur de ce qui restait de ses ouvrages dans un recueil appelé *l'Amour des belles choses* (*Philocalie*). Tout ce qu'il écrivit ne fut qu'un commentaire du Livre.



Pourquoi son nom est-il à demi oublié ? Son geste de pureté physique trop extrême effraya, comme son être d'exigence. En tout ce qu'il fit, il ouvrit des voies, posa des fondements, mais se laissa emporter un peu loin. À l'époque, le dogme n'était pas fixé. Il cherchait, explorait. Un concile rejeta sa croyance en un rétablissement universel final – l'apocatastase : fervente, sa foi en l'absolue bonté de Dieu l'entraîna en effet à penser que le créateur irait jusqu'au bout de son amour et de sa patience et ferait autant de mondes successifs qu'il serait nécessaire pour qu'enfin chacun finît par se tourner vers Lui, que tout revînt à la perfection initiale, que l'amour régnât dans sa plénitude, personne n'étant laissé de côté, pas même Satan. L'Église condamna cet excès.

Cent cinquante ans plus tard, l'évêque de sa ville natale, après avoir combattu des moines qui se réclamaient de lui, ayant travaillé à extirper l'« hydre des hérésies », se remit à le lire à la fin de sa vie. À des proches qui s'en étonnaient, il répondit : « *Les œuvres d'Origène sont comme un pré dans lequel on trouve beaucoup de très belles fleurs et quelques mauvaises herbes. Le tout est de choisir...* ».

Et Érasme, bien plus tard, ajouta : « *Nemo melius Origene* » – Rien de mieux à lire qu'Origène ■



Musée Guggenheim, Bilbao

Responsable de la publication : Hervé Dumez
Rédaction : Caroline Mathieu - Colette Depeyre - Jérôme Saulière
Secrétariat de rédaction et mise en forme : Michèle Breton
<http://lelibellio.com/>